



# les cahiers de l'animation

**33**

INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE

---

L'INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE est un établissement public qui dépend du Ministère du Temps Libre. Il contribue au perfectionnement de ceux qui, à titre bénévole ou professionnel, exercent des fonctions importantes dans l'animation. Il organise des stages de formation et de perfectionnement, des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux sur les problèmes de Jeunesse, d'Éducation Populaire, de Loisirs et d'Animation.

S'adresser pour le calendrier des activités à M. le Directeur de l'Institut National d'Éducation Populaire - Département de la Formation et des Stages.

L'Institut National d'Éducation Populaire édite 3 séries de « Documents de l'I.N.E.P. » :

- Série I : Documentation
- Série II : Études et Recherches
- Série III : Documents iconographiques

Le Département des Études, de la Recherche et de la Documentation de l'Institut National d'Éducation Populaire a été créé en 1971 pour contribuer à la qualification des activités socio-éducatives par la diffusion d'études et de recherches théoriques et appliquées sur la formation à l'animation et sur l'animation. Le Département des Études, de la Recherche et de la Documentation édite une revue : « Les Cahiers de l'Animation ». Cette revue entend être l'instrument d'échanges et de liaisons entre chercheurs, experts, formateurs et animateurs socio-culturels.

Pour l'achat des « Documents de l'I.N.E.P. » et l'abonnement aux « Cahiers de l'Animation » (4 fois par an - 100 pages), s'adresser à l'Institut National d'Éducation Populaire - Service des publications. Tél. : 958.49.98.

Le service de documentation de l'I.N.E.P. est ouvert aux chercheurs, formateurs, experts et animateurs du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, et le samedi de 10 h à 12 h.

---

*Directeur de la publication* : N. Deny

*Directeur de la rédaction* : R. Labourie

*Rédactrice en chef* : G. Poujol

*Secrétaire de rédaction* : A. Dozol

*Comité de Rédaction* : C. Baret, P. Besnard, M. Boulanger, J.F. Chosson, R. Dujardin, J. Fouquet, P. Gallaud, G. Gentil, C. Guérin, G. Guillaume, C. Huet, B. Jung, L. Kellermann, R. Lachat, I. Lochard, F. de Manoel, I. Mazel, B. Miège, J.M. Mignon, A. Oberti, B. Sachs, M. Simonot, C. Vincent.

Maquette de couverture : M. Violette      Maquette intérieure : Dominique Fourquet

---

# Jeunesse

## PREMIERE APPROCHE :

**L**a lecture des sondages et études parus sur la jeunesse depuis les dernières années ne permet pas de se faire une idée sur ce que sont les jeunes d'aujourd'hui. La diversité des modes d'enquêtes, des publics interrogés, aboutit en effet à une interrogation fondamentale : que savons-nous des jeunes ?

Dans son tout récent livre « Les Mythes de la Jeunesse » (1) Michel Menu nous rappelle la diversité des discours sur la jeunesse tenus les 30 dernières années. Marc Oraison nous a parlé d'« Enfants prodiges » et Serge Groussard d'« Enfants sauvages ». Ferrand nous présente la jeunesse comme un « nouveau tiers-état ». Et Michel de Saint Pierre, comme une « nouvelle race ». Gérard Mendel l'exalte comme une classe idéologique... dont Roger Ikor redoute qu'elle ne soit totalement inculte. Schlesky voit la jeunesse européenne d'après-guerre comme « la génération du scepticisme » et C. Reich l'américaine, comme celle de l'« espoir »...

Plus récemment, dans les cinq dernières années, une floraison de travaux journalistiques et d'études sociologiques nous apportent d'autres interrogations :

Est-ce une « bof-génération » comme le laissait entendre une étude du « Nouvel Observateur » ; est-ce une « génération du petit bonheur », suivant l'expression si péjorative des journalistes du « Point » ; est-ce une génération d'« Enfants perdus ou d'Eclaireurs » pour reprendre le titre du dernier ouvrage de Jean Jousselin ? On reste perplexe devant une telle quantité d'informations et devant l'impossibilité de pouvoir cerner ce monde de la jeunesse, qui apparaît morcelé. Il y a encore une dizaine d'années, on pouvait faire état d'une certaine unité : on était



(1) M. Menu. *Les Mythes de la Jeunesse* - Delachaux et Niestlé, Neuchatel - Paris 81.

assez unanime, au cours des années 70, pour dire qu'une « grande majorité » de la jeunesse apparaissait révoltée face aux institutions et face à la société. Peut-on encore aujourd'hui évoquer une « grande majorité » ? Arrive-t-on à distinguer des grandes forces qui animent le monde des jeunes dans son ensemble ?

Il semble difficile de maintenir aujourd'hui cette idée d'unité de la jeunesse. Sans doute serait-ce plus juste de parler de mosaïque en ce début des années 80, ce qui rend de plus en plus difficile la définition d'une politique de la jeunesse tant au niveau local que national. Comment parvenir à définir en effet une politique qui réponde à tous les aspects de cette mosaïque ? Notons cependant une tentative de trouver quelques grands traits marquants témoignant, sinon d'unité, du moins de ressemblances, se dégageant de cette mosaïque : Yves de Gentil - Baichis dans un numéro récent de Documents Service Adolescence, évoquait ces quelques similitudes : les jeunes auraient tendance à avoir une vue sombre de l'avenir, ce pessimisme découragerait le militantisme politique et favoriserait un repli sur soi ; la liberté pourrait être le dénominateur commun de cette mosaïque.

« Les jeunes veulent être libres au sens où ils se construisent eux-mêmes. L'important pour eux est d'être soi, c'est à dire n'être déterminé, ni manipulé par personne ». Enfin, la famille redeviendrait un lieu privilégié. Mais, on ne peut guère poursuivre plus loin cette tentative unificatrice. Faute de trouver un véritable dénominateur commun, nous voudrions essayer de mieux saisir les éléments de cette mosaïque de la jeunesse à partir d'une réalité locale. Nous voudrions évoquer quelques-unes des conséquences de cet émiettement social, particulièrement dans l'élaboration des politiques de la jeunesse.

La réalité locale sera la ville de Chambéry, ville moyenne de 57.000 habitants. Le Département des Etudes, de la Recherche et de la Documentation de l'Institut National d'Education Populaire a été sollicité en Juin 80 en vue,

- d'étudier les comportements et aspirations des jeunes de cette ville âgés de 13 à 19 ans,
- d'analyser les réponses en matière de loisir que les associations, les institutions et la municipalité pouvaient apporter, et examiner si elles correspondaient ou non aux aspirations des jeunes,
- d'élaborer des propositions d'orientations simples, réalistes, adaptées aux comportements de loisir des adolescents.

On ne fera pas ici de bilan détaillé de cette étude. On se bornera à dégager quelques observations et réflexions qui sont nées de cette « intervention-conseil » dans cette ville.

● Ce qui frappe le plus l'observateur extérieur, c'est la difficulté de trouver des adolescents. S'il est aisé de rencontrer des enfants dans les équipements pour l'enfance des différents quartiers, cela est beaucoup plus difficile pour les adolescents. Les équipements où l'on rencontre des adolescents présents sont beaucoup plus rares. On est en effet saisi par le réseau important de maisons de l'enfance face aux quelques clubs ou centres susceptibles d'accueillir des adolescents. Une bonne proportion de ces derniers semble de toutes façons fuir les équipements pour se retrouver ensemble ailleurs, en une multitude de lieux plus ou moins « secrets ».

● D'où la deuxième observation : beaucoup de jeunes semblent aimer se retrouver à côté de l'institution officielle, dans des caves ou des lieux insolites. Dans ce sens, des extraits d'une interview avec des jeunes immigrés du centre ville sont révélateurs :

*Q – « Ce qui est le plus difficile, c'est que vous ayez un local, mais combien de temps resteriez-vous responsables vis-à-vis de ce local, combien de temps auriez-vous la ténacité de vous y organiser... »*

*R – « Il y a aussi la question du contenu du local... La principale chose, c'est la musique. Tous les soirs, en sortant de chez nous, on aimerait avoir un lieu pour se donner rendez-vous, venir discuter, danser, faire des jeux... »*

*Q – « Et comment cela se passerait pour les disques. Il n'y aurait pas de problèmes ? ... »*

*R – « Non, parce qu'il y aurait un responsable, il aurait la clef. Si jamais il y avait des vols, c'est lui qu'on irait voir. Je vais être franc là-dessus, une fois qu'on aura un foyer, les plus petits on les repoussera. Il faudra une limite d'âge, 15-16 ans à peu près ! ... »*

En dehors de la maturité du dialogue qui ressort de ces quelques extraits, ce souhait de se retrouver par groupes de pairs dans des lieux bien fermés, semble bien révéler ce goût de « vivre à côté », « en marge de » ...

● Est-ce pour autant une caractéristique générale des 13-19 ans de cette ville ? Peut-on affirmer que l'ensemble des adolescents de Chambéry est demandeur de petits locaux pour se faire des activités à dominante d'expression ?

Aucune statistique ne le permet. Mais de même que notre intervention nous a permis de noter une difficulté à trouver des adolescents, de distinguer parmi eux des petits groupes demandeurs de locaux autogérés, nous pouvons faire état de groupes d'adolescents qu'on peut qualifier de mieux « intégrés » qui fréquentent les équipements socio-culturels « traditionnels », tels que la Maison des Jeunes, la Maison de la Culture, implantés dans le vieux centre ou encore le centre socio-culturel implanté sur la Z.U.P. de Chambéry le Haut. Si l'on prend l'exemple de cet équipement, et en ne considérant que les classes de 3<sup>e</sup> interrogées dans leur établissement scolaire et habitant la Z.U.P., on constate que 23 % d'entre eux déclarent fréquenter le centre socio-culturel ce qui est un taux de fréquentation relativement élevé. La M.J.C., de son côté, accueille près de 20 % des élèves de C et 26 % des élèves de A interrogés. La Maison de la Culture, enfin, semble être fréquentée régulièrement par un public littéraire et plus intellectuel. Ces chiffres de fréquentation, ajoutés à nos observations témoignent de l'existence d'adolescents qui vont dans de gros équipements et qui sont « consommateurs » d'activités culturelles. Ce serait là notre troisième observation.

● Encore faudrait-il préciser ce qualificatif de consommateurs. Une partie d'entre eux participe en effet dans ces lieux, à des activités d'expression et de création, mais il est vrai que la grande majorité d'entre eux a plus le profil de consommateur culturel (cinéma, chanson, expositions...). Il existe donc bien chez ces adolescents une race de consommateurs de biens culturels qui s'accom-

mode très bien de structures d'animation traditionnelles et qui ne sont pas dans l'ensemble demandeurs d'autre chose. Des enquêtes commanditées par des publicitaires ont bien mis en évidence cette catégorie de consommateurs, élément de cette mosaïque, dont nous essayons de cerner les contours.

- On pourrait d'ailleurs continuer à isoler d'autres catégories que ces « fuyards », ces « autogestionnaires » et ces « consommateurs ». D'autres enquêtes les ont mises en évidence ; on ne voudrait cependant pas ici tomber dans un excès de classification qui nous couperait de la réalité. Car si on a pu isoler ces trois catégories, il en existe d'autres, bien sûr. De plus, rien ne nous autorise à dire qu'il n'existe pas de passerelles entre les trois. Autrement dit, et pour apporter un élément de réponse, nous pouvons dire par exemple, que les partisans de petits locaux auto-gérés sont également des consommateurs culturels lorsque ils se rendent à la M.J.C. pour la projection d'un western. Faut-il alors avouer que les cartes sont brouillées et renoncer à caractériser la jeunesse de 80 ? Nous reviendrons sur ce point, mais ces trois observations nous permettent déjà de mettre en évidence le pluralisme de la jeunesse. Pluralisme qui a pour conséquence, entre autres, d'empêcher l'élaboration de toute politique jeunesse au niveau local — et a fortiori — au niveau national, qui ait un caractère global.

- C'est autour de cette recherche d'une définition de politique que se situera notre quatrième observation : la municipalité étudiée — mais cela était le cas pour les études antérieures du D.E.R.D. (2) — estime à juste titre, qu'un des préalables à toute politique de la jeunesse est la concertation. Il faut cependant d'abord bien admettre que deux domaines fondamentaux de la vie des jeunes n'apparaissent jamais au sein de ces concertations : ce sont le travail — et donc l'emploi — d'une part, l'école d'autre part. Les problèmes soulevés là relèvent jusqu'ici trop souvent de l'échelon national, échappant ainsi aux responsabilités locales et excluant toute concertation autour de ces sujets. Mais il restait à l'instance Chambérienne de concertation — la Commission extra-municipale jeunes (\*) — tout le domaine du loisir et de l'animation socio-culturelle autour duquel il était possible de rassembler animateurs, éducateurs, élus locaux et jeunes.

Si au niveau des « cadres », on pouvait facilement réunir les représentants d'associations, cela devenait plus difficile au niveau des jeunes. Car, qui réunir de vraiment représentatif dans la mesure où on distingue mal les tendances de la mosaïque jeune ? Beaucoup de municipalités sont tentées aujourd'hui par l'ouverture de petits locaux aux groupes de jeunes. — Elles s'appuient pour cela sur la concertation qu'elles ont eue avec des jeunes —. Cela est certainement une réponse et nous avons souvent, dans les interventions et les journées d'études, proposé aux élus ces solutions... Mais il faut bien admettre qu'on ne peut orienter toute une politique jeunesse en fonction des demandes d'une seule catégorie de jeunes consultés. On excluerait alors tous les autres, plus consommateurs par exemple, sans compter tous ceux qui ne souhaitent pas être confrontés au monde adulte et qui s'excluent, de ce fait, de toute concertation possible. On voit donc que si

►  
(2) Voir à ce sujet : *les adolescents : enquêtes et propositions sur les loisirs. Document de l'INEP n° 33 - Janvier 81.*

(\*) mais ceci est valable pour d'autres municipalités étudiées.

toute politique jeunesse ne peut se passer de concertation, celle-ci devient de plus en plus difficile aujourd'hui à organiser.

De plus, le fait de réduire la concertation municipale à l'aspect loisir, a pour effet sur les jeunes de se sentir inégalement concernés. On réduit en effet le problème des jeunes à celui du temps libre et le problème nous apparaît ainsi étonnamment réduit quand on connaît les difficultés de travail et de logement des 13 - 20 ans. L'objet d'une concertation sur le problème des jeunes semble en définitive, mal défini. Au lieu de parler d'une manière abstraite des jeunes, il serait plus efficace de parler de telle catégorie de jeunes, de tel quartier.

Cette multiplication des modèles jeunes n'a pas uniquement des conséquences sur la concertation. On ne développera pas ici d'autres aspects touchés ; signalons seulement le domaine considérable de l'information jeunesse (de son élaboration, de sa diffusion...) auquel toutes les municipalités sont confrontées et qui nécessiterait qu'on ait d'abord identifié (mais comment ?) tous les publics jeunes auquel on a à faire.

On peut se poser un certain nombre de questions à l'issue de ce rapide survol de ce qu'on appelle la mosaïque des jeunes d'aujourd'hui. Par exemple, cette observation locale rejoint-elle d'autres travaux de portée nationale ? Si l'on exclut les articles de presse et les sondages d'opinion, on évoque nécessairement l'enquête du C.C.A. (Centre de communication avancée) qui a abouti à déterminer 15 portraits-robots, regroupant chacun un pourcentage des quelques 12 millions de 12-24 ans. On n'entrera pas ici dans le détail de cet éventail très vaste, qui montre d'une manière très claire la difficulté à regarder « les jeunes » comme une population homogène, ce qui confirmerait nos observations locales.

On pourrait se demander aussi dans quelle mesure ce phénomène « d'émiettement » de la jeunesse est bien un phénomène nouveau. Il apparaît en fait, qu'on pouvait noter jadis une diversité des discours sur la jeunesse, tout en soulignant cependant, en dépit d'analyses divergentes, des grandes lignes de force qui donnaient une vision d'une certaine unité du monde de la jeunesse. Ce qui est nouveau aujourd'hui, ce n'est peut-être pas tant la diversité des discours ou des analyses, mais l'impossibilité de trouver une unité à un émiettement de plus en plus important, d'où la difficulté de plus en plus grande à répondre, d'une manière univoque, aux besoins d'une jeunesse « éclatée ».

Ce qui est en définitive le plus surprenant et ce qui apparaît comme un phénomène nouveau, c'est l'existence à l'intérieur d'une même « classe » de jeunes, qu'on appelle « catégorie », « socio-style » ou encore « portrait-robot », de comportements contradictoires, d'attitudes qui ne semblent pas cohérentes avec l'unité qu'on a pu déceler dans la « catégorie » ainsi isolée. Expliquons-nous : même en isolant un ou deux socio-styles bien typés, on est vite surpris par les contradictions existant dans les comportements et par l'apparente incohérence qu'on peut y déceler : dans ce sens, le dernier numéro de la revue « Actuel » (3) illustre bien ces contradictions dans l'article « Les bébés du rock » : un groupe rock de jeunes de 12-13 ans répète régulièrement dans la salle à manger familiale et n'a



(3) n° 21-22. Juillet-Août 81.

pu jouer au festival de Strasbourg : le jeune bassiste faisait en effet sa communion solennelle ! .... Quand on sait combien le rock fut (et est encore !) une musique de rupture entre la jeunesse et le monde adulte, on ne peut qu'être étonné face à ces « bébés du rock », dont on ne peut faire le portrait aisément sans risque de les trahir.

D'aucuns regretteront peut-être ce type d'analyse qui conduit à ruiner toute approche sur les voies possibles d'action des pouvoirs publics, particulièrement en faveur des jeunes non favorisés par les offres classiques de loisirs, ou toute tentative qui prendrait mieux en compte les nouvelles aspirations des jeunes face à l'indépendance sociale ou ludique de certaines catégories de jeunes. Ce n'était pas notre intention : les pistes d'actions que nous avons formulées pour ces municipalités et particulièrement pour celle de Chambéry (4) attestent de notre souhait de dépasser ces diversités et d'adapter des réponses à des besoins multiples.

Nous voulions simplement ici rappeler que ce pluralisme actuel de la jeunesse n'appelle pas une politique de la jeunesse, mais des actions à conduire pour des catégories de jeunes bien différenciées. C'est en prenant mieux en compte la diversité de leurs aspirations et de leurs comportements, que les municipalités pourraient apporter des réponses plus adaptées.

Patrick Gallaud  
Chargé d'études au D.E.R.D.

►  
(4) « Les temps libres des adolescents à Chambéry » – Etude conduite par le D.E.R.D. entre Octobre 80 et Janvier 81 pour la municipalité de Chambéry – Rapport final d'étude 84 p. disponible à l'INEP.

## DEUXIEME APPROCHE :

### « Cette année, la jeunesse sera intelligente et sexy »

Que sait-on des jeunes? La question peut paraître à la fois audacieuse et présomptueuse : elle conduirait facilement à enfermer une catégorie très mouvante de la population dans des cadres figés, comme s'il n'y avait place que pour un discours prétendant à des termes absolus. Un récent document de l'UNESCO rappelle cependant la « nécessité de savoir », puisque « nous connaissons beaucoup moins bien les jeunes, et plus particulièrement leurs attitudes et leurs prédispositions, que l'abondante littérature des années 60, pourrait nous le faire croire ». (1). Ce même document évoque les limites du critère d'âge qui sert à discriminer les jeunes ; sous l'effet des conditions actuelles de pénurie d'emploi, à l'échelle du monde, il se pourrait que la notion de jeunesse connaisse une dilatation notoire : en effet, si dans les pays en voie de développement, c'est dès l'âge de 11 à 12 ans que l'exode rural précipite les jeunes à la recherche d'un travail vers les villes, dans les pays développés, l'insertion professionnelle se trouve retardée jusqu'à prolonger la période d'attente. Nos critères sont mis en défaut. Tour à tour classe d'âge, classe sociale, mouvement social ou groupe biologique, les jeunes font l'objet depuis vingt ans d'une multitude de définitions qui délimitent, ou restreignent cette masse molle d'une société dont les frontières sont mal définies. La jeunesse, c'est d'abord le support d'un discours dont la référence est ailleurs : même pratiquant la dénégation du mythe de la jeunesse, ce discours, qui tente d'écartier pour nommer, se trouve embarrassé par l'entité qu'il tend à constituer. Le geste reste à la fois valorisant et dévalorisant : d'un côté, il engendre le mythe de la singularité au nom de l'entrée dans la vie, alors que de l'autre côté, il permet la description d'un « ghetto » des jeunes, jusqu'aux manifestations plus récentes du « jeunisme », forme subtile d'un « racisme » nouvelle manière. La jeunesse aurait-elle occupé la place du peuple et/ou du prolétariat? A la fois sujet et objet de l'histoire, elle est dans le même temps le produit d'une société perçue globalement et la trace dans le corps social d'un devenir, la possibilité messianique de sa transformation. C'est une définition en creux dont l'ambiguïté est redoutable : « produit par excellence de cette société moderne, elle est elle-même moderne, soit pour s'y intégrer sans réserves, soit pour la refuser radicalement » (2). Entre le refus du passage et la réalité de l'intégration, il n'y a pas ici d'alternative : d'un côté la conformité, et de l'autre la marginalité, chargée cependant du « sens de l'histoire ». Dans un lexique différent, ce sont les mots d'altérité et de différence que l'on retient : un peu comme le populaire, monde étrange qui rappelle à la société bourgeoise sa nature, le mythe de la jeunesse intervient comme une sanction : l'innovation opposée aux pesanteurs, l'avenir, ouvrant le procès du passé, l'imagination placée contre la raison, la spontanéité faisant face aux calculs stratégiques, la barbarie



(1) *Tendances de la Jeunesse dans les années 80 - Synthèse présentée à l'occasion de la vingt-et-unième session de la Conférence Générale de l'UNESCO - 1980, p. 25.*

(2) *De la misère en milieu étudiant (1966). Ed. Champ Libre. 1976, p. 28.*

confrontée à la robotisation bureaucratique... La syntaxe du mythe est pérenne, et toutes les variations thématiques sont possibles : la vitalité du mythe dépend des capacités de l'actualiser dans des contextes nouveaux et différents : « la société loue la jeunesse pour sa façon d'affronter la vie, fougueusement, romantiquement et sans protection : mais cette même société ne laisse ni dans ses structures, ni dans sa routine quotidienne la moindre place à la spontanéité, à l'improvisation ou à la sincérité, à des rapports irrationnels ou gratuits » (3). D'une pensée des jeunes au mythe de la jeunesse, la pente est glissante ; les mêmes mots sont de retour, parce qu'un discours sur les jeunes réduit l'hétérogénéité, se place sur le plan de la société globale, prend le parti impossible de la totalité.

Le besoin de connaître les jeunes est sans doute inséparable de l'identité de qui prétend vouloir savoir. Il faudrait à l'occasion de chaque discours réfléchir à qui veut savoir les jeunes ? De ce point de vue, il y a plutôt saturation : depuis les années 1970 les sondages s'accumulent, se contredisent, périodisent les phases de changement, jouent à renverser les représentations. Quel espace parcouru entre la sympathie pour le « gauchisme » éprouvée en 1972 par 53 % des Français âgés entre 15 et 20 ans (4) et ces 63 % de jeunes travailleurs qui se positionnent dans le centre politique (5). Chaque sondage apparaît comme un événement puisqu'il révèle que les jeunes ne sont plus déjà tout à fait conformes à la dernière photographie qu'on en avait prise. La jeunesse radicale et contestataire cède la place à partir de l'année 1973 à une jeunesse sage et raisonnable : des lycéens obsédés par leur avenir (6), lassés par les mythes de la sexualité (7), passifs (8), en marge des « valeurs adultes » (9). Suit le temps de la « bof-génération » : la fin des tabous et le petit coin tranquille (10) (11), puis la déprime et l'angoisse du chômage (12). Enfin, une nouvelle génération de la crise, aimant le travail, faiblement politisée et peu syndicalisée, mais à peu près satisfaite de sa formation, moyennement contente du métier exercé, recherchant la stabilité face à l'angoisse du chômage, favorable néanmoins aux innovations techniques (5) ? On ne laisse pas d'être étonné par cette constance à prendre la température d'une société au niveau des jeunes. C'est encore une société qui se met en spectacle : tout se passe comme si l'entrée dans la vie, cette position singulière d'attente qui est prêtée aux jeunes, créait les conditions idéales d'une distance qui permettrait d'instituer la jeunesse en miroir de ceux qui la regardent. La vérité demeurerait du côté de ceux qui n'ont encore qu'un « pied posé dans la boue ». Faut-il, au risque de raviver le mythe, proclamer à la suite de Maud Mannoni, que la figure de la jeunesse interroge une société et sur son existence et sur son identité, à la manière dont le fou questionne la normalité puisque « ce qu'il cherche à atteindre à travers la mort (la sienne ou celle de l'autre), c'est son être même. Si la



(3) *Tendances de la Jeunesse... Idem p. 11.*

(4) *Figaro, Mars 1972. Les jeunes et la contestation.*

(5) *CFDT Magazine. Sondage Jeunes : « Les jeunes et le travail ». Question 30, p. 8, CFDT Magazine.*

(6) *France-Soir. Sept. 1973.*

(7) *Télérama. Sept. 1975.*

(8) *Le Nouvel Observateur. Déc. 1975.*

(9) *LOEM. Mai 1977.*

(10) *Le Nouvel Observateur. Oct. 1978.*

(11) *Le Point. Oct. 1979.*

(12) *Le Nouvel Observateur. Mars 1980.*

folie nous interpelle, c'est qu'elle évoque cet autre en nous, que nous sommes tentés d'exiler chez le schizophrène, comme on se défait d'un objet tabou. Le problème de la folie est inséparable de la question posée par l'homme sur son identité » (13). A la fois folie, populaire et sauvagerie, la jeunesse devient un instrument de repérage, un indicateur qui permet de prendre des mesures ; de là une thématique de la parole qui tend au grand absent le micro, et cette frustration de découvrir des voix toujours différentes et dissemblables. Ainsi, un récit s'écrit, qui est l'objet d'une forte dramatisation : le mythe de la jeunesse se trouve en étroite coïncidence avec une vision du changement social : sociologiquement, c'est un lieu trouble où une société s'interroge sur ses capacités à se reproduire et à se changer. Il faut y ajouter le support d'une temporalité : selon que l'axe est linéaire, que la jeunesse devient une projection vers un au-delà où le présent et l'existant trouvent leur sens, ou au contraire que le temps se révèle cyclique, dans la crise des générations et leur recommencement, on obtient tour à tour la figure de la révolution impossible d'une part et d'autre part, la crise des institutions et la fin du mythe du père, puis l'exigence qu'on prête aujourd'hui aux jeunes d'une nouvelle directivité. Les discours partagent une même représentation : la société comme ordre, les jeunes comme candidats plus ou moins chanceux à l'intégration.

Faut-il rompre avec ce monolithisme et, tirant le parti de la fin du sacré, échanger du sens contre des significations ? Prenant acte de la déchristianisation, de la rupture des cadres symboliques et des solidarités anciennes, des transformations de l'espace social et du cadre urbain, on cautionnerait une pensée du minuscule. La jeunesse, ainsi, cela n'existerait point : il y aurait une mosaïque de situations imbriquant discriminations sociales, disparités d'âge, phénomènes de générations et modes de relations à des institutions dont les formes sont elles-mêmes multiples. C'est le lexique de « l'explosion sociale » (14), de « l'émigration intérieure dans les niches » (15), reconnaissant le principe d'une « sociologie sans société » (16) ; c'est aussi le lexique nietzschéen de l'immaturité constante posant l'inachèvement de l'homme, la fin des rôles acquis d'adultes, des rites de l'apprentissage, de l'initiation et de la transmission de savoirs figés et unilatéraux (17). Contemporain d'un discours sur l'espace local d'une part et d'autre part de la visée d'une anthropologie critique, le discours sur les jeunes cherche à délimiter des lieux, des ensembles, à saisir des configurations groupales ; discours du « repli social », de la « fin des projets collectifs », abandonnant la « contre-culture » au profit des « micro-cultures » — le rock, il est vrai, aura bientôt trente ans...— ; c'est la perspective de la fragmentation qui impose sa norme. La question posée devient celle de la localisation : où sont les jeunes ? par laquelle les identifications sont rendues possibles. La société, en tant que productrice d'elle-même, dégagée de ses garants métasociaux, vidée aussi de projets collec-



(13) Maud Mannoni. *Le Psychiatre Son « Fou » et la Psychanalyse*. Le Seuil. 1970. Collection « Points », p. 29.

(14) *Autrement* n° 29. Février 1981. « Les révolutions minuscules ».

(15) Jean Duvignaud. *La Planète des Jeunes*. 1975.

(16) Alain Touraine, « Une sociologie sans société ». *Revue Française de Sociologie* XXII-1. Mars 1981, p.3.

(17) Georges Lapassade. *L'entrée dans la vie, Essai sur l'inachèvement de l'homme*. 1963.

tifs (18), serait l'objet d'une « atomisation collective » : de là un régime généralisé de bricolage où règne le syncrétisme des diversités, une distance nouvelle face aux « modèles culturels », aux informations, aux médias, l'auto-fabrication des projets, la privatisation des idées et des croyances collectives ? (19). La « planète des jeunes » (Cf. 15) se perd dans une astrologie collective.

Ainsi donc, la jeunesse, ce mythe récent de la société bourgeoise, « ça ne veut plus rien dire du tout » ? (20). Face à face, des adultes privés de la sécurité des rites et dépossédés du monopole du savoir, et des jeunes saturés de connaissances et d'informations ? La distance serait annulée, mais le ghetto des jeunes-qui-ne-sont-pas-encore-des-adultes serait arbitrairement conservé ? Peut-on à la fois dénier le mythe de la jeunesse comme différence ultime, et, pour « définir les jeunes », poser que « ce sont des gens qui ont des styles de vie différents de ceux des adultes » (20) ? L'observation est de Bernard Cathelat. Constitué depuis 1970, le Centre de Communication Avancée (21) a mis en place un système d'études périodiques des styles de vie et des valeurs socio-culturelles des français (22) : quatre mille questionnaires sont administrés à des français âgés de plus de 15 ans afin de suivre l'évolution de leurs styles de vie. A l'étude globale, s'est ajoutée en 1978, une enquête sur les styles des jeunes entre 12 et 25 ans (23). De la confrontation des deux études, il ressortirait l'indice d'une plus grande diversité du côté des jeunes : aux onze styles retenus pour la population de la première étude s'opposeraient les quinze socio-styles de jeunes. De quoi est-il question ? Dans les deux cas, l'enquête est une procédure à la fois « opérationnelle » et « prospective » : c'est une photographie plus ou moins détaillée de la population visée, jeune ou globale, à des fins d'estimation ou de diagnostic ; différents types sont constitués qui rassemblent systématiquement des traits culturels divers, des modes de consommation, des valeurs, des types de comportements, etc., afin « de mettre à la disposition de chacun des souscripteurs un outil de travail pratique pour la réflexion stratégique, et en particulier l'étude de son secteur d'activité... » (23). L'étude propose la construction d'une connaissance de base destinée à être retraitée : sa perspective est commerciale, puisque les socio-styles considérés décrivent autant de types possibles de consommation : elle contribue de cette façon à une réflexion sur la demande, une orientation directement prospective destinée, par la localisation de cibles potentielles sur le marché, à favoriser, à inciter ou créer la demande, d'une part et d'autre part, à permettre de modifier en conséquence l'offre. Se trouvent ici réunis dans

►  
(18) On a remarqué chez A. Touraine, la hantise d'un vide social : Cf : « Je voudrais réagir contre la perte d'histoire, et peut-être même la perte d'historicité qui nous menace ». *La Voix et le Regard*. Le Seuil, 1978, p. 174.

(19) Jean Duvignaud. *Les tabous des français*. Hachette 1981.

(20) Bernard Cathelat « La notion de la jeunesse a-t-elle encore un sens ? », *Pour n° 66 - Mai à juin 1979*, p. 10.

(21) C.C.A. Centre de Communication Avancée. Havas. Groupe Eurocom - 136, avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly. Le centre est dirigé par B. Cathelat.

(22) B. Cathelat. *Les styles de vie des Français, 1978-1998*. Ed. Stanke, Ottawa 1977, 306 p. Collection « Au-delà du miroir ».

(23) François-Georges Lavaquerie, « Portrait de Famille ». *Informations Sociales n° 2 - 1981*.

(23) *Les socio-styles des jeunes 12-25 ans. L'informe (tome 1), La Forme (tome 2)*. Centre de Communication Avancée.

un même espace homogène le sujet du savoir (qui veut savoir les jeunes ?), l'objet de ce savoir, sa destination (que sait-on et pour qui le sait-on ?), enfin l'effort pour localiser les jeunes (où sont-ils ?). Les études sont assez imposantes : questionnaire impressionnant, disciplines aussi diverses que la sociologie, la psychosociologie, la psycholinguistique, l'ethnologie, interviews de responsables administratifs, d'animateurs, descriptions d'expériences de socialisation des jeunes, analyses d'une bibliographie faisant date sur la question, etc. C'est dans cet ensemble que se situe l'étude sur les socio-styles. Qu'est-ce qu'un socio-style ? Selon B. Cathelat, c'est un « portrait robot complexe associant toutes les variables : psychologies individuelles, subconscientes, irrationnelles et psychologies sociales, composantes sociales et affectives : conditions de vie et vécus de ces conditions de vie » ; il se définit ainsi « comme un équilibre instable entre les pesanteurs historiques du passé, la conjoncture actuelle, et les dynamismes tendanciels d'une perspective sociale » (23). C'est ainsi une totalisation qui peut apparaître problématique. L'ensemble donne lieu à un montage graphique rassemblant chacun des portraits sur un axe vertical et sur un axe horizontal selon la dynamique sensualisme/positivisme et mouvement/ordre pour les socio-styles des français, hors-jeu social/participation et anarchie/ordre pour les socio-styles des jeunes. Ces socio-styles composent en effet des socio-structures, systèmes d'attitudes, de comportements, de valeurs, établies à partir de « la mesure des flux culturels ». Pour souple et changeante qu'est l'organisation, elle n'en est pas moins un ordre destiné à figurer une typologie dynamique : dans ce simulacre du social, les socio-styles sont autant de places prises et assignées par ce qui apparaît comme la réalisation privée d'un geste planificateur.

L'étude sur les socio-styles des français révèle trois types de « mentalités ». A la France utilitariste (20 %), France de la tradition, de l'ordre et du positivisme, valorisant les valeurs d'accumulation, de patrimoine et d'économie, consommant fidèlement des produits reconnus, s'oppose la France d'aventure (38 %), née des transformations survenues dans les années 1950, véhiculant son mythe du « cadre » et de la jeunesse comme valeur en soi d'innovation et de développement, France de la consommation, du crédit et de la dépense, de la technologie comme valeur et de l'hédonisme. Enfin, la micro-culture du recentrage (42 %) serait de formation récente ; né du rejet des modèles qui forgent les deux autres structures, apanage des couches moyennes, le recentrage se révèle un repli vers la sécurité, la protection, se reconnaît dans un réformisme prudent et recherche un modèle social plus au service de l'homme ; culture à vocation microsociale et locale, enfin, se réalisant dans le tribalisme de petits groupes, mettant en œuvre un mythe du petit commerce, du service, de la prise en charge au niveau local (24). Quelles conséquences tirer ? A la fois le pragmatisme et le bricolage généralisé des valeurs, « l'explosion sociale », « l'éclatement de la macro-société en une mosaïque de groupes de survie individuelle » (25), qui peut porter « le germe d'un nouveau modèle culturel » (25). Chacune de ces mentalités comporte quel-

(23) *Les 12-24 ans : 12 millions de jeunes. Quinze styles de vie. Document Service Adolescence. Dossier de recherche n° 2, 1980, 44 p.*

(24) B. Cathelat : « Jeunesse : vers un style de vie bipolaire ? ». *Futuribles* n° 37. Oct. 1980. p. 36.

(25) B. Cathelat : « Système D, repli tribal... une explosion de centres d'intérêt. *Autrement* n° 29 - Février 1981. p. 16.

ques socio-styles ; ce sont des portraits, au sens pleinement moral du mot, comme si se recomposaient, de part et d'autre des axes, des schémas, un ordre du monde, un cosmos un peu médiévalisant, qui serait aussi une estimation des valeurs cotées au marché des styles de vie à venir. Notre fascination ne provient point sans doute des résultats, mais du geste de schématisation et de classement, quelles que soient les explications sur la relativité et la souplesse des catégories : les onze ordres ou l'imaginaire d'un capitalisme avancé... ?

Quant aux jeunes, où sont-ils ? 400 jeunes, 150 questionnaires et 1500 items informatifs, pour aboutir à une représentation différente de la figuration du monde adulte. C'est un bestiaire fantastique où quinze styles de vie, composant la nébuleuse de la planète des jeunes, correspondent, non plus à des qualifications éthiques, mais à des dénominations zoologiques. Le mosaïquage est total ; ainsi, le chewing-gum et les jeans pour tous sont relégués au passé de la démocratie ; la publicité, les services vont évoluer pour prendre en compte les quatre tendances dominantes dégagées par l'étude.

- La tendance à la défense — 18 % des jeunes avec une dominante de 12 à 17 ans (63 %), de garçons (66 %), jeunes issus de milieux modestes, résidant dans de grandes villes —. La défense se donne comme la conservation de l'ordre familial et social tel qu'il est : acceptation intolérante du rôle de l'adulte, de valeurs transcendantes (religieuses ou patriotiques), des institutions, des rôles sociaux (la femme mère et domestique), de la propriété, de l'école, comme autant de stratégies d'intégration sociale, de promotion et de réussite ; bourse peu garnie et consommation faible, mais vision optimiste de l'avenir comme la réalisation du toit familial, du nid du pavillon de banlieue.

- La tendance à l'installation — 31 % de la population de l'enquête : dominant les 20-24 ans (90 %), les filles (70 %), et, pour une majorité, des jeunes actifs et célibataires. L'installation se révèle une intégration acceptée sans difficulté ; jeunes tolérants, optimistes et réformistes qui prennent la société telle qu'elle est parce qu'elle coïncide moins avec des valeurs collectives qu'avec le confort d'un projet personnel, une société cependant stable et forte bien que libérale. Pas de militantisme, mais une société acceptée comme un champ ouvert de possibilités permettant l'épanouissement personnel et la réalisation du projet de réussite sociale. L'attrait de la télévision, enfin, un universalisme idéaliste et une tendance à la consommation de biens d'équipements domestiques, pour ces fils d'ouvriers, d'employés, ces cadres moyens, qui « jouent le jeu de la société et s'adaptent comme des travailleurs sérieux animés par une volonté de réussir, dont l'objectif est l'épanouissement personnel dans une société de consommation » (23).

- La tendance au décalage — 29 % des jeunes, avec égalité de garçons et de filles, âgés de 17 à 24 ans pour 77 % d'entre eux, jeunes urbains issus de milieux privilégiés. C'est un nouveau style de vie : celui d'un parasitisme désimpliqué, une marginalité qui se replie dans la fuite, l'évasion vers la vie privée et l'imaginaire. « Le seul impératif est de demeurer libre et disponible et donc de s'installer le moins possible » (23). Jeunes qui sont « profondément démobilisés par l'ambition professionnelle ou financière » (23), qui existent en marge d'une structure sociale vécue comme normative, défiants de tout pouvoir, de la nuance, du savoir. « Dépensiers bien que peu intéressés et concernés par l'argent » (23), l'idéal

est le repli dans le cocon communautaire et protecteur ; le cinéma, la lecture, les bandes dessinées composent un univers fait de rareté et d'évasion. Le comportement est celui de la ruse : acceptation des parents mais indépendance, apathie apparente mais dynamique d'évasion.

● La tendance à la déstabilisation — 23 % de la population de l'étude, avec une majorité de garçons (67 %), âgés de 12 à 20 ans, originaires de milieux très modestes et défavorisés. Groupe très hétérogène cherchant une place dans une société qui ne leur en ménage aucune : plus marginaux que contestataires, mettant en œuvre des valeurs d'ordre et de discipline, le monde leur apparaît sans enjeu, sans avenir, comme l'histoire d'un présent continu qui fonde leur violence et leur tendance à la destruction, expression de leur non-lieu social. Leur monde, en marge de l'univers adulte, est constitué de la bande, du groupe, des rites tribaux, de la musique violente, du rituel de la moto à la fois comme protestation et comme protection. Si l'avenir est perçu de manière pessimiste, l'installation dans la société se résume au maximum de gain à en tirer. « Faibles consommateurs, par manque de pouvoir d'achat (...). Ils ne peuvent donc s'exprimer au travers d'objet de mode ou de consommation dont le prix est trop élevé (...). Ils accorderont d'autant plus d'importance à l'argent puisqu'ils en manquent et qu'ils vivent sur le mode du désir frustré et de l'envie » (23).

Entre les loups, les hérons, les chats, les renards, les roquets, les hérissons, les babouins, les coyottes ; les moutons, les petits coqs, les chiens-loups, les mésanges ; les épagneuls, les cigales, les fourmis, que conclure ? Le maniement de l'étude apparaît paradoxalement difficile. Que le mythe de la jeunesse n'existe plus, l'étude prétend le démontrer : elle substitue à une unité artificielle et imaginaire l'affirmation d'une diversité qui ressemble à une véritable mosaïque ; cette diversité à la forme d'un puzzle aux multiples pièces qui se réunissent en quatre régions dominantes. L'étude est cependant elle-même une construction, un simulacre de tendances interprétant une réalité confuse. D'aucuns la qualifieront d'arbitraire. Mais en retenant le critère des différentes modalités d'intégration des jeunes, en séparant l'ordre des socio-styles des français de l'ordre des socio-styles des jeunes, elle aboutit à la construction de deux modèles différents : est-ce difficulté à saisir les modes de vie des jeunes ou affirmation d'une spécificité des comportements ; est-ce porte ouverte à un nouveau mythe ou réalité d'une différence bien tangible ?

Bruno Jung

Chargé d'études au D.E.R.D.

# éducation permanente



<b>CHOMAGE ET FORMATION</b>			
3	AVANT-PROPOS		
6	IDÉOLOGIES ET RÉALITÉS DE LA CRISE. <b>Marc Guillaume</b>		
15	DEMANDEURS D'EMPLOI ET FORMATION. Quelques données chiffrées. <b>Georges Viala</b>		
20	LE CHOMAGE, UN PHÉNO- MÈNE DE FILE D'ATTENTE. <b>Robert Salais</b>		
35	LA FORMATION N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT... LE CHOMAGE NON PLUS. <b>Bernard Charlot</b>		
43	PRATIQUES DE FORMATION CONTINUE ET POLITIQUE D'EMPLOI : DE NOUVEAUX ENJEUX. <b>Claude Dubar – Philippe Méhaut</b>		
		<b>REDONNER DU SOUFFLE A L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE.</b> <b>Gabriel Bez</b>	<b>57</b>
		<b>FORMATION, CHOMAGE ET CRISE : LE CAS DES JEUNES ENTRANT EN ACTIVITÉ.</b> <b>Patrick Clémenceau</b>	<b>80</b>
		<b>QUE PENSER AUJOURD'HUI DES RAPPORTS ENTRE L'EMPLOI ET LA FORMATION</b> <b>Jean-Pierre Jallade</b>	<b>90</b>
		<b>RESSOURCES DOCUMENTAIRES CHOMAGE ET FORMATION :</b> Orientations bibliographiques	<b>97</b>
		<b>RESSOURCES DOCUMENTAIRES TRANSFERT DE TECHNOLOGIE</b> Sélection bibliographique	<b>107</b>
		<b>SITUATION INTERNATIONALE</b> Formation et lutte contre le chôma- ge : éclairage européen. <b>Roger Faist</b>	<b>125</b>

**57**

MARS 1981

AU SOMMAIRE DU N° 58 : CHOMAGE ET FORMATION II

# Théâtre et authenticité au Mali

**S**il est un discours en Afrique qui n'en finit pas, c'est bien celui sur l'authenticité. Péremptoire ou oblique, s'affirmant avant tout culturel mais politiquement toujours suspect, il est devenu un morceau en soi d'authenticité africaine, qu'aucun responsable africain ne peut se permettre de négliger, si contradictoire qu'en soit le propos depuis vingt ans. De la toque de léopard de Mobutu aux rêves athéniens de Senghor, que n'est-il proposé aux foules ébahies dans les nouveaux souks aux valeurs éternelles de l'Afrique! (1).

L'Afrique profonde, l'Afrique villageoise, n'est cependant guère concernée encore par cette quête pressante d'identité nouvelle, cette « longue marche » des plus conscients de ses enfants vers « l'Afrique de demain », personnage mythique d'une pièce malienne. Quête limitée et tâtonnante, à la fois contrariée et exacerbée par les bouleversements trop rapides du développement. Mais si les mentalités profondes ne changent que lentement, des modes de vie contradictoires se télescopent chaque plus violemment, même en brousse, et conduiront tôt ou tard chaque Africain à se poser les anciennes questions : qui est mon père? qui suis-je? où est ma place?... Les plus pressés y vont tout de suite de leur réponse, chacun la sienne, sans toujours songer qu'une culture se vit longtemps avant de se définir et que, ce que dans leur hâte de faire l'Histoire, ils affirment authentique, n'est peut-être qu'a priori personnel, inspiré par leur impatience de parler pour les autres...

Professeur de théâtre au Mali pendant quatre ans, j'ai vécu dans ce pays quelques unes de ces tensions « historiques » entre verbe culturel réducteur et réalité. Tension à laquelle j'ai inévitablement contribué en enseignant sans trop de complexes, du moins à mes débuts, l'art d'être un « authentique » comédien noir grâce à des techniques de Blanc... Mais la nécessité de réfléchir à la portée d'une telle intrusion dans l'Afrique déboussolée d'aujourd'hui m'est vite apparue. Avec

►  
(1) Un article de cet auteur sur le même thème est paru en juillet 1981 dans la revue *Recherche, pédagogie et culture*.

élèves et comédiens j'ai tenté de m'interroger sur l'essentiel, c'est-à-dire sur ce que pourrait être un théâtre véritablement malien. Réflexion qui risquait d'aboutir à un discours de plus sur l'authenticité —, et blanc de surcroît! — s'il n'apparaissait évident que nos repères culturels, nos « valeurs » occidentales de civilisation, sont devenus, pour beaucoup d'entre nous, aussi incertains que le sont les valeurs déchirées de l'Afrique d'aujourd'hui pour les Africains. Les marges laissées à l'affirmation culturelle originale en Occident sont chaque jour plus étroites et la menace d'écrasement, sous le rouleau compresseur de « modèles » à diffusion mondiale, y est peut-être plus immédiate encore qu'en Afrique. A terme, un terme sans doute proche, cette menace sera la même pour tous, Blancs ou Noirs. Dès lors, la conscience de l'identité du péril, celui d'être dépossédés de nous-mêmes, individus comme sociétés, devrait nous inciter à l'entraide, dans une commune préoccupation de survie culturelle. Faute de quoi, on peut craindre que nos particularismes blancs ou noirs, qu'ils soient artistiques ou simplement humains soient rapidement ramenés au rang de curiosités folkloriques.

---

## **Du bien-fondé d'une mesure ou de l'arbre qui cache peut-être la forêt :**

---

Fait nouveau au Mali : pour la première fois depuis l'indépendance, les pièces de théâtre, appelées « pièces maîtresses » dans les Biennales artistiques maliennes, devaient être jouées dans la mesure du possible, non plus en français, mais dans une des principales langues du pays (Bambara, Peuhl, Sonraï ou Dogon). L'importance de cette modification du règlement ne saurait échapper : elle clôt délibérément une époque du théâtre au Mali, époque encore fortement marquée par l'héritage colonial.

Comment n'avoir pas vu plus tôt, face à la faible scolarisation en français du Mali, que l'obligation enfin faite au théâtre de s'exprimer en langues nationales relevait du simple respect dû au public ? Le dialogue de sourds entre des auteurs forcés de s'exprimer en français et des publics qui, à 80 % n'entendent rien, ou presque rien, à notre langue, n'a que trop duré.

Il est clair également que la prééminence d'un modèle culturel étranger, maintenu et véhiculé par le français, est incompatible à terme avec une politique d'indépendance véritable. La sensibilité nationale, pas plus que le souci d'identité culturelle, ne peuvent éternellement s'accommoder de cet envahissement toujours recommencé. Tout a été dit enfin sur l'importance de la revalorisation de la langue maternelle pour un peuple en quête de lui-même.

On peut craindre cependant que la popularité même de cette mesure de « nationalisation » linguistique soit périlleuse pour le théâtre malien. Elle risque, en effet, si on n'y prend garde, de faire passer au second plan les interrogations d'objectifs, plus décisives peut-être pour cet art au Mali que celle de la langue. J'en citerai quelques-unes qui me semblent essentielles :

- A quel intérêt effectif du public répondent les formes actuelles de spectacles dramatiques au Mali ?

- Quel rôle devrait jouer un théâtre Malien, du point de vue des responsables nationaux, dans le développement du pays ?
- Quel rôle pourrait jouer ce théâtre (dans sa forme traditionnelle ou dans une autre), dans le contexte antagoniste actuel d'une communauté agraire illettrée, — mais aux codes culturels encore résistants, — et d'une société semi-urbaine, en mutation rapide et désordonnée ?
- Quels critères de rentabilité devront être retenus pour apprécier l'impact du théâtre sur les divers publics du pays et asseoir une politique théâtrale durable ?
- A quelles conditions de liberté un théâtre malien peut-il se développer ?
- Enfin, si l'on veut bien prendre un peu de recul sur la situation actuelle, quelle place occupe réellement le « fait théâtral » moderne, dont chacun sait qu'il est pour une bonne part importé, dans la dynamique culturelle malienne ? En d'autres termes, ce qu'il est convenu d'appeler « théâtre » c'est-à-dire un art de représentation largement tributaire jusqu'ici de techniques de scène occidentales, est-il susceptible de développements originaux au Mali ? Le risque n'existe-t-il pas qu'il apparaisse, même parlé en bambara ou en peuhl, de plus en plus étranger, faute de possibilités réelles d'adaptation à l'inspiration et au plaisir africains ? Un théâtre essentiellement basé sur l'échange verbal transposé, comme celui des « pièces maîtresses » présentées aux Biennales, nécessite, pour être dramatiquement efficace, une organisation rythmique, des ellipses de langage, des ruptures visuelles et sonores — pour ne citer que ces quelques caractéristiques formelles — souvent fort éloignées du plaisir que le public africain aime prendre au spectacle. Faut-il rappeler également qu'une telle forme de théâtre est loin d'être universelle, et qu'en Afrique, comme dans d'autres parties du monde, des théâtres dansés, chantés, mimés, des théâtres d'ombres et de marionnettes, des théâtres de masques, etc. savent parler à leurs publics de manière aussi précise et les retenir par des ressorts dramatiques aussi efficaces que le discours théâtral occidental ? Non que je veuille nier l'apport de l'Occident : il est une certaine forme de conflits modernes entre individus et sociétés, que son théâtre rend peut-être mieux que d'autres. Mais ces conflits ne sont pas tous africains et ils ne sont certainement pas toute l'Afrique.

---

## **Le théâtre au Mali aujourd'hui**

---

Ce qui frappe le spectateur étranger au Mali, c'est la multiplicité et la richesse des langages de ce pays. On n'y parle pas seulement plusieurs langues, mais chaque groupe humain, presque chaque communauté, s'y exprime fortement par ses danses, ses chants, ses instruments, son « théâtre » propres. « Sorties » dramatiques, diurnes ou nocturnes, des masques traditionnels, spectacles de marionnettes des bords du fleuve ou de la savane, théâtre satirique paysan du « Kotéba » — véritable *commedia dell'arte* africaine —, « opéras » dansés, chantés et mimés, racontant les vies légendaires des héros-fondateurs, toutes ces expressions d'une sensibilité originale, millénaire, sont encore là, à quelques kilomètres de la capi-

tale, voire à Bamako même où elles continuent à drainer les foules.

Spectacles modernes aussi, trop faiblement suivis jusqu'ici, pour les raisons de langue déjà évoquées, mais dont la valeur éducative et le rôle de tribune pour la jeunesse sont certains depuis l'Indépendance. Des dizaines de pièces nouvelles sont écrites pour chaque Biennale, qui s'efforcent de dire, même maladroitement, les problèmes de l'heure au Mali et le quotidien des gens.

Le théâtre National joue, à cet égard, un rôle essentiel de groupe de recherche et de création. Les autorités, après en avoir longtemps craint l'impact politique, semblent avoir pris conscience, grâce aux récents succès de la Compagnie dans tout le pays, de la rentabilité culturelle de son travail. Pour avoir porté pour la première fois à la scène un grand texte peuhl — recueilli et transcrit en français par Amadou Hampaté Bâ —, puis joué — en bambara cette fois — une adaptation semi-improvisée de vieux « Kotébas » paysans, la troupe, de suppôt de l'étranger (n'était-elle pas « conseillée » jusque-là exclusivement par des Français?) est en passe de devenir le fer de lance de la nouvelle politique d'authenticité malienne.

Anticipant sur ma conclusion générale, j'avancerai que la difficulté majeure pour les responsables culturels maliens pourrait être, face à cette richesse d'inspirations et de formes, d'en préserver précisément la diversité, de la garder des surenchères du moment, de celles qui louent un jour et brûlent le lendemain, au nom d'authenticités provisoires...

---

## Des publics ou du plaisir africain au théâtre

---

Qui va au théâtre au Mali? Existe-t-il un « plaisir africain » au théâtre — qui témoignerait, à sa manière, de « l'authenticité » d'un spectacle en Afrique?

Rappelons d'abord l'irréalisme, en Afrique comme en Occident, de la quête d'un même théâtre pour tous, obligatoirement « populaire ». La variété actuelle des situations, des formations reçues, des aspirations, conduit, au Mali comme ailleurs, à une nécessaire diversification des propositions artistiques. L'unanimité dans l'accueil d'une œuvre est rare et ne peut être le fait que d'une situation historique exceptionnelle ou de la rencontre, plus rare encore, d'une époque et d'un grand auteur. Elle ne saurait, en aucun cas, être instaurée par décret, ou sortir, idéalement, des cartons d'un animateur.

On peut distinguer trois publics au Mali. En premier lieu, un groupe restreint de privilégiés, formé, d'une part, d'une petite élite intellectuelle cultivée, d'autre part, de fonctionnaires et de cadres moyens. Tous parlent français et recherchent dans le spectacle, en plus d'un divertissement, le plaisir d'une certaine ouverture sur le monde : plaisir de « classe » également, qui permet de se démarquer du populaire illettré.

Vient ensuite le public scolaire. Il aurait pu constituer le public idéal, à la fois passionné et critique dont le théâtre malien avait besoin. Mais son impréparation,

ajoutée à son impécuniosité, ne lui ont que rarement permis de jouer ce rôle. Seul un effort continu d'information et de diffusion dans les écoles, aurait permis à la Compagnie Nationale d'éveiller réellement ce public au théâtre. Elle n'a pas eu les moyens, jusqu'ici, d'une telle politique.

J'en viens au public populaire, soit 95 % de la population ! Disons tout de suite qu'il ne va pratiquement jamais voir le théâtre des « instruits » (sauf, par sympathie pour ses enfants, à l'occasion des compétitions artistiques locales). Cela parce qu'il ne comprend pas le français, cas le plus fréquent, ou parce que la forme de ce théâtre le dérouté trop. Mais il va au spectacle ! il ne ferait même que cela, s'il le pouvait, tant le goût qu'il y prend est grand. Plaisir inimaginable en Europe, plaisir « partageux », comme disent les paysans de chez nous, à la fois puissant et gai.

Peut-on cependant parler d'une spécificité du plaisir africain, au théâtre ? Question insidieuse, comme toutes celles qui tendent à isoler des comportements pour les classer ou, pire, les opposer. Question dangereuse si les réponses enregistrées autorisent des responsables culturels à ne plus promouvoir qu'un théâtre sûr de plaire, donc économiquement et politiquement « rentable ». La rentabilité ainsi conçue, conduit inmanquablement à un nivellement par le bas. Je ne voudrais rappeler, à cet égard, que les années qu'il a fallu, aussi bien du côté malien que français, pour admettre, au moment de programmer un spectacle étranger à Bamako, que le populaire n'aime pas que rire, n'aime pas que les coups de pieds au cul...

Ce public court d'abord entendre de belles histoires. Je dis bien « entendre », les aspects visuels de la représentation ne paraissant être que les relais momentanés d'un plaisir essentiellement d'écoute. Plaisir inlassable, participant, à l'évidence, du vieil envoûtement oral des récits de griots ou de conteurs. Que dire de ces amoureux de « l'Épopée mandingue » — ils sont foule à Bamako —, qui ont déjà vu trente fois le même spectacle en quelques années et qui ne cessent d'y retourner, comme on va chez soi ? Ils ne regardent même plus la scène, ils « entendent » le spectacle de l'intérieur, en causant avec le voisin ou en mangeant des cacahuètes !

Mais qu'est-ce qu'une belle histoire ? C'est presque toujours une histoire du passé. Le présent n'a que rarement de quoi faire rêver. Quant à l'avenir, il est dans la main de Dieu et n'occupe encore qu'une place infime dans l'imaginaire du petit peuple africain, trop préoccupé par ses problèmes quotidiens de survie. Cette histoire devra toujours comporter une leçon morale ou sociale. Leçon qui sera répétée jusqu'à satiété — la redondance faisant partie du bonheur éprouvé à l'entendre —. Chacun de ses énoncés au cours d'une représentation, devient dès lors le repère d'un moment particulier de plaisir, plaisir que la petite sentence morale (souvent en forme de proverbe) qui lui est attachée suffira à faire renaître plus tard, chez soi, entre amis, installant aussitôt une jubilation complice entre « initiés ».

Pour que la mémoire puisse ainsi jouer, cette histoire doit être aussi linéaire et aussi peu elliptique que possible. Elle ne craindra pas les redites, ménageant au public des rendez-vous répétés avec les mots et les images, — dont le souvenir

fera de chaque spectateur un connaisseur — comme pouvaient l'être autrefois nos amateurs d'opéra. Pour faciliter cette mémorisation immédiate, le rythme dramatique devra être nécessairement moins rapide, moins tendu que chez nous, laissant toute sa liberté à l'attention (dont les distractions fréquentes, — comme par exemple l'écoute d'un transistor en pleine représentation! — nous paraissent, à nous, Européens, incompatibles avec une écoute sérieuse...).

Liberté qui modifie, en définitive, toute la perception du spectacle : l'identification poussée aux personnages et aux situations, exigée le plus souvent par notre théâtre (laissons Brecht de côté...) fait place ici à une sorte de jeu permanent de re-présentation d'images et de sons au milieu desquels le spectateur voyage à sa guise, à dos d'âne ou en car rapide. Il est frappant, à cet égard, de constater à quel point l'incarnation trop forte d'un sentiment dans un acteur, son identification trop poussée à un personnage, heurte la sensibilité du public africain non averti : je pense qu'il y a pour lui, consciemment ou non, de l'indécence, voire un comportement sacrilège, à se livrer ainsi. Cela suffit sans doute à expliquer ce qui choque si fort l'étranger : le rire africain devant l'émotion jouée, particulièrement devant l'émotion liée à la souffrance physique et à la mort. Rire de défense, mais rire symptomatique surtout d'une « lecture » du fait spectaculaire très différente de la nôtre, lecture que je qualifierai paradoxalement de non-dramatique. Eclairante à cet égard est la relation du danseur masqué à son masque : il n'est en aucun cas le personnage représenté (dont le masque signifie en fait l'absence présente, si je puis dire) mais parle de lui par les particularités de la figure dont il revêt son visage, par sa danse et par ses gestes. De même le conteur ou l'improvisateur du Kotéba n'incarnent pas, au sens où nous l'entendons, des personnages, mais les racontent, les évoquent, en interprètent quelquefois certains comportements caractéristiques, mais avec toute la distance de la moquerie.

Distance fondamentale. Mais qui ne signifie pas pauvreté d'imagination. Sinon comment expliquer l'intensité du plaisir éprouvé, intensité qui surprend tout étranger découvrant l'Afrique ? Des Européens, mais aussi des responsables africains, en déduiront trop facilement que « tout les amuse... », — l'étape suivante, la porte ouverte au n'importe quoi, étant : « l'essentiel, n'est-ce pas, est qu'ils s'amusent » ! —. Mais de quoi s'amusent-ils ? Les réponses condescendantes ne tardent généralement pas : mais des grosses ficelles, bien sûr ! des coups de pied au cul (bis), au mieux, d'histoires de ménage... Pas plus qu'en Europe, on n'accorde de crédit à l'imaginaire paysan, — paysan et illettré de surcroît en Afrique —. On ne croit pas possible qu'un « broussard » (et le citadin bamakois a encore, par bien des côtés des réactions paysannes), ait ressenti quelque chose, qu'en lui, aient pu cheminer des sentiments, s'il n'a pas ri bruyamment. Cet imaginaire africain m'est apparu au contraire, étonnamment sensible et ouvert et j'y vois une chance du théâtre en Afrique. Il reste à s'y intéresser vraiment, en cessant d'y déverser n'importe quoi.

Autre « faible » du public africain : le goût de l'exploit. Le théâtre malien, celui qu'aime le peuple, en est plein. L'exploit est en soi théâtral. Il est ce qu'on montre, ce par quoi on existe un instant dans le regard et le cœur des autres. Pour beaucoup, il est le seul moment d'émergence sociale individuelle autorisé, mieux, approuvé. Acrobaties, numéros comiques, improvisations parlées ou mimées, solos de chant... aucun théâtre malien authentique ne saurait esquiver ce

besoin de parade, tant chez l'acteur que chez le spectateur. A cet égard, s'il y a identification quelque part entre scène et salle, c'est bien au niveau de ce bonheur d'être vu et entendu.

Caractéristique enfin de ce public, son besoin de partager. Ce plaisir est comme une houle qui soulève les spectateurs par paquets entiers, les jette dans les bras les uns les autres et les fait se raconter (« se traduire » ?) le spectacle dans le temps même de la représentation à grands coups d'interpellations joyeuses. Pour cela, il faut être nombreux. Un théâtre africain qui ne serait pas d'abord possibilité d'un vécu collectif important, a peu de chance d'intéresser, car être nombreux, c'est être plus libre face à une société africaine encore terriblement contraignante. C'est pouvoir donner librement cours à son plaisir, dans l'euphorie du partage. Et foin du terrorisme artistique de metteurs en scène exigeant silence et retenue !

---

## Des priorités de demain

---

De ce trop rapide survol des différentes formes de théâtre au Mali, de ses langages et de ses publics, est-il possible de conclure à l'authenticité plus grande de tel ou tel genre malien ? Ce serait risquer, une fois de plus, d'enfermer la création dramatique, et avec elle l'avenir de ce théâtre, dans des a priori appauvrissants. Sa force réside, nous continuons à le penser, dans sa diversité, diversité d'inspiration, de destination, de langages, et, ajouterons-nous de langues.

Kotéba, théâtre dansé ou chanté, masques et marionnettes, théâtre satirique, c'est tout un répertoire moderne malien en puissance, tout un éventail de langages dramatiques, au départ traditionnels, mais qu'une politique culturelle consciente peut aider à dire le présent, seul temps réel du théâtre.

Comment imaginer également le développement de ce que j'ai appelé le théâtre de création, jusqu'ici essentiellement joué en français ? il serait, à mon sens, particulièrement regrettable de lui assigner des objectifs trop contraignants, (comme de l'obliger à s'exprimer dans une langue déterminée), là où sa vocation est précisément d'être un creuset où s'expérimentent les mutations. J'ajouterai : là où s'inventent les auteurs de demain. La plus grande liberté artistique et, autant que possible, politique, devrait être laissée à ce théâtre, qui, au stade actuel de son développement au Mali, ne peut être qu'un théâtre de recherche — recherche de répertoire, de styles, de mises en scène, de rapports nouveaux au public. « L'authenticité » de ce théâtre n'existe pas encore : elle est à inventer chaque jour. Cela exige du temps et des moyens matériels, de la liberté aussi et le droit à l'erreur — c'est-à-dire, en fin de compte, la confiance des dirigeants. Il y faudrait aussi un certain climat d'émulation, sans lequel tout s'enlise — et s'est déjà plusieurs fois enlisé au Mali —. La recherche ne peut pas être, à cet égard, la chasse gardée d'un groupe officiel plus ou moins fonctionnarisé —. L'interdiction actuelle dans ce pays de toute troupe privée me semble de ce point de vue un non-sens.

---

## Formation et authenticité

---

Il serait trop long d'exposer ici en détail ce que pourrait être, à mon sens, une pédagogie africaine du théâtre au Mali. Une telle pédagogie n'est d'ailleurs, pour l'instant, qu'entrevue en Afrique, et cela tant par les enseignants africains que par les conseillers techniques étrangers. Le théâtre continue, pour l'essentiel, à être enseigné comme en Europe, avec, dans les meilleurs des cas, quelques efforts d'adaptation — quelques concessions — à l'africanité des comédiens... Je décrirai, pour ma part trois attitudes par lesquelles je suis passé, face à mes élèves-comédiens, trois attitudes qui correspondent, me semble-t-il, à trois positions du problème d'authenticité posé par l'enseignement du théâtre en Afrique.

### 1ère ATTITUDE

C'est celle du refus, brutal ou déguisé, de toute spécificité africaine au théâtre. Art occidental, les seules techniques pouvant y préparer seront nécessairement occidentales. Je suis là pour les enseigner et ce que les Africains en feront n'est pas mon problème. D'ailleurs que demandent-ils le plus souvent, si ce n'est précisément de connaître nos techniques? Les leur mesurer, voire refuser, c'est, de toute évidence, vouloir les maintenir dans les ténèbres extérieures, c'est refuser de partager nos acquits « scientifiques ». Côté africain comme côté français, ce qu'on attendait de moi était que je fasse des cours, c'est-à-dire que je transmette un savoir sans me préoccuper de l'interprétation qui en sera donnée ou de l'emploi qui en sera fait. Toute autre attitude relèverait de l'ingérence culturelle, laquelle conduit tout droit, comme chacun sait, à l'ingérence politique...

Mais, qu'on le veuille ou non, toute technique d'expression réfère à une histoire, à la fois de la collectivité qui l'a produite et de l'individu qui l'emploie. Sortie de là, elle tourne à vide et, dans le cas du théâtre en Afrique, conduit le plus souvent à un jeu parodique. A moins, bien sûr, que le « conseiller » considère le terrain comme conquis une fois pour toutes et impose par la force la manière de respirer et de sentir gauloise. On en est malheureusement encore souvent là.

### 2<sup>e</sup> ATTITUDE

Ce serait l'attitude inverse, aussi absolue dans son propos que la première : je ne suis pas ici pour faire valoir ma culture mais pour aider les Africains à affirmer la leur. Sachant par expérience quelle dénaturation de son jeu produit déjà chez le comédien noir la seule obligation de s'exprimer en français, et, plus généralement, quelle dépendance physique et psychique entraîne pour tout acteur la pratique régulière d'une technique étrangère, je refuse d'ériger mes connaissances du métier en règles universelles. J'essaie au contraire, patiemment, de connaître l'univers africain pour en découvrir et analyser l'inspiration et les contraintes propres, connaissance à partir de laquelle il sera peut-être possible d'imaginer un enseignement différent, à la croisée du passé et du présent maliens.

Sans doute, les techniques enseignées dans les conservatoires européens à l'ancienne mode (ils le sont presque tous encore en Afrique), développent-elles chez les comédiens doués pour l'imitation une certaine forme de virtuosité vocale et quelquefois corporelle que je ne critiquerai pas ici. Mais est-il besoin de rappeler que ces techniques ne sont ni universelles ni innocentes ? Elles servent un certain type de jeu, imposé par les traditions et les goûts d'une époque et d'un pays. Elles témoignent d'une hiérarchie des langages particulière à chaque société, favorisant, suivant les latitudes ou l'histoire, le corporel ou l'oral, l'émotionnel ou le cérébral, le rythmique ou le mélodique, etc. C'est donc mystifier les élèves que de leur affirmer la valeur en soi de ces outils, en prétendant de surcroît que leur possession conditionne toute inspiration.

Autre constat : très peu d'études sérieuses ont encore été faites des techniques traditionnelles d'expression en Afrique, et particulièrement au Mali. Les thèmes d'un certain nombre de spectacles de danse ou de masques, voire de Kotéba, ont sans doute été analysés, leur déroulement dans le temps ou l'espace plus ou moins décrits. Mais les techniques proprement dites de leurs interprètes, corporelles, vocales, gestuelles, rythmiques, etc., qui les a observées et étudiées en praticien averti ? Le plus souvent, on se contente de parler de « dons naturels » ou « d'acquits mimétiques ». Le mime Decroux n'a pas eu trop d'une vie entière pour analyser le geste humain et en tirer sa « grammaire corporelle », fondement du mime moderne occidental. Or il n'est que de constater avec quelle rapidité les jeunes urbanisés de Bamako ont oublié, complètement oublié, les gestuelles traditionnelles, celles du corps comme celles de la voix, pour réaliser l'urgence d'un recensement de cette Afrique physique et d'une pédagogie capable de la rendre à ses artistes.

Les élèves comédiens à de rares exceptions près, ne savent plus ni danser (sinon gigoter en rythme), ni chanter, ni proférer. Plus gravement : ils ne veulent plus faire « ça », « ça » étant synonyme pour eux de barbarie primitive. Ils veulent, par contre, « faire du théâtre » !

Ajoutons que le corps de l'Africain, tel que sa relation au sol, à l'espace, à l'effort, l'a progressivement modelé, n'est pas le même que le corps de l'Européen, corseté par plusieurs siècles de vie urbanisée — au sens où l'entend Decroux de « l'homme de salon » occidental : figure abstraite qui n'a plus besoin depuis longtemps de fournir d'effort musculaire véritable et se promène, raide comme un i, dans un monde partout semblable à un vaste salon, au sol rigoureusement plan et dégagé —. J'entends déjà crier au racisme ! Mais pourquoi ne pas revendiquer cette différence aussi, dès lors qu'elle existe, plutôt que de vouloir la gommer et contraindre le comédien à un corps d'emprunt ?

### 3<sup>e</sup> ATTITUDE

Ce serait celle du compromis, de la **mutation lucide**. On a assez dit que l'Afrique vit une époque de transition. Le métissage des civilisations n'est plus évitable, l'acculturation des élites, un fait acquis déjà. Tout cela n'est d'ailleurs pas forcément regrettable. Mais il faut, je crois être modeste, ne pas décider trop vite aujourd'hui de ce qui est ou n'est pas africain, et, s'agissant de formation théâtrale, s'en tenir pour l'instant avant tout à une **politique d'incitation**.

Incitation a la recherche d'abord : le théâtre au Mali reste à inventer, ses thèmes comme ses langages à découvrir chaque jour. Pour cela, ce n'est pas d'interprètes-fonctionnaires dont le pays a besoin, mais d'explorateurs, de proposants inlassables.

Incitation à oser ensuite : en poussant les élèves à prendre le risque de dépasser ou même de rejeter les modèles convenus, au profit d'une invention personnelle. Il y a, à cet égard, un bon et un mauvais usage des techniques étrangères. J'en donnerai pour seul exemple ici le cas, épineux entre tous, de la sacro-sainte diction, hors de laquelle il n'y a, comme chacun sait, point de salut dans nos conservatoires, français ou africains. J'ai tenté à Bamako, au bout d'un an de tâtonnements, de renverser les rôles : j'étais l'élève, et les élèves, mes maîtres. Je leur ai demandé de m'apprendre des chants et des proverbes en bambara ou en peuhl, de me les apprendre de telle sorte, que moi, qui n'entendait pas un mot à leurs langues, puisse en ressentir la beauté, la musique, le rythme. C'était les engager dans la voie du mieux dire par ce que Du Bellay appelait déjà un « acte d'amour » : l'amour de sa langue. Ils devaient faire aimer leur langue à un étranger. Un jour, pour essayer, on est passé au français et c'était à mon tour à leur en faire goûter les « bijoux sonores » et les exigences particulières. Nous avons avancé comme cela, tantôt en bambara, tantôt en français, de plus en plus techniquement, en nous efforçant cependant de ne jamais séparer le plaisir de parler de celui d'écouter. Des différences fondamentales sont apparues, mais aussi des nécessités communes, comme celles de l'énergie, de l'organisation du souffle, de la recherche des meilleurs résonateurs personnels, etc. Nous sommes passés ainsi progressivement, dans les deux langues, de la voix sensible à la voix portée, du parler intime à la profération, faisant finalement de la diction sans le savoir... Je voulais que les nécessités techniques de la parole se révèlent d'elles-mêmes, au hasard des situations, des différents types de discours, des différentes langues et que disparaisse ainsi le besoin de modèles.

Un complément de formation en Europe ou en Amérique peut cependant être utile, à condition qu'il ne vienne ni trop tôt, ni surtout sans que son objectif soit clairement défini pour l'acteur. J'ai découragé ainsi par tous les moyens un jeune metteur en scène malien de partir à l'étranger, tant qu'il n'aurait pas trouvé ce qu'il voulait faire dans son pays et qu'il n'ait étudié, avant son départ, les nécessités artistiques et techniques d'un projet personnel précis. Plutôt qu'un séjour de longue durée hors d'Afrique, je lui ai conseillé un simple stage de perfectionnement de quelques mois, dans une institution théâtrale européenne susceptible de lui apporter les éléments d'information et de pratique qui lui manquaient pour sa réalisation au Mali. Abordées sans objectif aussi nettement délimité, ses études à l'étranger avaient toutes les chances de le détruire en tant que créateur africain.

En résumé, un enseignement dramatique soucieux de préserver, voire de développer la spécificité africaine de l'acteur, doit à l'évidence, commencer par inventorier tout ce que l'Afrique — celle d'hier et celle d'aujourd'hui — peut apporter en inspiration et en techniques. Pour le complément, je ne pense pas qu'une école de théâtre africaine puisse à l'heure actuelle laisser ignorer à ses élèves l'expérience de siècles de théâtre ailleurs dans le monde. Mais il lui appartient impérativement, avant d'enseigner une technique étrangère, d'en faire naître d'abord le besoin.

## Conclusion

La recherche de l'authenticité, dont la préoccupation est normale pour toute culture sur la défensive, ne serait plus, conçue comme nous l'entendons, un raidissement sur le passé, un frein à l'échange, à la liberté de création, mais l'occasion d'une prise de conscience aiguë de la diversité des potentialités culturelles du pays. Plutôt qu'un alignement sur des définitions nécessairement provisoires de ce qui est ou n'est pas malien, je proposerais que par « authenticité » on entende **réalité vivante**. Réalité dont l'appréciation exacte suppose la reconnaissance non seulement de toutes les ressources traditionnelles du pays mais aussi des freins qui entravent encore la création.

Fidélité au patrimoine culturel, — artistique, éthique, spirituel, — oui, sans nul doute, mais, s'agissant de théâtre, fidélité d'abord au vécu présent des hommes et des femmes de ce pays. Un théâtre malien qui ne pourrait, pour quelque raison que ce soit, dire cet aujourd'hui, périrait tôt ou tard d'inanition. Et peu importe dès lors en quelle langue il exprimerait son inauthenticité.

L'authenticité, que je définirais comme la vérité grandissante d'un peuple, ne peut, à mon sens, être qu'en recherche, être qu'une question sans cesse reposée. Sans cette indéfinition, sans la liberté qu'elle implique pour le créateur d'aller et venir dans le champ du vécu, individuel et collectif, l'inspiration restera stéréotypée et le théâtre sans avenir.

Armand Dreyfus

« STAGES AVANT-PREMIERES FESTIVALS »

PARUTION DE 3 VOLUMES DE TRAVAUX  
DANS LA COLLECTION : DOCUMENTS I.N.E.P.

N° XXXVI, XXXVII, XXXVIII

Ces stages organisés depuis 6 ans par la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de Vaucluse, ont pour objet de travailler sur un aspect particulier de la pratique théâtrale, suivant l'actualité des différents festivals de la région ou plus généralement celle du théâtre contemporain.

Leur originalité consiste à tenter une réflexion sur la pratique en réunissant autour d'une quarantaine de stagiaires (animateurs, animateurs en formation, enseignants, étudiants, acteurs), divers spécialistes théoriciens et praticiens, selon le thème choisi. C'est ainsi qu'en associant ateliers de formation et groupes de réflexion, ces sessions ont été amenées à laisser une trace écrite, témoin pour les stagiaires d'un cheminement passant de l'initiation pratique à la réflexion et à l'écriture.

C'est la trace de cette recherche qui a été retranscrite dans ces trois premiers volumes :

— VOLUME I : « l'Acteur, sa présence et la voix » selon les travaux des stages :

- Nature et rôle du phénomène vocal dans la pratique théâtrale : 1975
- La présence de l'acteur : 1976
- Une « formation » pour quel acteur : 1977 (Document n° XXVI) - 30 F

— VOLUME II : « l'Acteur et le masque » selon les travaux des stages :

- Le corps et le masque : 1978
- Trois approches du masque : 1979 (Document n° XXXVII) - 30 F

— VOLUME III : « le théâtre musical » selon le travail du stage :

- Le théâtre musical : 1980 (Document n° XXXVIII) - 30 F

Les 3 volumes au prix de 75 F.

*On peut se procurer ces documents en s'adressant à :*

**INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE**

*Service des publications*

**78160 MARLY-LE-ROI**

*en joignant à la commande un chèque à l'ordre de :*

*Monsieur l'Intendant de l'Institut National d'Éducation Populaire*

# Une ville se raconte, une ville se rencontre

**U**ne ville se raconte : c'était l'intitulé du projet FIC proposé en décembre 1978 par un groupe d'enseignants du lycée Emmanuel Mounier (dont un adjoint au maire délégué à la culture) et le Théâtre du Campagnol, et adopté par le conseil municipal socialo-communiste. C'est aujourd'hui le nom de l'association qui, au bout de deux ans, comme le prévoit le projet FIC, a pris le relais, avec autant de vitalité qu'elle a peu de moyens, la municipalité continuant seule à la subventionner, dans la mesure, limitée, de ses moyens.

*Chatenay-Malabry, dans la banlieue-sud de Paris, 32000 habitants, offre l'image d'un patchwork de quartiers où l'on peut lire son histoire. Le vieux centre a gardé son aspect de village, avec sa petite église, son bistrot bas de plafond illustré par un buste de Voltaire, natif des lieux. Beaucoup de longs murs, à Chatenay : tout près du centre, ceux du CREP\*, dont le parc et les bâtiments sont ouverts à toute une série de stages de formation, les « murs blancs » du Lycée Mounier et des personalistes, un peu plus loin ceux de la Vallée aux Loups, et ceux des pépinières Croux, en pleine activité – il y a même les concerts Croux –, à côté des anciens vergers abandonnés, restes d'un Chatenay maraîcher où, il n'y a pas si longtemps, les bretonnes venaient se faire traiter de « Bécassine » au temps de la cueillette des fraises. Beaucoup de « cités » aussi – la ville-dortoir après la ville résidentielle –, la première la Butte rouge, qui doit son nom à l'ocre rouge des bâtiments (jamais plus de quatre étages, à l'exception d'une « tour » d'avant-garde), et un peu à l'époque et au choix de sa naissance, 1936, le Front Populaire. Et les autres : la Briaude, enclavée par la route nationale, et les ensembles plus récents, plus coquets. D'industrie, peu ou point. C'est dire que la commune n'est pas riche. C'est dire aussi les heures passées dans les transports. La « ligne de Sceaux » devenue RER s'arrête à Robinson – qui a perdu ses guinguettes – à plusieurs kilomètres de Chatenay.*

► \* Centre Régional d'Education Populaire.

Chatenay, une ville composite, au « tissu urbain » mal cousu, riche de plusieurs passés. En 1975, un groupe d'enseignants du lycée Emmanuel Mounier fait appel à quatre comédiens du théâtre du Soleil, dont Jean-Claude Penchenant, pour animer, une fois par semaine, dans le cadre du « temps banalisé » (autrement dit les éphémères 10 %), un atelier d'expression théâtrale, d'abord commun aux élèves et aux professeurs, puis réservé aux enseignants qui répercutent ensuite ce qu'ils ont acquis dans leur propre travail avec les élèves. Déjà on travaille sur le passage du récit oral au jeu théâtral, préfigurant toute la démarche d'Une Ville se Raconte. Premiers effets sensibles de ce travail (qui se poursuit): les contacts pris avec le lycée, et multipliés à l'intérieur du lycée, s'étendent à la ville de Chatenay ; une réflexion se développe sur l'utilisation du théâtre en milieu éducatif.

Du lycée à la ville : il se trouve qu'un des enseignants d'Emmanuel Mounier, Roger Troppéano, est aussi conseiller municipal adjoint à la culture; sur sa proposition, appuyée par Gérard Lefèvre, (qui anime Chatenay-Action-Culture, qui a fait racheter par la mairie le vieux cinéma le Rex dont il a pris en main la nouvelle programmation), le conseil municipal adopte, après débat, le projet FIC Une Ville se Raconte, pour 1979-1980. Il s'agit d'« aller dans le sens d'une articulation entre le culturel et le socio-culturel, les créateurs avec leurs œuvres d'une part, et les groupes sociaux d'autre part ».

Les partenaires du projet FIC sont donc : le théâtre du Campagnol, la municipalité, et les ministères de l'Education (la mission d'action culturelle), de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Culture (qui ne subventionne pas l'opération, mais seulement, et très modestement, le Théâtre du Campagnol), le secrétariat d'Etat aux Universités, et la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale. Toutes ces interventions reflètent à la fois la configuration complexe de Chatenay et le travail de prospection et de contacts entrepris par l'équipe du Campagnol auprès des divers groupes sociaux susceptibles d'être intéressés par le projet : les établissements universitaires, Faculté de pharmacie et Ecole Centrale, les associations de quartiers ou de locataires, le « mille clubs » de La Briarde, les foyers du « 3<sup>e</sup> âge », en particulier le foyer Verdi, dans la cité de la Butte Rouge, sans parler du lycée et des collèges où le travail avait déjà été entrepris.

Trois urgences parallèles se sont manifestées pour le Théâtre du Campagnol : constituer un « corpus » de récits des Chatenaisiens de tous âges, mais ce sont surtout les « anciens » qui ont apporté leur contribution aux soixante heures d'enregistrement recueillies :

- Mettre en place des ateliers dans le cadre des écoles, associations, facultés, pour donner aux enfants, adolescents ou adultes qui souhaitaient y participer, les éléments d'une technique d'expression théâtrale permettant de passer du récit au jeu ; installer l'ancienne piscine de la Butte Rouge, prêtée par la mairie au Théâtre du Campagnol, pour en faire à la fois un lieu de création théâtrale et un lieu où se sont regroupés progressivement les divers ateliers.
- Equiper le lieu : la grande salle des cabines a été transformée en salle de répétitions, deux petits bureaux, un foyer et une cuisine ont été installés ; le bassin a été utilisé comme lieu de répétition et comme atelier de construction de décors, le foyer a été provisoirement utilisé comme atelier de costumes pour la

création de trois spectacles (En R'venant d'Expo, de Jean-Claude Grumberg, Faut être Gentil avec les Dames, cabaret 1900 joué et chanté par quatre comédiens du Campagnol et quatre chanteurs de l'Atelier Lyrique Expérimental, et Le Bal. Tout cela a représenté quarante tonnes de démolitions, des centaines de mètres carrés de peinture et de tapis-brosse, des modifications de l'installation électrique, tous ces travaux étant exécutés par l'équipe du Campagnol qui a pu ainsi se salarier en partie, et répéter parallèlement ses spectacles.

Les récits : très vite, il est apparu que les réunions de « conteurs » ne pouvaient constituer qu'une prise de contact pour des interviews individuelles. En groupe, la parole commence à se débloquer, mais les souvenirs se chevauchent, s'interrompent, bouillonnent, se corrigent les uns les autres. Mieux vaut le silence d'un appartement, le même, parfois, qu'on habite depuis 1936. Certains événements, de la guerre de 1939-45 en particulier, mais aussi un récent « hold-up » manqué, se retrouvent d'un récit à l'autre : il y a déjà une « saga » de la Butte Rouge.

Les différents groupes de travail n'en sont pas venus tout de suite à jouer les récits : il fallait d'abord se familiariser avec des exercices de libération du corps, de confiance collective, de constitution d'un groupe (exercice « d'échange de gestes », de « chœur » : progressivement, un groupe se constitue, qui bouge collectivement sous le regard d'un « messenger », jusqu'au moment où le chœur « refuse » le « messenger » en ne répondant pas à son mouvement ; un autre « messenger » entre alors en jeu). Peut-être ces exercices préparatoires ont-ils paru fastidieux à certains : de fait, les deux ateliers constitués autour de centres universitaires ont connu une certaine déperdition dans le nombre de participants ; assez vite, ils ont été regroupés en un seul atelier, transféré à la piscine. En revanche, un certain nombre d'adultes non étudiants se sont mis à les suivre assidûment. Aucune déperdition au contraire, dans les ateliers du C.E.S. Pierre Brossolette et du lycée, ni dans les ateliers destinés aux enseignants (un après-midi par semaine pour les professeurs du lycée, un atelier par quinzaine pour les professeurs de collèges). L'atelier « mille clubs » s'est arrêté de fonctionner quand les animateurs du club sont partis : il a été transféré à la piscine, avec un recrutement un peu différent : un certain nombre de lycéens l'ont suivi, à côté des fidèles de la Briau de. Où sont passés les « autres » ? On touche ici à un problème social qui dépasse les possibilités d'intervention d'une équipe de théâtre, celui du terrain de l'animation de quartier. Il semble que la médiation des animateurs socio-culturels de quartier soit ici nécessaire.

Les participants aux divers ateliers, ainsi que certains conteurs, se sont trouvés réunis au cours de trois stages au CREP de Chatenay, en avril, juin et décembre 79. Une classe de quatrième a pu, confrontée à d'autres classes, approfondir un travail entrepris sur l'Avare, de Molière. Les élèves ont exploré en improvisation les thèmes de l'argent, bien sûr, mais surtout des relations parents-enfants, en ayant recours au récit, réel ou imaginaire. D'autre part, deux récits ont particulièrement alimenté le stage : celui d'une ancienne institutrice racontant la disparition imaginaire d'une élève au cours d'une promenade au bois de Verrière, et tous les phantasmes racistes que ce « drame » (en fait, l'enfant ne participait pas à la sortie) avaient fait naître, chez les maîtres comme chez les enfants. Celui d'un immigré italien qui avait fui le fascisme, et qui raconte la prise en charge du travail agricole par les femmes et les enfants — et les machines —, pendant la guerre de 14-18, puis le retour et les luttes des soldats devenus chômeurs. Après

les exercices rituels de « déconditionnement » corporel, de relations, et de consolidation du groupe, après une écoute attentive des récits enregistrés, des petits groupes ont été formés, sous la direction des comédiens-animateurs. Peu à peu, une discipline de travail s'est établie, et les participants — nombreux — ont presque tous trouvé leur place dans l'improvisation collective. Des moments forts : celui où les enseignantes jouent le rôle des élèves, dans l'histoire de la sortie au bois de Verrière (et réciproquement) ; celui où Jean R., le conteur italien, vient « mettre en scène » les adolescents qui racontent son histoire, allant jusqu'à jouer son propre rôle pour rectifier un détail, mener l'action. Il passe du rôle de « metteur en scène » à celui d'acteur pour conduire, par exemple le déplacement du groupe des chômeurs. Phénomène intéressant : il a raconté ce soir-là des faits qu'il avait oubliés à l'enregistrement et que le groupe avait improvisés de lui-même, dans la logique de la situation. Il y a eu là une rencontre exceptionnellement chaleureuse entre les adolescents et un « ancien » soucieux de ses responsabilités, éclairant ses choix militants actuels (cela se passait au moment des élections pour le parlement européen) par les leçons du passé.

Le stage de juin a apporté une nouvelle donnée : la participation active des stagiaires à la création du spectacle du Campagnol, *En R'Venant d'Expo*. Ils ont improvisé, avec les comédiens, sur le public du Caf' conc' ; ce qui a débouché sur leur participation comme « acteurs collectifs » au tournage pour Antenne II de la dramatique tirée du spectacle. De même, les récits de Jean R. ont aidé les comédiens à trouver leurs personnages de militants syndicaux de l'avant-grand-guerre. Au stage de décembre, les rapports entre comédiens et stagiaires redevennent plus unilatéraux : la pièce a été créée, jouée, ils n'interviennent plus dans sa création mais travaillent sur les thèmes du spectacle qu'ils ont vu ou vont voir (par exemple, un groupe d'élèves montre, par le « théâtre-image », différentes visions de la guerre).

Cet échange entre la création et l'animation se développe en 1980 : il aboutira à une série de spectacles, donnés à l'occasion de Chatenay-Forum (la fête des associations locales, fin Mai 80), dont le *P'tit Bal du Sam'di Soir*, première ébauche du spectacle *Le Bal* créé en février 1981 à Antony. *Le P'tit Bal du Sam'di Soir* : sur une bande-son de trente-cinq minutes, quarante personnes, comédiens et « stagiaires » réunis, devaient, chacun sur le morceau de musique qu'il avait choisi, « faire une entrée », c'est-à-dire se montrer au public en donnant immédiatement les signes de ce qu'il est. Ce qu'il est : un vêtement qu'il a choisi, une démarche, un rythme, une mythologie de la musique (le tango, la valse-musette, le swing ou le cha-cha-cha). Tout ce qui sera retravaillé, exploré, approfondi pour *le Bal*.

Autre type de spectacle, joué également en mai 1980 : les récits. Des comédiens et des « stagiaires » ont choisi un récit enregistré à Chatenay, ont travaillé particulièrement certains passages, en cherchant à faire revivre le « modèle » : sa voix, son attitude physique, son langage propre, au point de pouvoir, dans une confrontation des divers conteurs, improviser une réponse, une intervention de leur personnage. Les récits ont été présentés au public pour la première fois au cours d'un grand pique-nique (« replié », à cause du mauvais temps, à l'abri d'un gymnase) à Chatenay-Forum. A l'heure du petit café, quand on commençait à remballer le pain et le saucisson, un conteur commençait à parler, sorti de la

foule, et immédiatement identifié comme comédien : la bretonne venue pour la cueillette des fraises, le retraité bougon ou le retraité débonnaire, racontant ses expéditions alimentaires pendant la dernière guerre, la doctoresse qui établissait de faux-papiers pour les juifs... Au total, une douzaine de conteurs, qui se retrouvaient, à la fin de leur récit, sur une scène, où les récits croisés dessinaient une mémoire impressionniste de la ville, sur les moments forts de Chatenay — la guerre — et de leur vie privée — l'installation dans les nouvelles HLM à partir de 1936.

Certains récits d'installation dans les logements étaient joués en courtes scènes à deux ou trois personnages. Le récit d'une charmante vieille dame (joué par une jeune femme de 25 ans) sur les guinguettes de Robinson, aujourd'hui disparues, venait s'intégrer à un spectacle masqué joué par un groupe de collégiens.

**L'Histoire de Marcelle**, une « ancienne » particulièrement dynamique de Chatenay, a donné lieu à un spectacle de deux heures, monté par le groupe de professeurs. Une conteuse introduisait les différentes scènes (entre autres : Marcelle enfant apprenant à sa mère à écrire, pour qu'elle puisse répondre aux lettres de son mari, pendant la « grande guerre » ; Marcelle jeune femme assumant de difficiles débuts dans la maternité, la vie conjugale et le travail ; Marcelle obligée de travailler comme femme de service pour les Allemands, durant la dernière guerre, faisait le lien d'une scène à l'autre, la véritable Marcelle trônant au premier rang du public, pour un spectacle auquel elle avait collaboré activement : c'est elle qui a indiqué, pour une scène d'atelier, les gestes justes de son travail de colleuse d'étiquettes sur des bobines de fil, que les comédiennes avaient du mal à imaginer.

**L'Histoire de Marcelle** a été rejouée deux fois, entre autres au cinéma Rex, réhabilité, où Marcelle avait été ouvreuse.

A côté des récits, contés ou joués, le groupe des adolescents, dirigé par un comédien du Campagnol, a présenté **Trajet Man**, un spectacle joué, mimé, chanté, sur leur propre vision de leur ville, au présent. Le groupe de théâtre espagnol du lycée a joué en Espagnol **la Camisa**.

Chatenay-Forum 1980 a donc été un point fort du projet **Une Ville se Raconte**. Il est difficile d'en chiffrer l'impact auprès de la population ; sans parler de la centaine de personnes qui ont participé activement à son élaboration, des lycéens et collégiens qui ont suivi le travail directement ou indirectement, plusieurs centaines de spectateurs ont pu apprécier la qualité professionnelle d'un travail d'amateurs, qui leur a donné à leur tour envie de « raconter ». Travail d'autant mieux compris que le théâtre du Campagnol était venu jouer **En R'venant d'Expo**, dans le gymnase d'un CES de Chatenay.

Travail apprécié également par les responsables locaux, en particulier municipaux, qui ont pu juger sur pièce de l'emploi fait des deniers publics.

Janvier 1981 : le relais a été pris, comme il est prévu dans tout projet FIC, par l'association **Une Ville se Raconte**. Situation financière difficile : les ressources de l'association se sont trouvées très réduites, limitées à une petite subvention municipale et aux cotisations des adhérents. Malgré tout, l'association a pu poursuivre le travail entrepris, non seulement d'ateliers, mais d'accueil de spectacles.

(Fin 1980 et début 81 : *Phèdre* de Racine, et *l'Ane*, de Victor Hugo, par Jean Gillibert ; un spectacle de marionnettes présenté à la piscine devant les élèves des classes maternelles et les enfants du centre aéré ; *Jeux et Fatras du Moyen-Age*, mis en scène par Catherine de Seyne ; *Mistero Buffo*, de Dario Fo, par Jean-Pierre Ivars, de l'Attroupement). En 1981, les ateliers ont été animés par trois acteurs du théâtre du Soleil (atelier sur le masque et la commedia dell'arte, atelier sur les récits), par cinq acteurs et par le metteur en scène du théâtre du Campagnol, et par sept bénévoles (cinq professeurs, une mère de famille, un typographe). Le travail en direction des élèves (lycée Emmanuel Mounier, C.E.S. Pierre Brossolette, C.E.S. Anne Franck à Antony, groupes de travail à la piscine) s'est poursuivi, parfois avec le soutien d'un « P.ACT.E. » (\*), débouchant sur deux spectacles présentés à Chatenay-Forum 1981 : *l'Os* (conte africain) et la *Sabatera Prodigiousa* (57 élèves, de deux terminales et une seconde ont participé à la création du spectacle, suivi par trois cent cinquante hispanisants). Parallèlement, le groupe des adolescents travaillant à la piscine a présenté « *Je me rappelle ma stupéfaction quand on m'a annoncé : c'est la guerre* », un spectacle construit en trois vagues : récits sur la dernière guerre, récits de la guerre d'Algérie, récits sur le service militaire. Si les ateliers d'adultes (en particulier le groupe des enseignants et l'atelier animé par Jean-Claude Penchenant sur Platonov, de Tchekov) ont avant tout vocation à « former des formateurs », ils ont débouché sur trois spectacles, à l'occasion de Chatenay-Forum 1981 : un spectacle de chansons, « *la Bouffe* » (travail collectif dirigé par une animatrice bénévole d'Une Ville se Raconte, sur un repas d'enterrement), et les *Récits parallèles et croisés* (titre provisoire) déjà présentés en avril au théâtre Firmin Gémier d'Antony. Les deux spectacles de récits inaugurent une technique théâtrale qui n'est ni celle des récits individuels de 1980, ni celle de *l'Histoire de Marcelle* : ils utilisent une série de récits individuels, mis en scène et « montés » comme des séquences cinématographiques, de façon à produire un sens global. Ils seront repris en octobre à Antony et dans diverses institutions culturelles qui ont travaillé avec le Théâtre du Campagnol ou qui ont réalisé des recherches comparables.

Encore une fois, il n'est pas question de donner un bilan chiffré de l'opération Une Ville se Raconte, du projet FIC à la constitution et aux premières réalisations de l'association. Ce qui est clair, c'est la difficulté de passer d'un budget annuel de 300.000 F à des ressources inférieures à 10.000 F, d'assurer le travail d'un centre culturel uniquement avec des bénévoles. La première tâche de l'association sera de trouver de nouveaux moyens de financement, par le biais par exemple du détachement d'un ou plusieurs enseignants, d'un poste d'animateur pris en charge par la mairie. Le Théâtre du Campagnol dont la subvention ministérielle n'a jamais représenté plus de 7 % du budget (150.000 F en 1980, sur un budget de deux millions) pourrait recevoir une aide propre pour ce type d'opérations.

Ce qui importe, ce sont les éléments de réflexion qui se dégagent de trois ans d'implantation du Campagnol à Chatenay et de l'aventure d'Une Ville se Raconte : — d'abord, le rôle des enseignants et de l'école. Il ne faut pas oublier que des enseignants, et surtout des enseignantes, ont été au point de départ du projet et



\* *Projet d'activités éducatives et culturelles.*

lui ont donné son armature. Très vite, ils ont pu prendre le relais des comédiens pour diriger un travail théâtral avec les élèves, tout en continuant à se former avec le Théâtre du Campagnol et les acteurs invités du Théâtre du Soleil. L'efficacité de leur action s'est traduite par les « P.ACT.E. » accordés pour un certain nombre de classes et par le nombre d'élèves touchés (350 pour le groupe de théâtre espagnol). Les conséquences de l'utilisation du théâtre à l'école ont été ressenties clairement par les élèves et les professeurs : contact meilleur à l'intérieur des groupes d'élèves et entre élèves et professeurs, intérêt du brassage des générations et des milieux (à l'occasion des stages, en particulier), libération corporelle et verbale, en même temps qu'étaient acquises des qualités de concentration (peu à peu, les adolescents ont appris à « tenir » un personnage, sans fuir par la dérision), répercussion sur les rapports avec les parents, qui ont pu voir la qualité du travail de leurs enfants, et s'ouvrir à leur tour à la richesse de l'expérience théâtrale.

— ensuite, l'importance du lieu : l'ancienne piscine de la Butte Rouge (construite au moment du Front Populaire) est connue, elle est riche de souvenirs « culturels » pour les habitants. Du dehors, ils s'interrogent : « tiens, on y fait du théâtre ? est-ce qu'il y a des spectacles ? » Le public des quelques spectacles donnés à la piscine a été constitué surtout par les militants d'Une Ville se Raconte et les groupes sociaux qu'ils touchent. Certains spectacles ont été donnés au Rex, plus au cœur de la cité, ou dans les C.E.S. de la Butte. Il n'est pas question pour le moment de développer les spectacles à la piscine : trop de problèmes de sécurité se posent, c'est à dire, encore une fois, de problèmes d'argent pour l'aménagement de la piscine. Mais la salle de répétition peut être équipée à relativement peu de frais (sans parler de l'ancien bassin qui pourrait, avec un projet plus ambitieux, être transformé en une grande salle réellement polyvalente). La piscine pourrait bénéficier pleinement de son implantation privilégiée, au carrefour des différents quartiers de Chatenay.

— la symbiose entre la création et l'animation. Il n'est pas indifférent que la piscine soit aussi, et avant tout, le lieu de travail du Théâtre du Campagnol : on a vu comment les chatenaisiens ont pu non seulement suivre le travail de création du Campagnol (pour En R'venant d'Expo et le Bal) mais aussi y participer, et pas seulement en fournissant, par les récits, une matière que les créateurs n'auraient eu qu'à « informer ».

Il y a eu un véritable échange : les récits et le travail des ateliers ont pu enrichir le travail de création du Campagnol, qui, de son côté, a permis à un certain nombre de gens d'accéder à la création théâtrale, en menant à bien, par exemple, les spectacles de récits, qui n'appartiennent plus à l'« animation », mais véritablement à la création. Avec des conséquences incalculables : non seulement le contact avec la création (suivie dans son élaboration et produite par les « stagiaires » eux-mêmes) forme des spectateurs exigeants, motivés, mais il libère la parole, au delà du travail sur la forme théâtrale. Chaque récit donne naissance à d'autres récits, légitime l'histoire au quotidien, et tisse un réseau de mémoire collective qui justifie l'ambition du projet : Une Ville se Raconte, une Ville se rencontre.

Christine Friedel

**PRIX 1981**  
de la  
**FONDATION MARCEL HICTER**  
**POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE**

La Fondation Marcel Hicter pour la Démocratie Culturelle, asbl, accordera pour la première fois en 1981,

**DEUX PRIX DE 100.000 FRANCS (belges)**

destinés à soutenir la réalisation de projets de recherche et d'action expérimentale constituant une contribution au développement socio-culturel à la lumière des principes de démocratie culturelle, l'un pour un projet concernant la Communauté française de Belgique, l'autre pour un projet impliquant une coopération européenne ou internationale intégrant la dimension européenne.

En 1981, les projets (1) devront porter sur l'un ou l'autre des thèmes suivants :

- L'intégration des processus éducatifs et culturels à l'échelon d'une unité territoriale
- L'acquisition de la maîtrise économique d'un projet à finalité culturelle

Adresse pour toute correspondance : Prix de la Fondation Marcel Hicter  
Avenue Jean de Bologne, 83 - 1020 Bruxelles (Belgique)

(1) Les projets présentés doivent être caractérisés par une coopération effective de jeunes de moins de 30 ans quand bien même ils s'inscriraient dans une action intégrée appelant la participation de personnes plus âgées. Ils devront :

- constituer une recherche et une expérimentation clairement définie quant aux objectifs et aux publics concernés ;
- offrir des garanties de réalisation dans les 12 mois qui suivront l'octroi de la subvention ;
- déboucher notamment sur une production écrite ou audio-visuelle susceptible d'une diffusion auprès d'un public extérieur aux participants eux-mêmes.

L'objectif de la Fondation étant de soutenir des initiatives concrètes permettant à des jeunes de réaliser une action indépendamment de toute notoriété déjà établie, les projets doivent se caractériser plus par leur caractère novateur que par l'ampleur de leur dimension ou de l'impact visé.

Les projets devront être soumis à la Fondation pour le 15 octobre 1981.

# Le cinéma dans la commune

**S'**il s'intéresse à la promotion du cinéma dans la vie locale, le non-spécialiste s'affronte à un domaine complexe où l'économique rejoint l'esthétique, le pédagogique et le politique. C'est la première conclusion que l'on est amené à tirer après les journées organisées à l'I.N.E.P. de Marly les 11, 12 et 13 juin 1981 sur le thème du **Cinéma dans la Commune**. Elles avaient pour but de permettre une réflexion sur les pratiques actuelles de l'initiation à l'audio-visuel, de la réalisation amateur, du ciné-club et de l'Art et Essai en les replaçant dans le cadre général des problèmes du cinéma en France.

En tant qu'activité économique le cinéma peut faire l'objet de nombreuses interrogations : pourquoi par exemple, la diffusion fait-elle une énorme place aux films récents alors que dans le domaine du théâtre et de la musique on reprend constamment des œuvres de toutes les époques? Si l'on prend conscience de ce que toute la campagne publicitaire et la mobilisation de la critique se font essentiellement au moment de la sortie d'un film, que le mandat de distribution ou l'acquisition des droits ne jouent que pour une période de temps limitée, que le producteur est autorisé à amortir 70 % des investissements financiers d'un film sur la première année de diffusion, que les copies s'usent assez rapidement et que leur renouvellement est coûteux (de l'ordre de 10.000 F pour un long métrage couleur en 35 mm), on comprend mieux pourquoi le film se comporte sur le marché comme une denrée périssable.

Comme beaucoup d'autres activités économiques mais avec des contraintes qui lui sont propres, l'activité cinématographique est soumise à des processus de concentration et d'intégration qui créent un peu partout des rigidités et des blocages.

Dans beaucoup de cas le montage financier d'un film est soumis à tant d'aléas que le producteur doit recourir à des avances des distributeurs et des exploitants

ce qui engendre une sorte d'intégration verticale dans la profession. Le succès commercial très inégal des films oblige tous les partenaires à une compétition très dure pour distribuer et diffuser les produits les plus intéressants. Cela se traduit par les exclusivités, les priorités aux salles les mieux placées, la modulation des tarifs de distribution. Quand on sait que le distributeur d'un film est rémunéré en pourcentage du prix des places on comprend qu'il fasse pression pour l'augmentation des tarifs et qu'il ait intérêt à ce que chaque séance attire un nombreux public.

---

## Art et essai

---

Toutes ces contraintes se répercutent sur le secteur des salles d'Art et d'Essai dont on sait qu'un nombre appréciable sont gérées par des associations sans but lucratif plus ou moins liées à des municipalités. Les quelques avantages financiers apportés par le classement en Art et Essai profitent peut-être aux salles de quelques réseaux puissants mais sont d'une faible efficacité pour réaliser une programmation de qualité largement ouverte aux clientèles à revenus modestes. (C'est d'ailleurs ces clientèles que le réseau commercial renonce à desservir). Définir en fonction d'une large ouverture sociale ce que l'on peut appeler une programmation de qualité n'est pas un problème simple.

---

## Ciné-clubs

---

Les fédérations de ciné-clubs, ou pour employer la terminologie officielle les « fédérations habilitées à diffuser la culture par le film » se situent dans le domaine cinématographique comme des distributeurs sans but lucratif. La réglementation applicable au secteur non commercial qui est le leur est relativement contraignante. Pour mettre un film à la disposition de leurs membres, les fédérations peuvent en acheter les droits non commerciaux toujours pour une période de temps limitée ; s'il s'agit de films étrangers elles ont souvent à financer en plus le tirage des copies et parfois à réaliser le sous-titrage à leurs frais. Pour répondre à la demande de leurs membres, les fédérations demandent la location de films aux distributeurs commerciaux (ce que les ciné-clubs n'ont pas le droit de faire directement) mais doivent subir leurs prix. Les fédérations de ciné-club ayant leur siège à Paris se sont regroupées pour mener des actions en commun.

Certains ciné-clubs perçoivent parfois assez mal la spécificité et les finalités profondes de la fédération à laquelle ils ont adhéré et se comportent à son égard plus en clients qu'en associés. Les ciné-clubs de base équilibrent leur budget souvent grâce à des aides extérieures et toujours grâce au bénévolat de leurs animateurs. Les fédérations sont peu aidées et ont du mal à développer sinon à maintenir leurs activités. La plupart assurent des tâches de formation d'animateurs qui ne sont pas un de leurs moindres apports à la promotion culturelle du cinéma.

---

## Initiation - Formation

---

Le public lui aussi a besoin d'informations et aussi de formation à l'égard du cinéma et de l'audio-visuel en général. Certaines salles d'Art et d'Essai et tous les ciné-clubs en ont le souci et font des efforts de présentation et de commentaire des films, de contact avec les réalisateurs, etc. mais il se fait peu de choses dans le cadre scolaire. On ne peut pas citer beaucoup d'expériences où, comme à Rouen, un travail d'initiation à l'audio-visuel avec participation des élèves à des productions a commencé dans une classe de lycée, a débordé l'année scolaire dans le cadre d'un club durable, et s'est étendu progressivement au département et à la région.

Certes une trentaine d'ateliers super 8 ont été mis en place en région parisienne et en province. L'opération Jeune Téléspectateur Actif qui a démarré modestement dans onze départements est un petit commencement mais c'est une action de masse et multimédia qui est nécessaire. Le flot de l'audio-visuel n'a pas fini d'envahir l'emploi du temps des jeunes et des moins jeunes grâce aux nouveaux canaux ouverts par le vidéodisque, les satellites et la télématique.

---

## Action locale

---

Le champ local est le lieu où les initiatives de toutes sortes en faveur du cinéma peuvent se rencontrer dans la personne des élus et des fonctionnaires chargés du secteur culturel et de l'animation, des responsables de maisons de jeunes et de centres culturels, des animateurs de ciné-clubs ou de clubs de réalisation ainsi que des éducateurs, mais aussi des exploitants de salles. Les journées de juin à l'I.N.E.P. de Marly ont montré que le dialogue était profitable entre tous ces partenaires. Un document de l'I.N.E.P. présentera de manière plus complète et plus développée que cet article, les enseignements principaux des journées dont le thème sera d'ailleurs repris en 1982.

Rémy Dujardin

Chargé de recherche au D.E.R.D.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION  
(N° 32 - 2<sup>e</sup> trimestre 1981)

EDUCATION POPULAIRE 1920 - 1940

- Introduction – Raymond LABOURIE (Directeur du Département des Etudes, de la Recherche et de la Documentation - I.N.E.P.)
- Entre deux guerres, entre deux sociétés, l'éducation populaire en transit – Jean-Pierre RIOUX (Institut d'Histoire du Temps Présent - C.N.R.S.)
- L'action culturelle du Front Populaire – Pascal ORY (Université Paris X)
- Les mouvements de jeunesse en France entre les deux guerres – Aline COUTROT (Institut d'Etudes Politiques, Paris)
- Le mouvement des Auberges de Jeunesse dans les années 1930 – Pierre GAUDIBERT
- Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le C.C.E.O. de la C.G.T. – Rolande TREMPE (Université de Toulouse)
- Education ouvrière et partis politiques – Michel OFFERLE (Université de Dijon)
- Bibliographie, filmographie – Catherine VINCENT (agrégée d'histoire, I.N.E.P.)

et aussi,

- ... des textes sur la J.A.C. (François LEPRIEUR), la J.E.C. (Christophe ROUCOU), le mouvement des Faucons Rouges (Liliane PERREIN)
- ... un débat sur les Auberges de la Jeunesse avec J. ROVAN (ancien Secrétaire National de Peuple et Culture), R. AUCLAIRE (ancien militant du C.L.A.J. et collaborateur de J. GUEHENNO), Arn BJORNSON-LANGEN (fondateur des Auberges de la Jeunesse), Dominique MAGNANT (Président de L.F.A.J.), Lucette HELLER (historienne)
- ... des comptes-rendus d'ouvrages sur l'histoire de l'Education Populaire.

*Prix du N° : 30 F*

I.N.E.P. - Service des Publications - 78160 Marly-le-Roi

# L'alarme à l'œil!

## Alerte à la pollution mentale

*« L'alarme n'est jamais donnée par l'incendiaire, ni par le propriétaire, mais par de vulgaires passants ».*

*Pierre Schaeffer, in « Machines à communiquer »*

**D**ans sa lettre aux chercheurs qui clôturait son ouvrage *Les machines à communiquer*, Pierre Schaeffer écrivait en 1972 : « Une minorité s'élève cependant pour crier gare, celle d'une écologie engagée. Elle parle bien le langage de l'époque, celui des ressources et des prévisions, des besoins et du possible, mais, pour la première fois elle a osé joindre les deux bouts... A son tour d'ajouter à son bilan la menace d'une pollution mentale. L'état des consciences n'est pas meilleur que celui des océans... Dans notre monde ensommeillé où l'intelligence secrète ses propres tranquillisants, faut-il sonner l'alarme? »

Depuis la date de ce cri d'angoisse, de nombreux livres ont été publiés sur les développements de la télévision, tant en France qu'aux Etats-Unis ; ils dépassent les analyses traditionnelles (historiques ou sociologiques) pour sonner véritablement l'alerte face aux effets de la télévision.

Parmi ces nombreuses publications nous examinerons ici deux titres mais nous laisserons de côté les ouvrages déjà connus et plus anciens concernant spécifiquement les enfants à savoir *T.V. Drogue* de Marie Winn paru aux Editions Fleurus en 1979 et *l'enfant devant la télévision* de M. Chalvon, P. Corset et M. Souchon (Ed. Castermann - 1979).

---

### **L'effet télévision, par Jean Capin**

---

Quels que soient les développements futurs de l'après-télévision (TV par câbles, Pay TV, vidéo transmission par satellite) qui ne sont qu'une simple fuite en avant, selon Jean Capin, le téléspectateur continuera à préférer le menu imposé aux programmes à la carte des vidéo disques, même si la télévision continue, telle

qu'elle existe nuit et jour dans les pays surindustrialisés, provoque des résultats sociaux catastrophiques.

Pourquoi ? Parce que selon lui le danger réside dans le repliement individuel ou celui des communautés sur elles-mêmes. Pour Capin « la démocratie est un régime qui nécessite des instruments d'analyse (ce que veut chaque citoyen et des instruments de synthèse (télévisions collectives et programmées) ».

C'est cette fonction culturelle que Capin veut à tout prix assigner à la télévision pour lui redonner des lettres de noblesse égales à celles des arts des autres époques. Mais ce redressement volontariste n'a rien d'évident lorsqu'on se penche sur les statistiques des demandes des téléspectateurs. Comment expliquer les goûts de ces derniers ? « Il faut en conclure que le téléspectateur n'est pas en paix avec l'utilisation de la télévision.

Cela n'est pas dû à son laisser aller. Le fait de poser le problème culturel en termes d'effort nécessaire est, sans aucun doute, en grande partie responsable de cet état de répulsion/attirance qui semble définir les rapports du téléspectateur avec la culture. « Il faudrait donc changer l'image de la culture que le téléspectateur a spontanément dans la tête ».

Pour cela, « la télévision est aujourd'hui l'instrument le mieux placé pour aider l'individu et le citoyen à retrouver le sens de la culture. Mais d'abord, il convient de provoquer la rencontre. Rencontre qui peut s'effectuer non seulement avec l'œuvre passée ou contemporaine, mais à travers la réalité brute. »

L'auteur de ce livre aux intentions généreuses est un homme cultivé. Il montre assez bien l'adaptation des œuvres aux rythmes imposés par chaque forme artistique et l'adaptation des récits aux nouvelles industries de l'imaginaire. Mais l'ancien fonctionnaire de la bureaucratie télévisuelle reste d'un idéalisme étonnant face aux nouvelles données de la diffusion culturelle. En effet, pour lui « la culture contemporaine est en gestation continuelle. La conséquence d'une télévision branchée en permanence sur une société en pleine mutation est de faire participer le téléspectateur en direct à ces changements même si, pendant un moment, l'esprit se trouve incapable de saisir la signification générale des phénomènes. » (p. 176).

A aucun moment Capin ne s'interroge sur le type de médiation (et donc de transformation) que le medium fait subir à la réalité avant de la représenter aux yeux du téléspectateur. Jamais il ne doute de cette réalité.

---

## Information et appréhension du réel

---

Fort de sa croyance au réel véhiculé par la télévision, Capin voit surtout le risque social d'un mauvais usage de l'outil-télévision par un pouvoir centralisé. « Cet instrument qui devait permettre un meilleur contrôle des gouvernants par les gouvernés, détourné par le goût du spectacle, a contribué à renforcer le pouvoir du mandataire au détriment du mandant. Avec semble-t-il un brin de malice, la

quasi-totalité de l'humanité regarde comment quelques hommes se débrouillent de ce Léviathan sans visage et aux mille têtes : le Pouvoir. Est-ce parce que la télévision révèle trop vastement le monde ? »

Or chacun de nous assiste à la paralysie de sa propre création d'images au bénéfice d'une participation passive à un univers esthétique et éthique extérieur. Cet envahissement progressif est d'autant plus subtil qu'il est porté par les séductions du spectacle et de l'imaginaire que Capin semble confondre avec les œuvres de l'imagination.

Ce que regrette Capin c'est que « les hommes à défaut du réel, se satisfont de ses apparences et de ses contrefaçons, ce qui explique que l'imaginaire au lieu de servir d'éclairage à la réalité s'interpose souvent comme un écran supplémentaire. »

Partant du principe que la psychanalyse a montré que « prise en charge par l'imaginaire, la réalité révèle ses couches les plus profondes et que à l'abri de la simulation, les données les plus latentes apparaissent » (p. 227). Capin a la naïveté de rechercher « un imaginaire utile » (titre de l'un de ses chapitres !).

*« Il se trouve seulement que, conçue comme un instrument utilitaire d'interrogation, la Télévision possède un imaginaire spécifique moins éloigné du réel immédiat que ne le furent autrefois les formes traditionnelles de fiction. Dès lors cet imaginaire va se comporter en révélateur du réel : de la fiction surgira une réalité sous-jacente, correspondant à des dispositions profondes de l'être que le discours direct n'aurait pu atteindre ni combler ; complémentaiement quelques éléments de fable jetés dans le réel, comme un colorant, font apparaître des vérités que l'œil nu n'aurait pu percevoir » (!).*

Comme ça paraît simple... C'est donc ça la nouvelle culture ? Mais au fait comment s'y prendre ? Et puis la référence à la psychanalyse n'oublie-t-elle pas que justement c'est l'analysant lui-même qui crée son propre discours et son interprétation ? N'est-ce pas l'inverse avec les professionnels de l'audio-visuel qui m'imposent du dehors leur propre interprétation du monde ?

---

## **Simulacre et simulation de Jean Baudrillard**

---

Par rapport au débat introduit par Capin dans son chapitre sur l'imaginaire, Baudrillard apporte, dans son dernier livre, *Simulacres et simulation*, une contribution déterminante en mettant en doute la notion de réalité à laquelle se réfère toute image et particulièrement celle de la télévision.

En effet, ce reflet bleuté sur les 625 lignes de mon écran, qui ne devient une image dans ma tête que par le miracle de ma rétention rétinienne, pourquoi ne serait-il pas que purement imaginaire ? Cet objet imaginaire dont Sartre disait déjà « qu'il pouvait être posé comme inexistant ou comme absent, ou comme existant ailleurs, ou ne pas être posé comme existant ».

Pour Baudrillard, ce passage des images qui dissimulent quelque chose, à des images qui dissimulent qu'il n'y a rien, renvoie selon les cas soit à une théologie de la vérité et du secret, soit au simulacre pur et à la simulation.

A la différence de l'amateur de photo, ou du cinéphile, la difficulté du téléspectateur est de mettre de l'ordre dans sa perception du temps. La photo se contentait de lui présenter un donné absent. Le cinéma, lui, projetait au contraire le spectateur du « ça a été » vers un futur qui ne pouvait pas manquer d'arriver par la nature même de son défilement. Futur qui avait été antérieur, et dont on était sûr en entrant qu'il aurait une fin.

Dans les deux cas, la connaissance du réel et la clarté des conventions permettaient aux spectateurs d'effectuer un dédoublement de soi sans risque d'hallucination. Au contraire, à l'abri derrière la certitude qu'il ne s'agissait que d'une illusion diégétique, le public, débarrassé du vrai, trouvait son plaisir dans le vraisemblable.

A l'inverse, le temps du flux télévisuel n'est pas aussi clair, la succession de ses séquences n'appartient plus à l'ordre du récit tel qu'il était culturellement appréhendé jusqu'alors et le bombardement d'images peut devenir destructeur au point que l'homme de la rue emploie facilement les mots de fascination, d'hypnose pour définir son rapport à la télévision ou celui de ses proches. Bien que l'emploi de ces termes soit le plus souvent impropre, que dénote-t-il de l'inconscient collectif ? Sans doute que la frontière entre le réel et l'irréel devient vite floue dans le cas d'une consommation intensive de télévision.

Dans tous les cas, ce qui rend le déroulement intelligible d'une série d'images c'est que le spectateur a déjà connu l'expérience du miroir et qu'il est donc capable de constituer un monde d'objets sans avoir à s'y reconnaître d'abord lui-même. Habituellement cette confrontation de l'enfant au miroir intervient vers neuf mois mais si elle est nécessaire on ne peut la comparer à celle du reflet renvoyé par une caméra vidéo. La différence fondamentale entre les deux est que le miroir est le reflet d'une réalité alors que la caméra vidéo non seulement dénature une réalité profonde mais que par les modifications de son intrusion même dans la réalité, elle masque l'absence de réalité profonde.

---

## De l'irréel au simulacre

---

Dans sa réflexion sur le simulacre, Baudrillard pointe bien la nouvelle difficulté qu'introduit la télévision dans la problématique réalité/imaginaire, irréalité/hyper-réalité, dissimulation/simulation.

Il l'illustre, entre autres, par l'expérience américaine désormais bien connue de TV vérité dans la famille Loud : 7 mois de tournage ininterrompu, 300 heures de prise directe, sans script ni scénario, l'odyssée d'une famille, ses drames, ses joies, ses péripéties, non stop ; bref, un document historique « brut ». La chose se complique du fait que cette famille s'est défaite pendant le tournage : la crise a éclaté, les Loud se sont séparés, etc. D'où l'insoluble controverse : la TV est-elle responsable ? Qu'en aurait-il été si la TV n'avait pas été là ?

J. Baudrillard, quant à lui, n'hésite pas à répondre : TV vérité. Terme admirable dans son amphibologie, s'agit-il de la vérité de cette famille ou de la vérité de la TV ? En fait, c'est la TV qui est la vérité des Loud, c'est elle qui est vraie, c'est elle qui fait vrai. Vérité qui n'est plus celle, réflexive, du miroir ni celle, perspec-

tive, du système panoptique et du regard, mais celle, manipulatrice, du test qui sonde et interroge, du laser qui tâte et qui découpe... C'est à cette vérité-là que la famille Loud est soumise par le médium TV et il s'agit bien en ce sens d'une mise à mort (mais s'agit-il encore de vérité ?)... ».

Autre chose, avec les Loud, « vous ne regardez plus la TV, c'est la TV qui vous regarde vivre »... Plus d'impératif de soumission au modèle ou au regard, « vous êtes le modèle ! » Tel est le versant d'une socialité hyperréaliste où le réel se confond avec le modèle ».

En fait, tout ce processus ne peut s'entendre que sous une forme négative : plus rien ne sépare l'initial du terminal, il y a comme une sorte de télescopage fantastique des deux pôles traditionnels : c'est ce que Baudrillard appelle « IMPLOSION - absorption du mode de la causalité, du mode différentiel de la détermination, implosion du sens. C'est là où la simulation commence ». C'est l'indistinction de l'actif et du passif.

Avec cette expérience des Loud qui a fasciné les 20 millions de téléspectateurs, il ne s'agissait sans doute ni de secret ni de perversion mais d'une sorte de frisson du réel ou d'une esthétique de l'hyperréel, frisson d'exactitude vertigineuse et truquée, frisson de distanciation et de grossissement à la fois, de distorsion d'échelle, d'une transparence excessive.

Cet effet télévision sur la réalité, bien que rarement présent dans les propos de l'homme de la rue, ni même dans ceux des soi-disant spécialistes, est toutefois inconsciemment perçu par chacun, créant en permanence une sorte de malaise et d'insécurité face à la réalité quotidienne dont on finit par douter.

Ainsi, paradoxalement, devient-il aussi incrédule devant la réalité qu'il était crédule face à la fiction.

Marie Winn, comme Jerry Mander, apportent des témoignages concrets sur ce nouvel état d'esprit des gens en en donnant des interprétations légèrement différentes. « Une fois que la fiction de la télévision est incorporée à la réalité du spectateur, le monde réel prend une couleur d'irréalité ou d'insipidité quand il ne confirme plus l'attente ou les espoirs créés par « la vie télévisée ». La séparation entre le réel et l'irréel s'estompe plus ou moins. Les conséquences de cette confusion des deux univers apparaissent dans nos quotidiens :

- trente sept personnes voient qu'on assassine une femme dans une cour, sans se porter à son secours, comme si c'était un drame télévisé ;
- un adolescent, témoin d'une terrible tornade dévastatrice, s'écrie tout bonnement : « mon vieux, c'était comme quelque chose à la télévision » (1).

Avec de telles descriptions, c'est une autre catégorie de maladie mentale qui me vient à l'esprit pour qualifier ce type de comportement, c'est l'autisme. Dans un article sur la guerre, Fernand Deligny écrit : « L'autisme de l'être humain est aveugle à l'obligatoire du signe, les mots (ni les images) n'ont donc pas la portée qui serait alors nécessaire... ». Or, il ajoute à juste titre : « Si l'on envisage l'autisme comme une défaillance du vouloir, l'individu délivré de l'obligation et vi-

vant selon un mode d'être innocent de l'Être, il n'est pas du tout certain que l'autisme soit réservé à ceux qui paraissent l'être ». (2)

Il est particulièrement urgent de savoir interpréter de tels symptômes liés à la compréhension que la société a des signes et des images qu'elle produit, car l'enjeu sera et aura toujours été la puissance meurtrière des images, meurtrières du réel, meurtrières de leur propre modèle, comme les icônes de Byzance pouvaient l'être de l'identité divine pour les iconoclastes de l'époque. On peut vivre de l'idée d'une vérité altérée, mais le désespoir métaphysique vient de l'idée que les images ne cachent rien du tout mais sont des simulacres parfaits, rayonnant pour toujours de leur fascination propre.

A l'ère des simulacres, de quel ordre est le plaisir du téléspectateur s'il n'y a plus de Dieu pour séparer le faux du vrai, le réel de sa résurrection mass-médiatisée ?

Olivier Gagnier



(1) « TV drogue » : Marie Winn.

(2) Fernand DELIGNY in « spirale », février 1981.

# Les Centres d'Expression et de Créativité dans la Communauté française de Belgique

*Etude de l'action auprès des milieux populaires*

## Le Ministère de la Communauté française de Belgique

### UN « NOUVEAU » MINISTERE

L'Etat belge a préféré, lors de la mise en place du gouvernement Martens en 1979, ne plus mettre en place un seul ministère de la Culture, mais fondre celui-ci au sein des Affaires Communautaires. C'est-à-dire celles pour lesquelles chacune des deux grandes communautés nationales (flamande et française) est autonome dans ses décisions et souveraine dans ses exécutions.

Petit à petit et parallèlement à la régionalisation les efforts tendent vers la prise en charge par les communautés des matières qui les concernent strictement. Il en va ainsi de la politique sanitaire, de la culture, des sports, de la formation professionnelle, de la politique familiale et de la jeunesse et de l'aide sociale. Cette restructuration est l'aboutissement des politiques de régionalisation mises en chantier par les hommes politiques belges depuis bientôt vingt ans et dont la question linguistique a toujours été la pierre d'angle. Il a donc fallu — et peut-être n'est-ce qu'un premier temps — mettre en place un ministère où transiteraient quantité de matières issues ou gérées jusque-là par des pouvoirs nationaux et dont la Communauté aurait dorénavant la charge. Le ministre de la Communauté est donc responsable — avec deux de ses collègues au sein de l'Exécutif de la Communauté française — de matières qui touchent les habitants francophones de la région bruxelloise et de la région wallonne et qui s'étendent à :

- Les Arts & Lettres
- La Jeunesse et les Loisirs
- La Protection de la Jeunesse
- La Politique de Santé
- L'Oeuvre Nationale de l'Enfance (crèches)
- Les Sports
- La Formation professionnelle
- L'Aide sociale, les handicapés et le 3<sup>e</sup> âge.



## LES ACTUELLES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Si dans un proche futur (!) l'Administration de la Communauté a à décider d'un cadre approprié à ses nouvelles charges, elle n'est pour l'heure que scindée en trois Directions.

- La Direction Générale des Arts et Lettres a pour mission d'élaborer et de soutenir la politique culturelle menée dans les domaines : des arts plastiques, de la littérature, de la musique, du théâtre, des expositions,... Soit les domaines où le concept de Culture peut être circonscrit.
- L'Administration de l'Education Physique et des Sports qui coordonne les efforts menés en matière de politique sportive, en ce compris les politiques d'infrastructures sportives et culturelles (Maisons de la Culture...).
- La Direction Générale de la Jeunesse et des Loisirs qui, comme on le verra plus loin, prend en charge les champs laissés libres par les autres directions et assure — sans les assumer — toutes les initiatives en matière de politique culturelle sous la double bannière de la démocratisation de la Culture et de la démocratie culturelle. Double bannière qui donne à penser que les contradictions peuvent être érigées en système de gouvernement.

## LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE ET DE LA CRÉATIVITÉ

La Direction Jeunesse et Loisirs gère bien des domaines. L'Education Permanente en fait partie et regroupe un bon millier d'associations ayant chacune son rayonnement au plan local, régional ou communautaire. « Est considérée comme organisation volontaire d'éducation permanente des adultes, celle qui, créée, animée et gérée par des personnes privées, a pour objectif d'assurer et de développer principalement chez les adultes :

une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la Société, des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation, des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique »(\*). (Décret du 8 avril 1976, Art. 2).

## LE SECTEUR DES CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ

Peu après la mise en place du décret du 8 avril 1976 relatif aux organisations d'Education Permanente, la Direction de la Jeunesse et des Loisirs s'est penchée sur l'organisation du secteur qui jusque-là s'appelait des Centres Créatifs et qui regroupait alors les activités récréatives et créatives pour enfants.

En rattachant explicitement ce secteur à celui de l'Education Permanente, le législateur a fait plus que résoudre un problème administratif. Il a donné le ton et tracé la voie de ce qui est aujourd'hui le secteur des Centres d'Expression et de Créativité (C.E.C.) :

## LES C.E.C. ONT POUR FONCTIONS : LA CRÉATIVITÉ ET L'EXPRESSION DES PERSONNES ET DES GROUPES

L'objet essentiel des C.E.C. (1) n'est pas tant de meubler le temps de loisirs que



(1) Extraits de la Circulaire Ministérielle du 1-XI-1976.

(\*) En outre une aide accrue (en programmes de formation et en personnel) est octroyée aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs.

de développer les facultés créatives des participants et des animateurs, en vue de leur permettre de mieux agir sur leur milieu-environnement.

L'acte créatif s'exprime donc aussi par la volonté de transformer, d'humaniser l'environnement matériel et social.

Aussi faut-il en même temps s'approprier sa propre personne et apprendre à ne pas vivre en laissant en jachère des territoires entiers de son corps, de son cœur et de son esprit.

C'est dans cette optique que doit être intégré l'apprentissage des supports techniques qui sont des outils au service du projet créatif.

Se situant dans les lignes de force tracées par le décret du 8 avril 1976, les C.E.C. ne doivent pas être des initiatives qui en fait atteindraient un public disposant déjà de privilèges culturels. Ils doivent concerner spécialement les milieux socio-culturels dont les conditions de vie concrète (culturelle, sociale et économique) ont empêché le développement des possibilités d'expression et créativité.

En même temps que l'on écarte, au moins partiellement, les contraintes concrètes qui ont pesé sur le développement des facultés créatives, et en même temps qu'elles acquièrent la maîtrise des divers supports techniques d'expression, les personnes et les groupes définissent leur projet propre en se situant par rapport à autrui et à l'environnement.

Le C.E.C. met progressivement en jeu les possibilités créatives des personnes et des groupes et les oriente vers l'action. Il développe son action dans une claire vision des inégalités culturelles et des contraintes qu'elles entraînent. Il se veut une institution qui poursuit une démarche cohérente et qui tente de créer petit à petit les conditions d'écoute et de réponse aux multiples interpellations de notre société.

## LES LIMITES DE L'ESPRIT ET DE LA LETTRE

Aux textes de loi correspondent des réalités fortement diversifiées qui se rencontrent dans quelque 170 centres en Wallonie et à Bruxelles.

Ces centres entretiennent avec le ministère au moins une relation sur la base d'un document annuel de synthèse des activités. Ce document, dit « **carnet de reconnaissance** » contient deux types d'informations :

- une série de données chiffrées et « objectives » visant à connaître l'identité, le volume d'activités, le nombre d'animateurs, leur formation, des renseignements sur les structures internes et sur l'infrastructure.
- une série de questions relatives à l'origine du centre, les objectifs poursuivis, les moyens mis en œuvre, la connaissance du milieu d'implantation du centre et de son public, une note d'évaluation et des prévisions enfin sur les activités à venir.

C'est sur la base de ce document que le ministère établit une grille d'intervention financière prenant en compte le volume des activités des centres, leur incidence publique et leur plus ou moins grande coïncidence avec la politique menée par le ministère et précisée dans les textes de loi.



## Analyse de 50 carnets de reconnaissance

*Suite à la circulaire du 1.11.76 relative aux C.E.C., le secteur du Service Animation et Diffusion Culturelles décidait, en collaboration avec l'Inspection, de transmettre un questionnaire de reconnaissance à tous les C.E.C. (même ceux qui étaient déjà reconnus auparavant) afin d'approcher la réalité de ceux-ci sous divers aspects : identité, équipe de gestion et d'animation, horaires, techniques, infrastructures, raisons d'existence des C.E.C. et de leur origine, analyse du milieu, objectif ou note d'intention, programmation et fonctionnement, évaluation de l'action passée.*

*Les informations ainsi recueillies étaient de deux types :*

*– d'une part, des données directement objectivables : nom, adresse, subsides accordés, type d'organisation juridique, hausse ou baisse des subsides par rapport aux années antérieures, autres pouvoirs subsidants et montants, structure porteuse, supports techniques, renseignements anonymes sur le personnel d'animation, date de création du C.E.C., date de reconnaissance par le département. Ces données ont permis la création d'un fichier reprenant ces diverses informations et conservé par le secteur.*

*La question se posait alors de déterminer la manière d'utiliser au mieux les autres informations (origine des C.E.C., analyse du milieu, note d'intention, programmation, évaluation). C'est sur cette partie du formulaire de reconnaissance que porte la présente étude. Celle-ci s'avérait d'autant plus indispensable qu'on assiste à un développement du nombre de C.E.C., de la masse budgétaire qui leur est accordée, que le département lui-même a mis sur pied une cellule chargée de la gestion de toute question relative à ce type d'organisme.*

*De façon générale, l'étude se devait de soulever pour les chargés de mission, l'administration et l'Inspection un certain nombre de problèmes, notamment :*

*– Les rapports entre les C.E.C. et les autres modes de subvention auxquels les C.E.C. ou leur structure porteuse ont recours, de façon à dégager des conclusions sur les articulations, possibles ou non, entre les subventions C.E.C. et les autres procédures de subvention.*

*– Un état de la question sur les rapports entre les C.E.C. et les milieux populaires, dans la mesure où la circulaire privilégie les C.E.C. qui ont une action dans ces milieux. Il s'agissait alors d'envisager les différentes relations existantes, et les effets de celles-ci sur le milieu visé, de façon à commencer à apprécier les incidences possibles de la circulaire sur l'action culturelle en milieu populaire.*

*– Répertorier les différents discours en présence, aussi bien les discours sur la « créativité » que sur les « classes sociales » dans lesquelles l'action de créativité s'inscrit, de façon à pouvoir déceler les discours et les logiques-types aussi bien que les contradictions, les silences et les lacunes.*

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES SUR LES DISCOURS EN PRÉSENCE

*L'étude des discours s'est fondée essentiellement sur un dossier transmis par le département au 50 C.E.C. concernés. Il se pourrait que certains C.E.C. produisent deux types de discours. D'une part un discours en direction du département et d'autre part un discours destiné à éclairer, expliquer, justifier l'action menée mais dirigée uniquement vers le C.E.C. lui-même.*

*Cette double analyse des réalités, double explication des projets aurait pour objet de renvoyer à l'Etat l'image qu'il attendrait des C.E.C. tout en distinguant lucidement ce qui est intervention de l'Etat et ce qui est production originale du C.E.C. Il ne nous a pas semblé qu'il existe un double discours, c'est-à-dire une pratique renvoyant à des discours distincts selon que le C.E.C. s'adresse à l'Etat ou à lui-même. En effet, les conclusions qui se sont dégagées des dossiers ne faisaient – dans le cas où les chargés de mission ont rencontré sur le terrain les animateurs des C.E.C. – que bien souvent expliquer et confirmer les conclusions que ces chargés de mission avaient dégagées des différents contacts établis. L'absence de double discours se trouve également confirmée par le fait que dans le discours existant dans les documents transmis au département, mais non demandés par lui, c'est-à-dire dans des documents internes aux C.E.C. recensés (charte, rapports, bilans...) on retrouvait les mêmes discours que ceux qui se trouvaient dans le formulaire. Il se peut toutefois que le document transmis par le ministère de la Culture ait infléchi les discours, confirmant certaines logiques, en accentuant d'autres. C'est dans cette mesure que les conclusions reprises ci-dessous doivent être traitées avec nuance. Il s'agit des discours tels que les ateliers ont cru qu'ils devaient les produire, mais pas nécessairement du discours que les ateliers auraient voulu produire sur leur propre logique/pratique, quoique très généralement ce type de document n'existe pas.*

*D'autres remarques doivent être formulées. Bon nombre de réponses au questionnaire transmis relèvent de l'idéologie à laquelle les C.E.C. concernés se réfèrent. Il ne faudrait pas en conclure que la pratique des groupes concernés concrétise automatiquement l'idéologie qui sert de référence. Rappelons ici une limite importante de cette étude. Elle ne vise pas à faire le bilan de la pratique des ateliers (pour le faire il aurait fallu d'autres instruments que le questionnaire étudié), elle vise plutôt à déceler les supports théoriques de cette pratique et à cerner les incidences possibles et parfois réelles de ces supports idéologiques sur la pratique.*

*Dans les pages qui suivent on reprend différents discours en présence. La présentation et l'explicitation de ces discours les aborde successivement autour des différentes références existantes (développement communautaire, rencontre...). Or la plupart des dossiers repris ne sont pas axés sur une seule référence, contrairement à ce qu'on pourrait croire à la lecture des pages qui suivent. Les dossiers sont souvent axés sur plusieurs références simultanées. Pour une plus grande clarté on a abordé chaque référence une par une. Mais tous les dossiers ne sont pas organisés autour d'une logique, mais sont le plus souvent le fruit d'une mise bout à bout d'un certain nombre de pensées bien dans l'air du temps...*



*Dernière remarque. Le discours (ici les réponses au formulaire transmis par le département) est quantitativement beaucoup plus important dans le groupe des ateliers s'adressant aux milieux populaires que dans le groupe des ateliers s'adressant aux autres classes sociales. On aurait pu s'attendre à une situation différente. En effet le formulaire transmis par le département est la conséquence directe de la circulaire relative aux centres d'expression et de créativité. Et celle-ci privilégie (pas seulement par son intention, mais aussi dans les sommes versées) les milieux populaires. Pouvait-on expliquer cette situation de diverses manières ?*

*Les C.E.C. en milieu aisé ne se seraient pas donné la peine de consulter la circulaire qui leur a été adressée. Ils n'auraient pas fort pris en compte les indications fournies en haut des pages du formulaire qui leur a été transmis. Mais cela nous a semblé peu explicable par rapport aux ateliers intervenant en milieu populaire.*

*Il nous a semblé plutôt que les C.E.C. en milieu populaire se devaient de justifier leur intervention non en fonction de la circulaire ou du formulaire, mais en raison d'une part (comme on le verra plus loin) de l'appartenance sociale des animateurs différente du milieu qu'ils prétendent transformer et d'autre part d'une importance plus grande accordée aux discours en direction des milieux populaires en raison des différentes stratégies d'intégration ou d'adaptation de ces milieux à un système qui par ailleurs les rejette.*



# C.E.C. en milieu populaire

« **S**e situant dans les lignes de forces tracées par le décret du 8 avril 1976, les C.E.C. ne doivent pas être des initiatives qui en fait atteindraient un public disposant déjà des privilèges culturels. Ils doivent concerner spécialement les milieux socio-culturels dont les conditions de vie concrète (culturelle, sociale, et économique) ont empêché le développement de possibilités d'expression et de créativité ».

---

## Le C.E.C. comme lieu de rencontre des classes sociales

---

Certains C.E.C. en milieu populaire, mais aussi un C.E.C. en milieu aisé travaillant ponctuellement avec des jeunes venant de homes, privilégient dans leur action la rencontre entre milieux populaires et classes sociales plus aisées. Dans les C.E.C. recensés on constate deux rencontres-types :

- Les animateurs, de milieu non populaire, viennent à l'atelier créatif aux fins de rencontrer le milieu populaire et la « rencontre » est considérée comme un des objectifs clés du C.E.C. lui-même.
- Les animateurs de milieu non populaire organisent par l'atelier la rencontre d'enfants de milieux sociaux différents. Tantôt on importe le populaire en milieu aisé, tantôt on procède à l'opération contraire.

La question se pose de savoir ce qui fonde pareil projet... et ce à quoi il aboutit généralement...

### LE PLURICLASSISME

Dans ce type de C.E.C. on a la prétention d'agir avec toutes les classes sociales. On refuse de travailler plus avec une qu'avec une autre. On pense même que si on

travaillait plus avec les uns, qu'avec les autres... ce serait faire preuve d'inégalité soi-même. Confrontés avec les différences sociales et donc culturelles, les C.E.C. répondent : travailler avec tous.

Mais ce pluriclassisme se caractérise par le fait de mettre le C.E.C. lui-même au-dessus des classes sociales en présence et à ne pas tenir compte des différences sociales... et donc des inégalités de départ... Et cela bien souvent parce que ce qui fonde l'action de ce type de C.E.C., ce n'est pas l'analyse des situations sociales, économiques, culturelles, politiques, existantes, mais la poursuite à tout prix d'un rêve communautaire.

## LA COMMUNAUTÉ

Confrontés à une société qui individualise et à une société extrêmement divisée socialement, culturellement, politiquement (ces différentes divisions ne se recourent que partiellement), incapables de situer leur action dans un processus qui sans admettre ces divisions les reconnaît pour les transformer, les C.E.C. lieux de rencontre **présupposent** une communauté (le village ou le quartier sont parfois définis comme tels), ce qui supposerait qu'il y ait au moins non seulement des intérêts communs entre les classes sociales en présence mais aussi **perception** par celles-ci de leurs intérêts communs et **expression** de cette communauté d'intérêt.

Or dans chaque C.E.C. fondé sur la « rencontre » le terme communauté est attribué sans que jamais on puisse saisir ce qui le fonderait. La communauté est davantage alors l'expression d'un projet du C.E.C. lui-même. Projet présupposé (la communauté existe... le travail des C.E.C. doit arriver à la manifester, la communauté a existé... il faut la retrouver). Mais cette « communauté de départ » n'est pas aussi évidente que cela, il faut bien reconnaître certains affrontements (qui vont en sens contraire de la communauté à laquelle aspirent les C.E.C. concernés), ceux-ci imaginent l'atelier comme un lieu de rencontre, de connaissance mutuelle (ces affrontements ne seraient pas dûs à des inégalités de départ, ils seraient dûs à une mauvaise connaissance et à une mauvaise qualité de la rencontre).

La rencontre est facteur de changement, de transformation. L'atelier en est l'occasion et l'expression en tant que telle a peu d'importance.

## LE CHANGEMENT

Mais c'est le changement que l'on attend de la rencontre.

— D'une part les milieux aisés se transformeront s'ils se mettent en contact « réel » avec les milieux populaires, ils deviendront dès lors plus ouverts, plus compréhensifs, plus tolérants, et mettront moins d'obstacles à l'épanouissement des milieux populaires. Car en fait ces milieux aisés sont perçus comme connaissant eux aussi des « manques ». Et il faut « aussi s'occuper d'eux... »

— D'autre part les milieux populaires rejetés socialement et culturellement, considérés souvent on l'a vu précédemment, comme « sous-développés culturellement » ont besoin de valeurs culturelles...

La solution est simple... il suffirait que les milieux populaires apportent la bonne conscience aux milieux aisés et que ceux-ci en retour leur apportent la valeur culturelle... Mais cette rencontre de milieux sociaux distincts, ayant des intérêts antagoniques, se trouvant dans des situations extrêmes sur le plan culturel, fortement inégaux les uns par rapport aux autres, pose des questions de construction des modèles culturels dans les couches populaires, de détermination de bases sur lesquelles fonder une culture populaire, de clarification d'objectifs à atteindre pour que les milieux populaires puissent se mesurer à d'autres classes sociales, de clarification du terrain sur lequel il est important que cette mesure s'effectue.

Car en fait dans la rencontre :

- qui devient **modèle** ? Pas les milieux populaires même si on attend d'eux qu'ils fassent « vivre » ou « partager » certaines qualités de « vie ensemble ».
- Dans chacun des cas de rencontre, c'est chaque fois, même si les C.E.C. s'en défendent, les jeunes ou les animateurs des milieux non populaires qui sont pris par les autres comme modèles de références.

Ce type de C.E.C. se caractérise donc :

- Par l'impossible affirmation (sauf en opposition) de l'identité des milieux populaires, n'étant jamais confrontés ni à eux-mêmes, ni à leur histoire, obligés sans cesse d'être confrontés d'abord aux autres classes sociales. Si bien que la seule façon dont « ces milieux » peuvent exister dans l'atelier-rencontre c'est par leur propre cohésion face aux intrus... ce qui entraîne toute forme de conflictualité et aboutit à des situations fort éloignées de la communauté attendue. Il y a là contradiction dans la mesure où les bases ont été mal posées.
- Par la négation des inégalités de départ entre les milieux concernés ce qui revient à occulter les causes de celles-ci.
- La canalisation des conflictualités sociales au sein du C.E.C. considéré comme terrain où ces classes sont amenées à se mesurer. Si ce terrain est choisi par les « milieux aisés » porteur du projet C.E.C., il ne l'est pas par les autres... qui sont ainsi amenés sur un terrain qui n'est pas le leur, et qu'ils ne contrôlent donc pas.

## L'ÉCHEC

Mais une contradiction apparaît très vite... car la rencontre fonctionne peu ou mal... D'une part les jeunes des milieux aisés se lassent vite malgré les appels incessants à l'engagement, à la continuité, à la stabilité de leur séjour en milieu populaire... et le changement attendu chez les jeunes des milieux populaires ne se réalise pas. La communauté ne s'édifie pas non plus. Si bien que nécessairement les ateliers-rencontre se rabattent sur les quelques cas de promotion individuelle de l'un ou de l'autre jeune.

L'objectif communautaire est un échec et il se satisfait des exceptions... les quelques jeunes qui ont marqué l'une ou l'autre rupture par rapport aux milieux aisés dont ils provenaient et les quelques jeunes des milieux populaires qui, passant à travers les obstacles, ont bénéficié d'une relative promotion que le système leur a accordée...

## LA RENCONTRE COMME CONDITION DE BASE

Les C.E.C. axés sur la rencontre font un constat : pour pouvoir agir avec un groupe d'enfants, des conditions de base doivent être réunies. Parmi celles-ci la confiance (entre enfants, entre animateur et enfants). En outre ils constatent le rôle de l'affectif dans l'ensemble des activités. L'erreur n'est pas de faire ces constats. Elle est de ne pas intégrer ces éléments dans un projet, ou plutôt de ne pas avoir de projet et d'y substituer ces éléments érigés alors en système.

L'atelier est ainsi fermé sur soi-même alors qu'il se fondait sur la rencontre. Il a pour seul objectif de privilégier les relations interpersonnelles. Mais on se demande si celles-ci ont besoin d'un C.E.C. pour s'exprimer, s'il faut que des animateurs bénévoles ou mal rémunérés s'y emploient, que l'Etat finance ce type de relations... peut-être pour qu'il n'y en ait pas d'autre. Mais ce serait alors presque plus la volonté des associations (influencées par les idéologies en cours et donc par l'Etat qui les transmet) que par l'Etat en tant que gérant le secteur des centres créatifs.

---

## Le C.E.C. comme alternative à l'école

---

Certains C.E.C. (mais ils ne sont pas nombreux) en milieux populaires manifestent explicitement leur souci d'être une « alternative à l'école ». D'autres se réfèrent de façon plus sous-jacente à cette même position. Mais en quoi le C.E.C. est-il une alternative à l'école ? Celle-ci est perçue par le C.E.C. comme obstacle à l'expression de la créativité de l'enfant. Et comme l'enfant ne peut s'y exprimer... et comme les « animateurs veulent que l'enfant s'exprime... il faut ouvrir des centres d'expression et de créativité ». Ainsi conçu, le C.E.C. n'est pas une alternative à l'école. Il y a là tout d'abord un déplacement de sens.

On voit les ambiguïtés voire les mystifications et les échecs qu'entraîne nécessairement une grande imprécision dans l'utilisation des termes qui servent de référence aux C.E.C. Imprécision directement issue d'une absence de formation systématique et/ou d'une absence de critique sur cette formation reçue.

Dans le cas présent, il y a déplacement de sens, dans la mesure où d'abord l'alternative ne jouerait ici que sur un seul aspect : le domaine de l'expression (plastique la plupart du temps). L'école en milieu populaire n'est pas mise en question en tant que structure inadaptée aux milieux qu'elle prétend former, en tant que lieu de sélection en fonction de l'origine sociale, en tant que lieu de transmission de valeurs distinctes, voire opposées à celles des milieux populaires. Elle est remise en question dans son aspect coercitif, reproduction de modèle, disciplinaire, non communication...

En outre sous l'angle de la stratégie (c'est-à-dire dans la définition des moyens à employer pour opérer le changement, et créer l'alternative), les C.E.C. sont singulièrement silencieux. Quel présupposé fait dire que l'alternative, c'est le C.E.C. ? Au nom de quel raisonnement refuser l'affrontement sur le terrain de l'école elle-même, alors que dans les C.E.C. les conditions de l'alternative ne sont pas réunies, ou pire, se trouvent parfois moins réunies que... dans le cadre scolaire lui-même ?

En effet, les C.E.C. disposent de moins de moyens que l'école pour favoriser l'expression de l'enfant (moins de personnel qualifié, moins de bons locaux, moins de matériel, moins de régularité et de stabilité dans les groupes d'enfants avec qui on travaille, etc...).

En outre concevoir le C.E.C. comme « alternative à l'école » supposerait que cette alternative soit portée par d'autres personnes que les animateurs des C.E.C. eux-mêmes. Construire une alternative à l'école suppose en effet que parents et enfants (au moins) fassent la critique du système scolaire, et choisissent alors le C.E.C. comme cadre institutionnel d'une référence nouvelle, se substituant à l'école, au moins pour la matière visée... la créativité...

Or les parents des milieux populaires n'ont généralement, vis-à-vis de l'école, ni la même attitude, ni le même jugement que les animateurs des C.E.C. L'école ne fait pas l'objet de cette mise en question. Elle est d'abord perçue comme un droit à l'éducation, comme une nécessité pour que ne se reproduisent plus les conditions qu'ils ont connues comme lieu d'apprentissage, et non comme lieu d'expression personnelle.

Ces distinctions qui ne peuvent ici qu'être esquissées sont importantes, car bien souvent les animateurs culturels (qu'ils appartiennent aux C.E.C. ou non) misent sur des cadres institutionnels qui ne seront pas (même pas à moyen terme parfois) portés par ceux à qui ils les destinent... En effet, on le voit dans le cas de l'école, les trajectoires culturelles (quels sont les lieux où on apprend ceci ou cela) ne sont pas identiques entre les milieux sociaux concernés ; même la perception que ces milieux sociaux ont de ces institutions culturelles (école - C.E.C. par exemple) varie selon ces classes sociales.

Ainsi pour qu'un C.E.C. puisse être conçu, par les milieux populaires, comme alternative à l'école, il faudrait :

- que l'analyse de la fonction de l'école soit développée chez les parents sans pour autant les décourager de toute exigence,
- que les parents déterminent un projet de formation dans lequel ils intègrent le rôle de l'expression,
- que les parents les plus conscients et les plus organisés déterminent la structure C.E.C. comme lieu d'organisation et d'expression correspondant à leurs besoins.

Or les deux premières conditions sont loin d'être réunies dans les cas recensés, et aucune indication — dans aucun dossier recensé, ne fournit d'information sur les formes d'organisation sur le plan culturel que les milieux populaires se sont donnés ou sont en train de se constituer. A fortiori le silence est-il fait sur la place des C.E.C. parmi ces formes d'organisation des milieux populaires. Cette

distinction est importante car elle révèle des trajectoires culturelles différentes entre animateurs et publics visés, non à cause des fonctions respectives mais à cause des différentes classes sociales en présence. Celles-ci ne sont pas seulement porteuses d'idéologie, d'intérêts, d'expression différents mais elles s'expriment aussi dans des types d'organisation porteurs d'objectifs différents...

Le C.E.C. peut être une occasion pour les milieux populaires, il n'est pas nécessairement la forme d'organisation ni l'objectif prioritaire d'un milieu populaire parmi les tâches culturelles qu'il décide de prendre en charge. Cette réflexion est d'autant plus importante que certains C.E.C. en milieu populaire voient dans la structure institutionnelle-C.E.C. une des médiatisations pour atteindre leurs objectifs, à côté des activités elles-mêmes. Le C.E.C. n'est alors pas conçu comme structure permettant la réalisation des activités mais une fin en lui-même.

---

## **Le C.E.C. comme instrument d'une intention politique des animateurs**

---

Deux ateliers parmi ceux qui sont recensés développent une perspective où le C.E.C. est utilisé par les animateurs comme instrument d'une intention politique. Quand il existe un document de référence, le contenu de celui-ci est destiné à expliquer, justifier, orienter les raisons pour lesquelles les animateurs (non issus du milieu avec lequel ils veulent agir), devraient « travailler » en milieu populaire. Dans l'autre cas, il s'agit de très vagues explications sur la culture populaire. Mais dans les deux cas les références de ces ateliers servent à motiver la position que la classe sociale à laquelle ils appartiennent (la plupart du temps la nouvelle petite bourgeoisie) entend prendre à l'égard des milieux populaires. Fort bien. Cela a son importance, et n'est pas négligeable, car il s'agit d'une des composantes dans l'action d'un C.E.C. Mais pas plus que les autres types de C.E.C., ceux-ci ne se fondent sur les cultures qui traversent les milieux qu'ils veulent atteindre, ne sélectionnent les éléments de culture jugés les plus positifs, ne déterminent les obstacles rencontrés au renforcement de ces éléments de culture, ne fournissent aux enfants les instruments d'explication et d'expression nécessaires au développement de ces éléments de culture, etc.

En fait, ce n'est pas seulement une prise de position politique générale (l'analyse fût-elle la plus précise) servant de référence aux animateurs qui peut les aider à déterminer ce que la circulaire appelle des « projets créatifs » et qui devraient permettre aux milieux concernés, par les outils culturels adéquats, d'affirmer leur identité en tant que classe, ou fraction de celle-ci. Et l'on constate ici aussi et pour les mêmes raisons que celles analysées plus haut, une série de contradictions... dues au fait, répétons-le une dernière fois, que l'analyse des cultures en présence est évacuée.

### **Quelles contradictions ?**

- « On se réfère aux analyses qui nous révèlent l'existence dans notre société de capitalisme avancé, d'antagonismes créant des situations d'injustice intolérable » et dans les faits on légitime l'absence de modèles proposés aux enfants afin de laisser libre cours à leurs initiatives.

- On prône l'autogestion et celle-ci se trouve nécessairement cantonnée à l'autogestion du C.E.C. par les animateurs qui adhèrent au document de référence.

- Plutôt que d'affronter, concrètement, les réalités qui traversent les activités (on n'a guère de grilles de référence pour les comprendre et les interpréter) on se réfugie, quand cela va mal, (c'est-à-dire quand l'activité échoue, que l'expression ne se manifeste pas, que la violence se développe, etc.) derrière la charte ou les références de départ en réaffirmant... que les animateurs ne sont pas assez ceci, n'ont pas assez respecté cela.

On réduit tout à une question d'heures de présence et on limite la compréhension qu'on a du milieu visé au fait d'y habiter ou de ne pas y habiter. Mieux, les meilleurs animateurs seront ceux qui vivent en communauté, entre eux, dans le quartier où vivent les gens avec qui on a l'intention d'agir.

Toute cette action est finalement très moralisatrice, parce qu'elle ne se fonde sur aucune autre raison que le respect — ou non respect — des motivations de départ, sur un principe où la réalité est bien peu sollicitée.

- Un des deux C.E.C. fait reconnaître comme heures d'atelier des activités faites entre « animateurs » qui présentent des spectacles pour le milieu populaire et ces activités sont mises sur le même pied que des ateliers créatifs organisés avec des enfants immigrés du quartier où le C.E.C. est implanté.

- Sans analyse des cultures en présence ce type d'ateliers ne peut, au niveau de ses méthodes avec les enfants en milieu populaire, que reproduire (malgré les intentions politiques de départ) des méthodes en contradiction avec les principes qui sont censés guider l'action des animateurs.

- De même, ce type d'atelier n'effectue aucune réflexion sur les différences existantes entre les références politiques que se donnent les animateurs et celles que peuvent se donner les publics avec lesquels ils travaillent. Ce type de C.E.C. ne prend pas non plus en compte :

- les différences d'obstacles dans la constitution des références politiques entre animateurs et animés (compte tenu des différences de classes entre les uns et les autres),

- les différences d'histoire politique entre les uns et les autres,

- les différences entre lieux d'organisation et d'expression que se donnent les uns et les autres.

---

## **Le C.E.C. comme loisir**

---

Quelques C.E.C. (trois dont un regroupe plusieurs) s'affirment comme lieux de loisirs. Les objectifs d'éducation permanente dans lesquels ils devraient s'inscrire selon la circulaire sont totalement absents. Il n'a pas été possible d'analyser les références de leur discours, dans la mesure où celui-ci est presque totalement absent dans le formulaire de reconnaissance que ces C.E.C. ont transmis au Département.

A côté de ce type de C.E.C., centré sur le loisir, il faut joindre les C.E.C. en milieu populaire qui basent la première phase de leur travail sur des activités de loisirs (promenades, natation, repas, jeux de cartes, etc.). En fait ce type de C.E.C. agit ainsi car on entend contacter une base sociale la plus large possible en même temps que la plus « défavorisée » socialement. On estime qu'il s'agit de commencer par ce type d'activité qui a comme fonction de rassembler le public visé. Ce n'est que lorsqu'il aura été rassemblé qu'on passera à des activités d'un autre type et qu'un projet pourra être fondé. Dans nombre de C.E.C. on pense ainsi. Mais que révèle cette réflexion ?

Elle suppose qu'il y ait au niveau du projet, de la méthode d'intervention (côté animateur et côté animés) une certaine continuité dans les différentes phases de travail. Cette même perspective figure d'ailleurs dans le rapport des conclusions des quatre réunions régionales d'information sur la circulaire ministérielle. On s'y pose la question de savoir si avec un public particulièrement passif (personnes vivant dans des homes du 3<sup>e</sup> âge) les activités simples et limitées peuvent être reconnues. Il y a été répondu :

« Il est normal au départ de ne pouvoir programmer que des activités dites « d'occupation » servant essentiellement à créer des contacts, développer un sentiment de groupe. Progressivement des activités favorisant des démarches plus collectives pourront être proposées (ex. : chorale, théâtre dialectal). Et si ce groupe peut un jour formuler avec l'aide de l'animateur des propositions visant à changer leurs conditions réelles d'existence pour recouvrer un peu d'autonomie... qui les en empêchera ? pas le Ministère de la Culture française ».

Cette méthodologie (activités de rencontre, activités plus collectives, activités d'intervention) bien souvent souhaitée, n'arrive pas la plupart du temps à se concrétiser et il semble que ce pourrait être dû à ce type de conception « progressive » de l'action culturelle. En fait il n'y aurait pas continuité avec différence qualitative, mais rupture entre ces étapes. En outre l'acceptation de ces ruptures par le groupe qui les vit, est souvent difficile, la rupture devient alors moment d'une conflictualité telle entre animateurs, entre participants ainsi qu'entre animateurs et participants, que le groupe n'y survit que rarement. En fait les animateurs croient souvent qu'il s'agit d'étapes progressives alors que les participants y voient des projets différents...

Comment s'étonner dès lors que les animateurs n'arrivent pas à passer du loisir à l'activité collective et de celle-ci à l'action culturelle ? N'est-il pas préférable (au risque d'attirer moins de monde) de jeter les étapes premières d'un projet qu'on veut porter plutôt que d'effectuer un détour par une série d'activités qui ne garantissent à personne d'arriver à l'objectif primitivement fixé, en s'évitant de la sorte une série de ruptures parfaitement inutiles et en évitant aussi de tromper ceux à qui on s'adresse sur les intentions portées ?

---

## Vers d'autres perspectives ?

---

Parmi tous les C.E.C. en milieu populaire, un seul (mais il en regroupe plusieurs) parmi ceux recensés se situe de façon critique vis-à-vis des discours (dominants)

sur l'animation. Mais est-il pour autant porteur d'un projet différent ? ou plutôt arrive-t-il à exprimer la différence que sans doute il pratique ? Difficilement.

Ailleurs, on décèle un seul cas où l'apprentissage des techniques n'est pas rejeté aux poubelles de la préhistoire de la créativité, cas qui s'est révélé intéressant dans la pratique mais qui, d'après le dossier de reconnaissance n'arrive pas à formuler l'articulation entre les milieux visés et les techniques utilisées.

Dans un autre cas encore, c'est également le seul de son espèce, l'ébauche d'un projet existe (relier les enfants au passé ouvrier régional). Mais il s'agit d'une compréhension intuitive de l'esprit de la circulaire à laquelle il manque une systématisation aussi bien pour le formuler que pour maîtriser la pratique des ateliers eux-mêmes.

Trois cas intéressants émergent donc auxquels il faut en ajouter un classé parmi les C.E.C. en milieu populaire et non populaire, sur tous les C.E.C. analysés ! Non que rien de positif ne se dégage de ces ateliers, mais on peut dire que moins de 10 % d'entre eux échappent aux pièges idéologiques en vogue, tentent de formuler un projet qui sans renier l'apprentissage des outils d'expression, s'enracine dans l'histoire (individuelle ou collective) tente de cerner les réalités auxquelles le milieu touché est réellement confronté. C'est dire le travail d'explication et de formation qui reste à faire pour que d'autres s'intègrent dans cette perspective...

## DERNIERES REMARQUES

Notons encore quelques observations glanées ici et là, mais qui ne se centrent pas sur les références déjà caractérisées.

Rares sont les C.E.C. qui, dans la définition des objectifs à court terme, prennent en considération l'âge des participants, ce qui montre — une fois de plus — que les références sont envisagées pour elles-mêmes et assez peu confrontées au « public visé ».

Devant l'incapacité à connaître le public avec qui on travaille (imprécision quant aux caractéristiques sociales entraînant des erreurs dans les pratiques culturelles, absence de réflexion sur les références culturelles des participants aux ateliers), les C.E.C. se caractérisent par une absence de méthode, que certains d'entre eux tentent de combler en proposant une multiplicité de matériaux. A l'absence de projet on substitue la multiplication des sollicitations matérielles immédiates. Le constat de cette pratique vient nuancer certaines réflexions qui figurent dans le rapport des quatre réunions régionales d'information sur la circulaire ministérielle du 1<sup>er</sup> novembre 1976 relative aux centres d'expression et de créativité.

## LES MILIEUX POPULAIRES NE SONT PAS LA. A QUI LA FAUTE?

La circulaire ministérielle privilégie les C.E.C. en milieu populaire : « Les C.E.C. ne doivent pas être des initiatives qui en fait atteindraient un public disposant déjà de privilèges culturels. Ils doivent concerner spécialement les milieux socio-culturels dont les conditions de vie concrète (culturelle, sociale, économique)

ont empêché le développement des possibilités d'expression et créativité ». Quant aux subventions, cette même circulaire déclarait : « une priorité sera accordée aux C.E.C. qui s'adressent à des milieux et publics culturellement défavorisés ». Ce poids accordé aux milieux populaires, pèse dans la réflexion des C.E.C. qui ne s'adressent pas à eux.

Dans les dossiers de ce groupe de C.E.C. on trouve deux raisonnements et un silence. Il y a d'une part les C.E.C. qui se culpabilisent de ne pas atteindre les milieux populaires mais qui accepteraient de le faire pour autant que leurs services soient payés plus chers. Il y a d'autre part les C.E.C. qui se disent : ce n'est pas de notre faute à nous si les masses ne viennent pas, c'est la faute aux masses ! Enfin il y a nombre de C.E.C. qui déclarent toucher un public « mélangé », voire même « panaché », mais où on passe sous silence l'absence ou la faible représentation des couches populaires.

Il y a donc dans certains C.E.C., « des responsables conscients de l'approche spécifique à entreprendre pour étendre leur action au milieu d'immigrés qui l'environne ». Ce type de C.E.C. se justifie par rapport à la circulaire par le regret de n'être pas populaire et par la bonne intention de le devenir. C'est sur cette bonne volonté que l'on demande à l'inspection et aux chargés de mission de juger les C.E.C. ... Mais les C.E.C. estiment malgré tout que la faute en est à l'Etat qui ne donne pas assez d'argent ! Tout compte fait, devenir populaire quand on ne l'est pas, ça se paie. Mais « on peut craindre, dans cette optique que l'adaptation à l'esprit de la circulaire aboutisse sur le plan des ateliers à un échec. La modification du public concerné suppose des changements d'un autre type que ceux des subsides accordés ».

Précédemment nous avons montré tous les dangers que soulève le fait d'être populaire. La politique du secteur pourrait être aussi de décourager d'autres de le devenir...

Par ailleurs, il y a des C.E.C. dont la bonne volonté ne peut être mise en cause, dans la mesure où eux voulaient bien accueillir les milieux populaires. Mais le malheur veut que ces derniers ne viennent pas ! Ce type de C.E.C. fournit des explications sur cette « absence ». Il y a « l'inertie des masses », « l'absence d'intérêt », la « timidité ». Cette vision de la créativité intériorisée fait fi des conditions mêmes de l'exercice de la créativité (position de classe, liberté d'action, de réflexion). La timidité et l'inertie (facteurs intérieurs) remplacent les obstacles sociaux et économiques (facteurs extérieurs) à l'apprentissage et à l'exercice de la créativité. Parfois le jugement est encore plus moral parce que non identifié à ses causes... Ne juge-t-on pas les loisirs des milieux populaires « peu enrichissants, voire même assez débilissants » ? Ce silence sur les causes des comportements culturels entraîne une position de mépris à l'égard des couches populaires et la projection en avant d'une communauté idéale hors du champ des étapes nécessaires pour la construire.

Enfin il y a les C.E.C. qui s'adressent à toutes les classes sociales mais « ne s'appuient sur aucune puisque sur toutes ». Dans ce cas-là on passe sous silence la présence effective... ou l'absence effective des milieux populaires tout autant que les obstacles rencontrés par ceux-ci pour pouvoir être présents aux ateliers, ou à une activité de ce type.

## L'EXPRESSION LIBRE

Si le développement communautaire était la référence dominante des interventions en milieu populaire, l'expression libre est celle des « milieux aisés ». Tout comme dans le développement communautaire (mais la pensée est ici moins large, moins systématisée) on trouve ici des « principes en soi ». On veut la « liberté d'expression », « l'autonomie », « la prise en charge ». Mais on ne dit jamais de qui par rapport à quoi ? On reconnaît que chacun agit au sein des C.E.C. « selon son goût et sa démarche ». Or, le goût est un conditionnement du milieu. Face à cela, comment peut-on parler de choix, d'autonomie ? Comme on ne définit pas avec qui on travaille, « comme on n'a pas analysé les cultures en présence chez les participants, on présuppose qu'ils sont libres. Comme les animateurs n'ont fait aucun constat de départ, ils ne peuvent qu'offrir plusieurs techniques, vu qu'ils ne voient pas au nom de quoi ils choisiraient plutôt l'une que l'autre ».

Positions de principe (autonomie, libre expression) vont de pair avec l'absence de référence sociale, économique, politique et culturelle. Tout au plus parle-t-on de crise de la relation engendrée par le climat sociologique (sic) actuel !

Ce type de C.E.C. se justifie par la rencontre (mais pas la rencontre de milieux sociaux différents, puisqu'on est entre soi), de personne à personne, ou entre la personne et l'objet ou la matière, ou de la personne avec elle-même qui en s'isolant « retrouve son authenticité première ». L'objectif devient une auto-reconnaissance, fruit de cette rencontre... Et cette rencontre « s'articule autour d'une pédagogie non-directive qui ne peut engendrer qu'une désarticulation des individus dans un groupe puisque les éléments constitutifs d'une dynamique sont écartés au profit de mythes bien connus (rencontre, développement des facultés créatrices...) ».

Ici aussi nous retrouvons la fonction de l'animateur-mage. Car c'est sur lui que repose non l'apprentissage d'outil d'expression, mais la responsabilité de la création du climat nécessaire à la rencontre avec l'autre, l'objet ou soi-même. « Sa présence fait tout » (nous citons un dossier !). Sa disponibilité et son attitude confiante vont soutenir les recherches personnelles, vont laisser à chacun une zone de liberté à explorer, vont donner les modalités de l'activité dans laquelle s'insère la liberté vont ainsi développer la responsabilité face à l'expression... ».

Dernier mythe sur lequel se fondent bien souvent les tenants de l'expression libre en milieu aisé : « la communauté enfantine ». L'enfant est envisagé en soi, au-dessus des classes sociales. Les différences sont évacuées. Et les évacuer c'est projeter des valeurs particulières d'un milieu sur un autre, ce qui, au mieux, doit entraîner des relations conflictuelles ou de refus. Et comme on croit « que l'on peut se retirer derrière la neutralité des apprentissages techniques, en considérant les enfants comme une grande famille, on en appelle aussitôt à l'imagination pour changer les choses ». C'est un leurre disions-nous. « Tôt ou tard on renforcera les inégalités culturelles, mais en aucun cas on ne donnera une vision claire des possibilités créatrices ». Cela même... faut-il le dire, au nom de « la liberté d'expression »...

---

## Le C.E.C. agent de transformation des petites localités

---

Au moment où un certain nombre de petites localités sont atteintes par un double processus : substitution de la population rurale par une population urbaine venant s'installer à la périphérie des grands centres, avec tout ce que cela entraîne comme transformations sociales, économiques et politiques au sein de ces petites localités, on voit surgir des initiatives qui se servent de la procédure de reconnaissance C.E.C. pour y financer des actions de « démocratie culturelle ». Ce type d'action s'est davantage développé encore pour faire face aux différents problèmes posés par la fusion des communes.

Les projets émanent tantôt d'autorités communales qui visent à affermir un pouvoir qui leur semble fragile compte tenu des transformations de la base sociale qui les soutient (que ces autorités soient en place ou viennent d'être démisées par changement de majorité, par suppression des mandats lors de la fusion des communes).

D'autres projets émanent d'habitants qui ont recours à ce type d'action afin d'aboutir à une intégration des différentes composantes sociales d'une même localité, ou pour « retrouver l'esprit communautaire de jadis ».

Le contexte ainsi situé, à quoi se réfèrent ce type de C.E.C. ? Sans les nommer explicitement, on peut dire que les C.E.C. qui développent ces perspectives ont une pensée ayant la démocratie culturelle comme référence.

Après l'échec d'une période centrée sur la démocratisation de la culture (la culture accès au savoir et au pouvoir se devait d'être accessible à tous), les tenants de la politique culturelle misèrent sur la démocratie par la culture (apprendre à intervenir et à gérer son milieu de vie, essentiellement par une intervention culturelle au niveau des moyens et des institutions). On comprend aisément que dans pareille perspective, les interventions liées à ces références soient « en soi » plus directement articulées au politique. Mais des questions se posent aussitôt que le contexte historique et que la référence sont situés.

On voit mal comment un C.E.C. peut être remède réel aux transformations de petites localités, surtout quand la nature du changement et ses causes ne font l'objet ni d'enquête, ni de recherche d'expression. S'il n'est pas cela, le C.E.C. est alors un dérivatif à une situation sociale et politique difficile pour les petites localités. Plutôt que de se situer par rapport aux références, le C.E.C. est alors en fait :

- lieu de loisir (on « se replie sur soi puisque l'action n'a eu aucun écho dans le quartier »)
- lieu de rencontre,
- et à nouveau la technique se trouve rejetée d'autant plus que lorsqu'on n'a rien étudié, analysé, réfléchi, rassemblé, enquêté... on n'a rien à exprimer.

On va jusqu'à dire que « la technique n'étant qu'un support, nous avons voulu éliminer au maximum les contraintes techniques ».

On voit mal comment ce remède peut opérer lorsqu'on sait que les mandataires politiques qui tiennent ce type de C.E.C. en mains sont ceux-là mêmes qui appartiennent aux partis directement impliqués dans les processus de transformation critiqués.

On voit mal comment un « atelier céramique » peut être un moyen pour atteindre l'objectif visé.

Jamais les dossiers ne font apparaître la place spécifique des C.E.C. par rapport à d'autres interventions visant à développer la démocratie par la culture.

A supposer que ces points soient résolus, il resterait à réfléchir sur le rapport : démocratie par la culture/Enjeu démocratique tout court. Car il se pourrait aussi qu'on cède au niveau des institutions culturelles pour ne pas céder là où le véritable pouvoir s'exerce. La démocratie par la culture serait un os à ronger. Mais gare au chien qui grognerait malgré son os.

---

## La revalorisation du travail manuel

---

Le type d'atelier qui se réfère à la revalorisation du travail manuel (sans le dire explicitement) est aussi l'atelier qui prône un retour à l'artisanat et une défense de l'écologie (quoique celle-ci ne soit jamais définie comme discipline mais plutôt comme esprit, comme climat). Ce type de référence se développe dans une époque où le travail manuel, entendons le travail en entreprise, a perdu toute valeur même aux yeux de la classe ouvrière qui pendant tout un temps en avait fait un fondement de sa propre expression culturelle, mais aussi à un moment où le système a besoin d'une revalorisation pour faire face à toutes les formes de refus de ce type de travail (refus de travail, absentéisme, sabotage...).

Toutefois les C.E.C. centrés sur cette revalorisation ne font pas la distinction entre ce qui est le travail et ce qui est le non travail et les différences d'attitudes qui découlent de l'opposition entre travailler à l'usine pour un patron et aménager une maison chez soi, pour soi. C'est dire si le rapport des gens à la technique, au travail et au non travail ne fait l'objet d'aucune analyse. C'est à partir de là que toute l'ambiguïté se développe et ce d'autant plus que ceux-là mêmes qui se méfient d'une société du tout fait... n'échappent guère au prêt à porter idéologique!

Quand, dans un autre C.E.C., l'action sur le travail se veut plus réelle, il ne s'agit plus d'une action par des moyens culturels, il s'agit d'aider à la mise sur pied d'une petite entreprise artisanale, ce qui n'est pas la fonction du département de la culture française comme on l'a vu dans la monographie relative à ce C.E.C.

### LE C.E.C. RÉPRESSIF

Aussi bien en milieu populaire qu'en milieu non populaire il ne nous a été donné de recenser qu'un seul cas de C.E.C. ouvertement répressif. Le fait qu'il s'agit du

seul cas montre assez les transformations qu'ont connues les institutions culturelles. Il ne faudrait pas pour autant ne faire que s'en réjouir, et croire que tout est gagné. A la place d'une attitude de répression, C.E.C. populaires et non populaires ont mis en place des stratégies de persuasion qui ne disent pas leur nom et où les références idéologiques et politiques tentent sans cesse d'être occultées. Il nous a fallu parfois bien de la patience pour les faire apparaître. Mais ces stratégies sont elles-mêmes dans des impasses car les ateliers où tout se passe bien... et qui font autre chose que de faire passer le temps... sont bien rares.

---

## Vers d'autres perspectives ?

---

Chose étonnante, parmi tous les ateliers recensés et classés parmi « les milieux non populaires » il n'y en a aucun qui accorde une importance centrale à la maîtrise d'une technique et à l'acquisition d'un langage. Le terrain serait-il déserté par ceux-là mêmes qui en sont les véritables détenteurs ? La bourgeoisie et la petite bourgeoisie abandonnent l'acquisition du langage au profit de ce qu'elles appellent d'autres valeurs : elles se culpabilisent de ce qu'elles sont, affirment une libre expression en elles-mêmes, croyant faire fi des langages qui faisaient une partie de leur pouvoir, prétendent revaloriser le travail manuel et un passé artisanal devenu objet de mythologie. C'est dire si la crise du langage traverse ces classes sociales. Et si crise du langage il y a c'est qu'il y a crise de l'identité de ces classes.

Y a-t-il au sein de ces ateliers le germe de quelque chose d'autre ? D'un langage qui ne serait plus pouvoir-sélection-élitisme, qui ne serait pas non plus démission au profit de tactiques sociales ? C'est impossible à savoir à partir des documents recensés. Une approche par les pratiques pourrait peut-être permettre d'y répondre. Mais il nous a semblé que de notre point de vue « une analyse en profondeur des différents rôles tenus par la créativité passe obligatoirement :

- par l'analyse de cette société, quelle que soit cette analyse, elle existe toujours ;
- par la mise en place de stratégies visant à comprendre et peut-être à changer l'image de cette société. Il y aurait peut-être là matière à programme pour les C.E.C. ».

Parmi ce groupe de C.E.C., il y a des C.E.C. agissant en milieu populaire et non populaire mais dont l'action ne présente pas de caractéristiques qui auraient été reprises ailleurs. Un seul d'entre eux travaille avec une méthode qui, rigoureuse en elle-même, et ne niant pas les apports techniques, tente, au niveau individuel, une recomposition de l'histoire affective. Avec le danger assez sensible de réduire l'histoire à l'individu. On pourrait rapprocher ce C.E.C. de ceux qui le conçoivent comme instrument d'une action psychologique.

A la lecture d'une première série de conclusions qui semblent se dégager, on se pose la question des responsabilités que l'Etat (mais aussi ceux qui y travaillent, et ceux qui le conseillent) prend lorsqu'il souhaite dans l'action culturelle privilégier... les non privilégiés. On aurait pu, avant l'étude, voir là une volonté de ne pas accentuer les inégalités sociales, de fournir au milieu populaire les instruments de sa propre expression et de sa propre organisation en vue d'une action sur ce à quoi il est confronté, etc. L'étude fait apparaître que plutôt que de ré-

pondre à l'intention de la circulaire, l'intention des C.E.C. est de poursuivre des objectifs d'une toute autre nature et qui sont de réels obstacles à la possibilité pour les milieux populaires de s'exprimer et de s'organiser. Car on s'est sans doute imaginé qu'il suffisait de privilégier l'initiative en milieu populaire pour être « progressiste », alors même que le contenu et les méthodes de travail n'avaient pas sérieusement été esquissés et que les C.E.C., vu leur autonomie, pouvaient et peuvent toujours agir comme ils l'entendent. Rien n'indiquait en outre pourquoi ils auraient développé des références en opposition avec les tendances les plus dominantes des pratiques culturelles. Si bien que malgré leur autonomie de décision, il faut envisager les C.E.C. comme lieu de reproduction idéologique du système lui-même.

Cette tendance est si forte qu'on préfèrerait peut-être qu'il y eut moins de C.E.C. en milieu populaire plutôt que d'en avoir autant qui développent un discours qui se révèle être si peu dans l'intérêt des classes avec lesquelles ils agissent.

Quant aux C.E.C. en milieu non populaire ils sont axés eux aussi sur des stratégies liées aux idéologies culturelles dominantes. Mais là cela s'avère normal. Ce qui est intéressant c'est de voir le déplacement des références.

Il reste que cette étude est limitée à l'analyse des discours de 50 centres d'expression et de créativité. Il serait peut-être opportun de la compléter par une étude des pratiques (techniques et méthodes) développées par ces mêmes centres. On verrait comment se médiatisent les références culturelles, on pourrait y déceler aussi des pratiques peut-être en contradiction avec les idéologies qui soutiennent l'action des C.E.C.

Toutefois aussi bien les monographies elles-mêmes que les conclusions qu'on en a dégagées ont permis de tracer une première typologie de C.E.C. selon les grandes catégories de public visé. L'intérêt de cette typologie réside dans le fait qu'à notre connaissance c'est la première du genre dans la communauté française. Elle devrait à l'avenir être vérifiée et complétée lors de la consultation d'autres dossiers. Elle devrait comme nous venons de le dire être confrontée aux pratiques des ateliers. Enfin elle devrait permettre aussi bien au service de formation de cadres, à l'inspection, aux chargés de mission, qu'aux animateurs eux-mêmes de disposer d'un premier outil de réflexion.

Alain de Wasseige

Michel Pion

Patrick Quinet

Chargés de mission au service  
de l'animation et de la diffusion culturelles  
au Ministère de la Communauté française de Belgique

## POSTFACE

(Suite de l'article p. 65)

Les réflexions qui précèdent ont été rédigées il y a deux ans. Elles ont fait l'objet de discussions avec les partenaires (au sein du Ministère et à l'extérieur).

Elles ont amené à tracer plusieurs voies qui touchent aux problèmes de formation d'animateurs, à l'information des centres et aux traces à laisser de l'action dans ces centres.

A l'heure actuelle ces voies ont été empruntées et des programmes mis en place.

Leur plus ou moins grande validité fait l'objet d'évaluation et aide à la constitution d'un mémoire pratique à l'usage des centres et des animateurs.



A.D.R.A.C.  
LES OUVRAGES SUR L'ANIMATION  
DOSSIERS 40  
Tome 1 et 2

L'A.D.R.A.C. propose dans ces deux dossiers les analyses de 42 ouvrages traitant du champ social de l'animation. On y trouvera notamment des analyses des ouvrages de Maurice AGULHON, Saül ALINSKY, Pierre BELLEVILLE, Pierre BESNARD, Michel CHAUVIERE, Joffre DUMAZEDIER, Jeanne FAVRET-SAADA, Pierre GAUDIBERT, Jacques ION, Raymond LABOURIE, Marie-Françoise LENFANT, Bernard MIEGE, Agnès PITROU, Geneviève POUJOL, Claude SAGEOT, Guy SAEZ et Alain TOURAINE.

Une grande partie des analyses sont parues dans les Cahiers de l'animation (numéros épuisés).

On peut se procurer ces dossiers au prix de 50 F (2 tomes) en écrivant à l'Association pour la Diffusion de la Recherche sur l'Action Culturelle (A.D.R.A.C.) 3, rue Paul DUPUY, 75016 PARIS.

# Vers une laïcisation des loisirs au Québec

## Les loisirs du cadre confessionnel au cadre étatique : transfert et résistances

**L**e loisir semble en constant développement dans les sociétés post-industrielles. Les activités se diversifient et se multiplient, les équipements spécifiques se créent, des formations d'animateurs professionnels se mettent en place dans les collèges et les universités.

L'exemple québécois est original car la valorisation des loisirs correspond ici à une volonté de préserver une vie culturelle qui s'est longtemps manifestée dans le cadre communautaire paroissial. Dans un continent où les français sont minoritaires, les loisirs cimentent l'appartenance culturelle. Aussi, comme le souligne Marc Laplante (1), si la participation volontaire à la culture et à son élaboration est devenue pour chacun l'occasion principale de se réaliser, on peut pressentir toute l'importance potentielle que peut prendre, dans cet univers, le loisir, temps par excellence des libres choix.

Mais cette prétendue liberté ne peut pas ignorer les pressions sociales qui, par le biais d'appareils idéologiques et/ou d'appareils d'état, organisent et canalisent à travers divers contextes, institutionnels et sociaux, les loisirs (\*).

Nous n'aborderons les loisirs québécois qu'au travers des institutions en insistant



(1) Laplante (M.). – in « *Sociologie du loisir* », Département de Sociologie, Université de Montréal, janvier 1969.

(\*) Nous utiliserons le terme d'appareil pour désigner les initiatives, structures et équipements qui s'occupent des loisirs. Ce terme a été mis à la mode par les nouvelles analyses de L. Althusser et de N. Poulantzas qui ont repris et systématisé les approches de A. Gramsci et défini le concept d'appareil idéologique d'Etat (A.I.E.).

Nous avons préféré utiliser le terme simple d'appareil et nous démarquer de la notion d'A.I.E. afin de souligner l'importance des initiatives individuelles et locales dans ce domaine.

sur le transfert récent qui les a fait passer d'un cadre confessionnel avec la paroisse comme cellule de base à un cadre étatique où la municipalité prend une grande importance. Le rapport entre ce cadre étatique et la municipalité n'est d'ailleurs pas aisé à définir. Il semble que le transfert se soit effectué à la fois par les changements intervenus au niveau de l'Etat et à celui de la municipalité (2). Dans certains cas, des initiatives fédérales comme celles des Perspectives Jeunesse ou des Programmes d'Initiative Jeunesse ont aussi favorisé le développement des loisirs laïcs.

En se limitant à l'aspect institutionnel, cette communication ne traite pas des contenus des loisirs et de leur évolution. Elle ignore les secteurs liés à l'information, aux mass media, au tourisme ou ceux résultant de la structure et de la stratification sociale (3).

---

## La mise en place des loisirs dans un cadre confessionnel

---

Les historiens ont largement démontré le rôle du clergé dans l'histoire du Québec, à partir des seigneuries, du système du rang et des paroisses. Le système du rang a permis la colonisation le long du fleuve en divisant en bandes parallèles à la berge le territoire constituant chaque seigneurie et en le distribuant aux colons. Dès le début, l'autorité du curé s'est affirmée avec plus de force que celle du Seigneur et l'Eglise a assumé, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, un rôle d'ordre administratif et culturel en même temps que spirituel. Elle a assuré la cohésion de la paroisse et veillé à la conservation de la langue et des traditions. Cette cohésion des populations paysannes se réalise parfois contre « l'instruction » qui aurait permis à l'influence anglaise de pénétrer et les habitants sont alors laissés dans l'analphabétisme. C'est cependant au XIX<sup>e</sup> siècle, surtout après l'échec de la révolte du parti canadien de Louis Joseph Papineau, que l'appareil confessionnel catholique va se développer. A côté du culte, l'Eglise s'occupera de l'état civil, de l'enseignement, des œuvres sociales, des hôpitaux et des loisirs.

►  
(2) Il serait possible d'appliquer ici les analyses des systèmes locaux. Cf. Bleitrach (D.). — *Région métropolitaine et appareils hégémoniques locaux*. *Rev. Espaces et Sociétés*, n<sup>o</sup> 20-21, 1977.

(3) Voir pour ces approches :

Pronovost (G.). — *Rapport méthodologique sur l'étude des variables d'activités de loisirs*. *Cahiers de recherche en loisirs*, 1977.

Actes du premier colloque sur la recherche en loisirs. *Univ. du Québec à Trois Rivières*, 1977.

Ennis (P.H.). — *The definition and measurement of leisure in « Indicators, concepts and measurements of social change »* (Russel Sage Foundation), Edited by E.B. Sheldon, Wilbert and Moore, New-York, 1968.

Nous ferons l'économie des définitions trop théoriques en considérant qu'au niveau des cadres de vie quotidiens, les loisirs organisés correspondent à des activités socio-culturelles ou sportives qui se déroulent dans les temps libres, en dehors de l'école et du travail. Ils intéressent les différentes classes d'âge, les jeunes, les adultes et ce que les québécois appellent d'une belle manière « l'âge d'or » et qui correspond à ce que nous appelons prosaïquement le troisième âge.

## LES CONDITIONS HISTORIQUES

La reconnaissance des droits politiques de la majorité française, réclamée par le Parti canadien, mettait en cause la nature politique de la colonie et était inacceptable pour la bourgeoisie marchande britannique. L'épreuve de force tentée par Papineau et les révoltes de 1837-1838 furent écrasées par une forte répression et ainsi furent anéantis les espoirs d'une mince couche de la petite bourgeoisie éclairée. L'Eglise va alors favoriser l'association avec l'administration britannique afin de maintenir l'ordre et de permettre le développement économique : c'est « le Grand Compromis ».

« L'échec de la Rébellion est une victoire pour le clergé, car il lui permet de neutraliser son ennemie, la petite bourgeoisie radicale et anticléricale, de s'assurer la collaboration des éléments modérés et d'imposer un système de valeurs rétrogrades dont les thèmes dominants sont l'agriculturisme, le messianisme et l'anti-étatisme » (4).

L'échec des « Rouges » (5) et la fin d'un projet d'éducation laïque vont permettre à l'Eglise de développer, à partir des diocèses et des paroisses, un appareil qui prend en compte l'ensemble des structures collectives. La lecture de l'histoire en termes idéologiques n'est cependant pas suffisante et la mise en place de l'appareil religieux est présentée par certains comme le seul recours de la société francophone pour maintenir son unité linguistique et culturelle.

Pour développer l'appareil religieux, l'Eglise va renforcer le recrutement sacerdotal local et offrir ainsi des débouchés à la jeunesse. A l'installation des Oblats en 1841, au retour des jésuites en 1842 et au renforcement des congrégations s'ajoutent la création de petits et grands séminaires. L'augmentation du clergé va permettre que se développent dans le cadre paroissial les œuvres de loisirs.

La plupart des activités de loisirs sont alors organisées par des sociétés confessionnelles comme la société Saint-Patrice et un peu plus tard la société Saint-Vincent-de-Paul. En 1886, vont naître les patronages grâce aux Religieux de Saint-Vincent (6). Leur création correspond à un mouvement qui a débuté en Europe et qui s'est développé pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (7). Mais en France les patronages confessionnels se situent dans un contexte idéologique bien différent puisque le mouvement laïque y est important. L'enseignement



(4) Monière (D.).— *Le développement des idéologies au Québec.*— Ed. Québec-Amérique, Montréal, 1977, p. 158.

(5) Bernard (J.P.).— *Les Rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricisme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.*— Montréal, Presses de l'Univ. du Québec, 1971.

(6) Des jalons historiques sont fournis par Gauquelin (M.) : *La confédération des Loisirs du Québec 1946-1973.* Rev. Loisirs Plus, Août 75, n<sup>e</sup> 36. Ils nous ont servi de base pour l'approche historique. Voir aussi Turcotte (A.).— *Evolution historique de la COP.* Colloque d'orientation CLQ, Nov. 75, p. 7 et les divers documents du service de documentation de la confédération des Loisirs du Québec.

(7) Un aperçu historique des patronages catholiques pour divers pays est présenté dans : « *Le patronage Volonté du Pape* » ; Ici, 1965.

primaire depuis les lois de 1881 et 1882 est devenu gratuit, obligatoire et laïque. La Ligue de l'Enseignement (8) créée en 1867 par Jean Macé se présente à l'origine comme un mouvement de soutien à l'école et de combat contre l'Eglise Catholique. Dans ce contexte, les patronages confessionnels qui se développent à partir des paroisses ont aussi pour but de préserver la jeunesse et de sauvegarder l'instruction religieuse.

On est alors face à deux évolutions divergentes : en France, l'Eglise institutionnelle de 1870 à 1960 est dans une situation de repli alors qu'au Québec de 1840 à 1960, l'Eglise est en situation hégémonique (9).

Le mouvement laïque n'a pas pu s'implanter au Québec et les patronages se sont développés sans véritable concurrence ni forte opposition idéologique. Ils n'ont cependant pas été les seuls à s'occuper de la jeunesse puisque vers la même époque un mouvement protestant d'origine anglaise « YOUNG MEN'S CHRISTIAN-ASSOCIATION » apparaissait également (10).

## L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEU : UNE OEUVRE D'APOSTOLAT

Après la création des patronages paroissiaux, une nouvelle étape va amener le développement en 1929 de l'Œuvre des Terrains de Jeux (O.T.J.) qui se donne pour but de « vaquer à l'organisation des loisirs des enfants, des jeunes gens et des adultes ». 1929, c'est aussi l'année de la crise économique et l'on peut penser que l'organisation des loisirs, à partir de l'Œuvre des Terrains de Jeu, compense aussi l'absence de travail pour les jeunes et les adultes. Cette œuvre est à l'origine de tout le système organisé des loisirs au Québec.

« Les œuvres de loisirs, en majorité des O.T.J., étaient l'œuvre de l'Eglise. Fondées par des prêtres aidés de quelques laïcs dévoués, elles étaient considérées, à cause de l'importance des loisirs dans l'éducation des jeunes, comme devant relever principalement des parents et de l'Eglise sans nier cependant le bien-fondé de l'assistance matérielle des pouvoirs publics. Les O.T.J. étaient considérées comme œuvres d'apostolat, et, dans bien des cas comme œuvres d'action catholique. C'est ainsi qu'on pouvait dire que la partie « direction » revenait au clergé et la partie « action » aux laïcs (...) ».

« Les responsables d'O.T.J. ne songeaient pas seulement aux loisirs des enfants durant la période de vacances. Il faut prendre, disait-on, les jeunes à l'âge de leur évolution, et c'est pour cela qu'il importe que tous leurs loisirs soient organisés.



(8) *Caceres (B.)*.— Histoire de l'éducation populaire en France.— Paris, Seuil, 1964.

(9) *L'analyse de ces évolutions peut être faite en terme d'appareils. Fossaert (R.)*.— La société, tome 3 : Les appareils.— Paris, Seuil, 1978, p. 13 : Qu'est-ce qu'un appareil ; p. 151 : Etat/Eglise ; p. 339 : l'appareillage en France.

(10) *Archambault (H.)*.— Les Y.M.C.A. et Y.W.C.A.— Rev. Loisirs Plus, Nov. 1977, n° 63, p. 9 à 14. Le mouvement créé à Londres en 1844 débute à Montréal en 1851, mais le premier équipement ne fut construit qu'en 1870 au Carré Victoria avec des salles d'activités et une bibliothèque.

De plus, on fondait l'organisation des loisirs sur le cadre paroissial car cette formule favorisait l'organisation des loisirs à tous les niveaux : enfants, jeunes gens et adultes » (11).

## LA CONFÉDÉRATION DES OEUVRES DE LOISIR

Une nouvelle étape est franchie en 1946 avec la création de la confédération des terrains de jeux (confédération otéjiste provinciale : C.O.P.). Lors de cette création, les délégués avaient déjà admis l'idée qu'il serait possible de fédérer prochainement les autres organismes de loisirs mais, pendant près de 10 ans, l'action se porta surtout sur les terrains de jeux. Les statuts de la nouvelle C.O.P. prévoient que seuls pourront adhérer les groupements diocésains et non les O.T.J. locales. Les O.T.J. commencent à se rassembler pour fonder les fédérations diocésaines.

Le cadre choisi est donc celui du diocèse et reste sous l'autorité de l'évêque. Le premier groupement diocésain naît en 1946 et s'intitule : service des Loisirs de Montréal ; en 1947, le groupement des O.T.J. de Saint-Jean voit le jour et, en 1948, celui de Québec. Progressivement quinze fédérations vont être mises en place. Ce regroupement des O.T.J. doit être compris comme à la fois une volonté d'organisation et un besoin de défense de l'appareil confessionnel face à l'interventionnisme de l'état fédéral qui soutenait des organisations destinées à améliorer la santé et le bien-être physique du peuple.

« D'autre part, on voyait avec appréhension l'Etat intervenir dans le champ des loisirs, soit au niveau municipal, soit au niveau provincial. Les réalisations, peu nombreuses à cette date, étaient sujettes à toutes sortes d'aléas et donnaient des résultats apparemment peu probants. Par ailleurs, la perspective de la création d'un ministère de la Jeunesse dont l'éventualité avait été annoncée par le cabinet provincial du temps, et les propos de l'Honorable Mackenzie King et du Général Laflèche laissant supposer qu'il serait facile de donner des positions dans le domaine des loisirs aux démobilisés de guerre, supposés maîtres en culture physique, faisaient craindre la mainmise de l'Etat sur l'organisation des loisirs et sur les O.T.J. » (12).

Jusqu'en 1958, la C.O.P. s'identifie aux loisirs organisés des québécois français. L'œuvre des terrains de jeux s'organise dans le cadre du diocèse, à partir de la paroisse. Les activités et les équipements sont nombreux, les parents et les moniteurs bénévoles (surtout des étudiants et des séminaristes) avec l'appui du clergé, accueillent parfois, comme c'est le cas à l'O.T.J. de Québec, 2000 à 3000 enfants par jour.

Divers facteurs entraînent l'évolution de la C.O.P. et notamment la création d'organismes locaux de loisirs autres que les O.T.J. (\*). La C.O.P. doit alors modifier

► (11) Turcotte (A.).— *Document de la confédération des œuvres de loisirs de la province de Québec, 1963.*

(12) Turcotte (A.).— *op. cit.*, p. 89.

(\*) C'est le cas des Y.W.C.A. qui jouent un rôle d'avant-garde, mais aussi d'organismes « privés » dirigés par des religieux comme le Centre Immaculée Conception ou la Palestrie Nationale qui, dans le domaine du sport en particulier, ont joué un rôle de premier plan.

sa structure et son nom pour les recevoir, elle devient la Confédération des œuvres de loisirs de la province de Québec (C.L.Q.). Son budget est alimenté par l'assemblée épiscopale et par une subvention accordée chaque année par le Premier Ministre Duplessis. Il permet d'engager, à partir de 1959, le premier secrétaire permanent, qui occupera ce poste jusqu'en 1971, assurant ainsi une certaine continuité. Mais ces changements n'étaient que le début d'un mouvement bien plus important qui allait amener progressivement le transfert de l'appareil confessionnel des loisirs vers un nouvel appareil étatique des loisirs.

## Le nouveau cadre étatique des loisirs

A partir des années 60, avec la fin du « duplessisme », une profonde mutation va changer l'organisation socio-politique du Québec. L'évolution générale, liée au développement économique des pays industrialisés, a transformé progressivement les conditions de vie et a entraîné une forte urbanisation. Mais c'est au niveau des institutions que les changements ont été les plus étonnants. Ce qu'on appelle la « révolution tranquille » du Québec a été, en fait, une profonde transformation des structures de la vie sociale qui apparaît notamment dans le système des loisirs (13).

### LES CONDITIONS DU TRANSFERT

Il semble que l'équilibre apparent entre l'appareil clérical et l'appareil provincial se soit maintenu de 1920 à 1960. Cet équilibre était possible par le maintien de la paysannerie durant la première moitié du XXe siècle. Avec la croissance économique et les transformations sociales qui en découlent, le discours clérical devient anachronique et explique pour certains que le « décalage » entre l'« infrastructure et la superstructure fut effacé à un rythme accéléré » (14). A partir des années 60, sous le double effet du Concile Vatican II et de la « révolution tranquille », l'Eglise Catholique va abandonner en grande partie le secteur de l'ensei-

►  
(13) Le qualificatif « Révolution Tranquille » a été donné à la période qui correspond à l'élection du gouvernement libéral dirigé par Jean Lesage, et qui marque un tournant dans l'évolution socio-économique du Québec. « En terme économique, le principal objectif du nouveau gouvernement est d'adapter les structures socio-économiques et plus particulièrement celles de l'Etat québécois aux exigences du capitalisme monopoliste. L'Etat connaît une croissance vertigineuse pendant les années 60 et devient résolument interventionniste ». Cf. : Fournier (P.), *Un Québec de l'indépendance au socialisme*. — *Revue Politique aujourd'hui*, n° 7-8, 1978, p. 10.

(14) Voir : Dupont (A.). — *Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous L.A. Taschiron, 1920-1936*. — Montréal, Guérin, 1972.

Rumilly (R.). — *Maurice Duplessis et son temps*. — Montréal, Erdes, 1973. Cet équilibre se caractérise par la volonté des politiciens de ne pas contrer l'autorité morale de l'Eglise sur laquelle ils s'appuient même si, comme c'est le cas avec Duplessis, ce discours se double de manœuvres au Vatican pour le limogeage de certains évêques.

Bourque (G.), Legare (A.). — *Le Québec - la question nationale*. — Paris, Maspero, 1979, p. 159-166.

gnement et celui des loisirs à des organismes nouveaux. En fait, les nouvelles classes montantes ne semblent plus accepter le partage des rôles traditionnels entre l'Eglise et l'Etat. Le processus de modernisation et de laïcisation qui est engagé leur permet d'unifier à leur profit un nouveau champ d'action. Ces nouveaux acteurs influent pour que les appareils provinciaux assurent, après l'appareil religieux, de nouvelles fonctions et en particulier celles qui sont liées au secteur culturel avec l'éducation, l'animation sociale et les loisirs.

« Aujourd'hui, l'éducation est devenue une responsabilité collective, organisée selon un plan d'ensemble. Les notions de société et d'Etat ont évolué, ce dernier n'étant plus l'Etat-gendarme de jadis mais un Etat serviteur, et on ne peut plus guère imaginer à qui d'autre confier l'éducation » (15). Le passage se fait sans heurts violents et l'on peut parler de transfert de pouvoir accepté et parfois même souhaité réciproquement entre les autorités provinciales et religieuses (16).

Il faut noter cependant dans le domaine des loisirs, des hésitations et donc des tensions entre les divers partenaires. Ces tensions apparaissent surtout lorsqu'il est question des moyens réclamés à l'Etat et du pouvoir de celui-ci :

« Ce type d'attitude est caractéristique de presque toute l'histoire de la C.O.P.-C.L.Q. : dans un premier temps, on réclame une action de l'Etat qui tarde à agir, et lorsqu'il se décide enfin, la Confédération s'inquiète d'une présence trop forte du Gouvernement et parle d'ingérence. Dans chaque cas, il s'agit d'une réaction devant des gestes qui la menacent fondamentalement » (17).

## LE RAPPORT BELISLE (1964) ET SES CONSÉQUENCES

L'évolution est pourtant irréversible et va se préciser en 1964 — puisque lors de son congrès — la confédération des œuvres de loisirs souhaite que se développe une politique du loisir à côté d'une politique générale de l'éducation : « Devant l'état de confusion que l'on rencontre actuellement dans l'organisation des loisirs au Québec, les congressistes recommandent au Gouvernement du Québec que l'Etat du Québec élabore immédiatement une politique d'ensemble du loisir cadrant avec sa politique générale d'éducation ».

Le modèle du secteur scolaire est latent dans ces propositions puisque le ministère de l'Education a été créé en 1964 après la présentation du rapport Parent. Mais le secteur des loisirs apparaît moins prioritaire que celui de l'éducation et la diversité des initiatives locales rend plus longue cette évolution. Le rapport Belisle — remis en juin 1964 — réclame que la coordination et la planification soient assurées au niveau de l'Etat. Il souhaite qu'une réglementation et une



(15) Guérin-Lajoie (P.).— *Pourquoi le Bill 60 ?*.— Montréal, Ed. du Jour, 1963, p. 45.

(16) Palard (J.).— *L'Eglise catholique québécoise entre l'unité et le « pluralisme »*. Etudes canadiennes, 1978.

L'auteur note que depuis les années 60, il y a « inversion des déterminations réciproques entre champ politique et champ religieux ».

(17) Gauquelin (M.).— *op. cit.*, p. 13.

législation soient précisées et qu'un personnel spécialisé et compétent soit formé ; il insiste sur la nécessité d'une laïcisation des activités et sur le rôle que doivent jouer les municipalités. Il critique le secteur privé des loisirs, parlant de désordre et d'anarchie et lui reprochant entre autre de « ne pas assez penser en termes de coordination à partir du travail qui se fait à la base ». La C.O.P., qui est directement visée dans ce rapport, va tenter dans les trois années suivantes de s'adapter aux nouvelles conditions. Elle se transforme, en 1965, en une Confédération des loisirs du Québec (C.L.Q.) choisissant de regrouper de nombreux organismes de loisirs. Elle intervient sur le plan des régions qui remplacent les limites territoriales des diocèses. Ce rapport sera suivi d'effets et il permettra en particulier aux municipalités de disposer de nouveaux moyens par l'application du Bill 76.

Le Bill 76, dénommé aussi « loi des fabriques », va permettre le transfert des équipements de loisirs du cadre paroissial au cadre municipal. Les « fabriques » sont les organismes qui gèrent les biens paroissiaux. Le Bill 76 qui a été publié en 1966, prévoit qu'au premier janvier 1967 les fabriques devront avoir cédé aux municipalités tous leurs biens et immeubles utilisés pour les loisirs. C'est un exemple supplémentaire de la volonté de décléricalisation des structures sociales au Québec après la création du ministère de l'Éducation en 1964.

Mais les municipalités ne sont pas toujours enthousiastes à entrer en possession de ces biens. Les équipements de loisirs sont parfois en mauvais état, et beaucoup ne sont pas encore payés. La loi précise d'ailleurs que si la fabrique doit vendre, la municipalité n'est pas obligée d'acheter. La C.L.Q. finit par obtenir que l'application de la loi soit retardée de deux ans. En fait, on assistera surtout à la laïcisation des comités paroissiaux et le transfert des équipements de loisirs ne se fera pas totalement, certaines « fabriques » préférant garder et gérer leurs équipements. Ainsi, pour la ville de Montréal, l'application du Bill 76 a amené, en 1967, la réorganisation du service des loisirs en un service beaucoup plus important qui a regroupé de nombreux centres paroissiaux rachetés aux fabriques. Il reste cependant, en 1977, douze centres qui sont considérés comme des centres privés de loisirs, neuf sont des centres paroissiaux et trois des centres commerciaux. Ces douze centres ne sont pas gérés directement par le nouveau service des loisirs. Ils témoignent des résistances locales par rapport au transfert envisagé.

Le mouvement de transformation se poursuit en 1968 avec la création du haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et au sport qui confirme la volonté du gouvernement provincial d'agir au niveau de la conception, de la planification, et de la gestion du loisir. Quatre ans après la création du ministère de l'Éducation, le haut commissariat va tenter d'organiser le secteur des loisirs du Québec.

Cette organisation va accélérer la municipalisation des loisirs et favoriser la formation des animateurs et des « récréologues » alors qu'au niveau provincial, des échanges et des débats sont prévus et permettront la publication du livre vert (1977) et du livre blanc (1979) sur les loisirs.

## ETATISATION, MUNICIPALISATION DES LOISIRS ET FORMATION DES ANIMATEURS

Les réflexions et les initiatives au niveau provincial ont favorisé diverses actions

comme celles des programmes de régions et de la formation des animateurs. Elles vont aussi contribuer à la municipalisation des loisirs.

En 1970, la grande majorité des municipalités de plus de 10.000 habitants au Québec dispose d'un service municipal des loisirs (18) :

Type de Municipalités	Nombre	Population	Municipalité disposant d'un service Municipal des Loisirs	%
5.000 à 10.000 h	52	392.230	14	26
10.000 à 50.000 h	70	1.400.981	56	80
plus de 50.000 h	11	2.457.401	11	100

Le rôle des municipalités en matière de loisirs s'est précisé et ce secteur est devenu progressivement une des priorités de leurs projets d'action.

« Quelles que soient les modalités auxquelles on aura recours, il est essentiel et du devoir d'une ville d'inclure dans ses objectifs le développement de services de loisirs et l'instituer dans ses structures administratives. La municipalité aura, par le truchement de ce service public, le rôle d'offrir à ses citoyens des expériences de temps libre, lesquelles devront répondre aux caractères suivants : « libération, gratuité, satisfaction, épanouissement » (19).

Il s'agit alors pour la municipalité d'élaborer une politique municipale de loisirs, c'est-à-dire de fixer des objectifs et d'indiquer des plans de réalisations.

Ces objectifs s'appuient d'abord sur un effort de planification et visent à créer un plan directeur d'infrastructures. Il s'appuient ensuite sur un effort de recherche qui amène la municipalité à mieux connaître les besoins et les aspirations des populations. Planification et recherche sont indissociables du processus de consultation-participation. Celui-ci doit permettre la participation des citoyens à l'élaboration des politiques d'aménagement des ressources et à l'orientation des programmes (20). Il s'agit là d'un cadre d'action théorique qui ne correspond pas toujours aux pratiques municipales mais dans la majorité des cas des programmes précis sont proposés par les municipalités et tiennent compte des différents niveaux indiqués.

La formation de personnels pour ces nouveaux services de loisirs a commencé tardivement, puisque « l'animation » était assurée jusqu'en 1960-1964 par les bénévoles, les prêtres et religieux qui s'occupaient des diverses activités dans le cadre paroissial. A partir de cette date, la Confédération des Œuvres de Loisirs développe un système de formation et organise des stages de moniteurs en liaison avec l'Université Laval.



(18) Répertoire des municipalités.— Québec, Bureau de la Statistique.

(19) Le loisir, défi d'aujourd'hui.— Montmorency, A.D.L.M., 1968, p. 20.

(20) Loisirs et municipalités, op. cit., p. 85.

En 1968, à partir des Collèges d'Enseignements Généraux et Professionnels (C.E.G.E.P.S.) et en 1969, à partir de l'Université du Québec à Trois Rivières, commence l'enseignement du loisir (21). Au total quatre C.E.G.E.P.S. et les Universités québécoises proposent, en 1979, une formation en récréologie ou en animation culturelle, à plus de 2.000 étudiants et déjà près de 6.000 professionnels travaillent dans ce secteur. Plusieurs associations de travailleurs en loisirs se sont créées et notamment l'association québécoise des travailleurs en loisirs en 1977 et l'association des récréologues du Québec en 1979.

La coordination se poursuit au niveau de l'Etat, la publication d'un livre vert sur le loisir en 1977 pose clairement les problèmes de cadre de vie et d'action culturelle, la publication du livre blanc sur les loisirs au Québec en 1979, « On a un monde à recréer », précise les aspects déjà présentés et fait de la municipalité « l'instance démocratique la plus proche du citoyen » le maître d'œuvre de développement et de l'organisation du loisir.

## Transfert et résistances

Les changements apparus depuis 20 ans dans le domaine des loisirs au Québec sont considérables. Ils correspondent pour une part à l'évolution générale qui s'est manifestée en ce domaine dans tous les pays industrialisés (22) mais ils sont plus caractéristiques là qu'ailleurs d'un transfert juridique et économique (\*). Le rapport Belisle (1964), la C.L.Q. (1965), la loi des fabriques (1966), la publication du livre vert (1977) puis du livre blanc (1979), en attendant la création d'un ministère des loisirs (1980) sont significatifs de cette évolution.

Mais le passage d'un cadre confessionnel à un cadre étatique n'a pas correspondu dans les faits à une logique raide. D'abord parce que le secteur des loisirs est complexe et nébuleux, ensuite parce que si l'Eglise institutionnelle a reculé depuis 20 ans au Québec et si cet effacement la rapproche des autres Eglises européennes, elle bénéficie encore d'un fort attachement affectif. Cette situation l'amène, dans certains cas, à différer le transfert des appareils de loisir et à négocier avec les nouveaux partenaires, en particulier les municipalités et les animateurs professionnels, son capital symbolique et idéologique.



(21) *Augustin (J.P.)*. — La formation des animateurs professionnels au Québec, multigraphié, I.U.T. « B », Bordeaux, 1977, 15 p.

*Huot (F.)*. — Les techniciens en loisirs, *Revue Loisirs Plus*, nov. 77, n° 63.

L'université et le développement du Loisir au Québec, *U.O.T.R.*, fév. 1978, 43 p. Mémoire présenté dans le cadre de la consultation régionale sur le livre vert sur le loisir au Québec.

(22) *Coronio (C.) et Muret (J.P.)*. — *Loisir, du mythe aux réalités*. — Paris, CRU, 1977.

(\*) Il existe dans de nombreux pays et en France en particulier, un fort courant de municipalisation des loisirs. Mais ce courant a toujours été entravé par des organismes qui le considèrent comme dangereux et préfèrent que le secteur des loisirs garde une autonomie par rapport aux services municipaux. Voir, par exemple, les textes d'orientation de la Fédération des Œuvres Laïques ou ceux de la Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture.

Cette situation apparaît en particulier dans les paroisses des quartiers résidentiels moyens de Montréal. Dans ces secteurs, la paroisse est toujours la cellule principale du cadre de vie, c'est le lieu d'enregistrement des naissances, des baptêmes et des mariages. Malgré la baisse de la pratique religieuse (\*\*). 30 à 35 % de la population française, et bien plus lors des grandes fêtes religieuses, participe aux offices dominicaux. Aucune autre organisation ne peut réunir autant d'habitants régulièrement. Mais l'attachement des habitants d'un quartier à la paroisse se manifeste surtout vis-à-vis des loisirs. Ils utilisent toujours les locaux paroissiaux et en particulier les sous-sols de l'Eglise où des activités variées sont organisées (artisanat, clubs de l'âge d'or) ; ils se disent « de la paroisse » même si les activités sont gérées dans le cadre de la Charte des Compagnies (qui, sans être équivalente, correspond à peu près à notre loi 1901 des associations) ; ils bénéficient des fonds paroissiaux utilisés pour les loisirs et gérés par les marguilliers qui sont les administrateurs élus tous les trois ans et renouvelables chaque année par tiers. A l'occasion de ces élections, les loisirs font campagne et presque tous les marguilliers élus pour gérer les biens paroissiaux sont représentants des loisirs. De plus, les parents réclament et soutiennent les activités de loisirs (sportifs et socio-culturels) pour leurs enfants. Au total, les loisirs paroissiaux, dans de nombreuses paroisses résidentielles, semblent encore très puissants. Le président des loisirs parle sur un pied d'égalité avec les responsables municipaux, le directeur des loisirs assure un rôle de coordination auprès de nombreux bénévoles (100 à 150 selon les paroisses) qui acceptent de consacrer plusieurs heures par semaine et parfois par jour à l'organisation de ces loisirs.

Ces résistances ne doivent pas être réduites à de simples blocages intellectuels ou affectifs face à des propositions de changement. Elles sont, plus fondamentalement, la conséquence d'une perception des risques qu'entraînerait pour leur propre pouvoir une modification du jeu social par la municipalisation des loisirs. Dans ce cas, l'idéologie valorisant le changement n'est pas reçue puisque les opportunités que trouvent les responsables des loisirs paroissiaux dans leur pratique conviennent à un équilibre satisfaisant à leurs yeux, du jeu social.

Il y a d'ailleurs eu un type de changement et il s'agit autant et peut-être plus de résistance des laïcs que du clergé. Les responsables des loisirs de la paroisse ont hérité de l'ancien monopole du pouvoir du clergé tout en se maintenant dans l'appareil paroissial. Ils bénéficient des locaux et des journaux paroissiaux, ils participent à l'unanimité des assemblées liturgiques et sacramentales. Ils peuvent, à partir de cet appareil, obtenir la caution du clergé en soulignant que « l'accueil aux enfants et aux jeunes est plus large dans l'instance sportive que dans l'instance religieuse car non marquée par des exigences ou des préalables religieux ». Ces résistances face à la municipalisation des loisirs sont parfois, plus que des raideurs psychologiques, le maintien d'une efficacité (23).

A côté de cet ensemble cohérent, le nouvel animateur municipal a peu de pouvoir et reste très dépendant des relations et des « créneaux » d'activités qu'il doit négocier avec les loisirs paroissiaux. Il fonde alors sa stratégie sur les besoins



(\*\*) De 1962 à 1971, le taux moyen de pratique est passé de 61 à 30 % dans le diocèse de Montréal. Il serait situé en 1979 autour de 25 %, mais il est plus élevé dans les quartiers résidentiels.

(23) Crozier (M.) et Friedberg (E.). — L'acteur et le système. — Paris, Seuil, 1977.

d'une partie de la population qui est peu touchée par les loisirs paroissiaux, une relative autonomie budgétaire et la référence aux textes et aux orientations gouvernementales. L'animateur municipal est alors à la charnière de deux réseaux de loisirs : le service municipal des loisirs et les loisirs paroissiaux. Il doit, pour défendre son statut et sa liberté de manœuvre, négocier avec les deux.

Dans d'autres cadres urbains le transfert s'est réalisé bien plus nettement. Il en est ainsi dans les nouveaux quartiers et secteurs urbains qui se construisent à la périphérie des grandes villes et en particulier de Montréal. Les équipements paroissiaux, les traditions paroissiales sont moins fortes et l'organisation des loisirs est strictement municipale. Il en est de même dans des villes moyennes et petites où le service municipal des loisirs est considérable ; il se caractérise par son autonomie et par l'intégration de nombreuses fonctions (gestion du personnel et des équipements, projets de financement et de planification...).

Enfin, dans les paroisses populaires, en particulier à Montréal, à Québec et à Hull, des actions et des organismes communautaires (24) soutiennent les activités de loisirs qui ne bénéficient pas des disponibilités financières et humaines des paroisses résidentielles. Le rôle de la paroisse et des prêtres reste cependant important. Ainsi, dans le quartier Maisonneuve à Montréal, où un des premiers Comités de loisir a été mis en place (25), il est mentionné que le curé de la paroisse continue d'assister au nouveau comité de direction.

Au total, si il y a un transfert juridique et économique dans le cas des loisirs entre un appareil confessionnel et un nouvel appareil étatique, les résistances sociologiques liées au cadre paroissial apparaissent fortement dans certains cas. Le transfert et les résistances peuvent être analysés comme autant d'opportunités et d'enjeux entre divers acteurs. On peut reprendre ici le titre d'un ouvrage de Crozier : « On ne change pas la société par décret » (\*).

Si les loisirs sont passés d'un appareil clérical à un appareil étatique, les changements, souvent très apparents, ne se sont pas réalisés en fonction des conditions locales, de manière identique. Les loisirs paroissiaux se maintiennent dans les secteurs résidentiels anciens ; les services municipaux se développent partout faisant apparaître de nouveaux pouvoirs ; les animateurs professionnels formés dans les Collèges et les Universités défendent leur statut et leur liberté de manœuvre, ils cherchent à s'organiser plus au plan du district qu'à celui de la municipalité.

Il existe donc un jeu stratégique entre ces divers acteurs qui explique en partie les différences observées et laisse relativement ouvert le champ de l'organisation des loisirs.

Jean-Pierre Augustin  
Université de Bordeaux III

► (24) Godbout (J.) et Collin (J.P.). — *Les organismes populaires en milieu urbain, Montréal, I.N.R.S., 1977.*

Augustin (J.P.). — *Les actions communautaires dans les quartiers populaires de Montréal, Etudes Canadiennes, n° 6, 1979.*

(25) *Service des Loisirs Très Saint Nom de Jésus, Quartier Maisonneuve, 14 août 1967.*

(\*) Crozier (M.) : « *La rhétorique du changement est en effet à la fois absurde et dangereuse... Du passé on prétend faire table rase... Face à cette visée barbare, il faut défendre l'idée de germination, de libération des potentialités, seule compatible avec des changements réussis...* ».

# Une animation à l'américaine ?

## Recréologues ou animateurs culturels ?

**E**n France comme au Québec, les deux dernières décennies ont vu se créer une situation de fait, à savoir l'apparition relativement massive, comparativement aux époques antérieures, d'agents de développement « professionnels » dans le champ culturel. Cette nouvelle forme d'intervention sociale a entraîné un état de discussion sur la nature, le bien-fondé ou les raisons d'être de cette professionnalisation. Comme il arrive fréquemment, la réalité ou l'existence de fait de cette profession n'épuise aucunement le débat sur sa justification, son utilité sociale, les actes qui lui sont propres et les règles déontologiques qui la régissent ou devraient le faire.

Le débat sur cette question peut prendre la forme d'une rationalisation « a posteriori » orientée vers la normalisation de son existence ou celle d'une réflexion critique sur les tâches et fonctions qui lui sont attribuées. Le point précis que nous tenterons d'aborder ici est celui de la dénomination de cette profession. Il est en effet notoire que, outre les problèmes inhérents à la naissance et au développement d'une nouvelle profession, celle-ci parvient difficilement à se « nommer » de telle sorte qu'il y ait adéquation entre sa dénomination et sa réalité sociale.

A ce sujet, nous discuterons de deux appellations de cette profession : l'une, l'animateur culturel ou socio-culturel qui est propre à la France, mais également aussi à la Belgique et à la Suisse ; l'autre, le « récréologue », issue d'une longue tradition américaine et implantée au Québec depuis une douzaine d'années à partir d'une structure de formation universitaire fortement inspirée de modèles états-unien. Cette appellation de « récréologue », n'ayant pas d'équivalent en langue française classique, constitue un néologisme que se sont permis les québécois francophones et qui, sans être l'expression d'un laxisme linguistique, est l'une des expressions des influences culturelles considérables qu'exercent sur eux leurs voisins du sud. En « québécoisant » la récréologie, version professionnelle des sciences du loisir (ou « leisure sciences » américaines), ils se marginalisent face à

*la tradition de l'animation culturelle propre à la francophonie tout en se comportant conformément à ce qu'ils sont culturellement devenus au cours des deux derniers siècles, c'est-à-dire des nord-américains parlant français et se dotant d'institutions, d'organisations et de professions francophones calquées sur des modèles anglo-saxons.*

*Dans cette perspective, le débat entourant la question de la professionnalisation de l'action culturelle n'a pas le même arrière-fond conceptuel au Québec que dans les autres sociétés francophones. C'est de cette différence que ce texte veut faire état.*

---

## Quelques aspects sémantiques

---

Depuis 1974, le public français dispose d'un excellent dossier sur le mouvement récréatif américain grâce au texte de N. Samuel, intitulé « L'animation culturelle aux Etats-Unis, le récréationisme »<sup>1</sup>. Ce texte, bref mais précis quant à l'information qu'il contient, n'apporte cependant pas de clarification sémantique sur l'usage américain du concept de récréation. S'il est exact de soutenir que le « récréationisme » (ce terme lui-même étant un néologisme en français) est la forme américaine de l'animation culturelle ou son équivalent, il faut en même temps tenir compte du fait que le terme récréation n'a pas du tout la même charge de signification pour les américains que dans la langue française.

### RÉCRÉATION, RE-CRÉATION ET CRÉATION

Dans la langue d'usage, en français, le terme « récréation » a perdu en fait la richesse de son étymologie, ce qui n'est pas le cas en anglais. Si on consulte quelques dictionnaires français, par exemple le Larousse (édition 1924) ou le Littré (édition 1963), le terme récréation est associé à des idées de passe-temps, de délassement, de temps de jeux et de divertissements. Si on réalise le même type de consultation dans des dictionnaires anglais ou américains, on s'aperçoit que le terme récréation est relié à une série d'idées fort importantes pour l'équilibre humain : on lui accole des idées de renouvellement, de renaissance (re-birth), de création nouvelle au sens plein du terme de production d'une chose nouvelle dans sa forme « au moyen d'éléments pré-existants »<sup>2</sup>.

Pour les américains, le concept de récréation a conservé tout le contenu de son étymologie et il est pour eux tout à fait normal et naturel dans leur langage que la récréation organisée poursuive des finalités de type éducatif ou thérapeutique, ou encore soit intégrée à de grands projets de développement communautaire, social et culturel. Ils ne ressentent pas du tout cette espèce de « banalisation » du terme qui affecte la langue française. Bien sûr, le terme englobe pour eux l'ensemble des activités de divertissement, mais il va beaucoup plus loin. Il n'y a pas pour eux de fossé comme en langue française entre la création (de quelque nature qu'elle soit) et la re-création, mais continuité et complémentarité. Cela leur évite entre autres utilités de s'enliser dans un débat cherchant à distinguer le culturel du socio-culturel ou du socio-éducatif, débat qui est pour eux large-

ment oiseux<sup>3</sup>. A son meilleur et selon les normes sociales dominantes, la récréation est pour eux l'expression de la créativité spécifique au loisir.

## RÉCRÉATION ET LOISIR

Pour les américains, la récréation n'est pas l'expression de la totalité du loisir, qu'il s'agisse de temps ou d'activités. Elle en est une partie : celle qui implique une organisation, et cela, en conformité avec les lois, règles et normes sociales admises. Elle comporte toujours une connotation éthique, à savoir le « bon » loisir, qui en fait une réalité sociale de type largement intégrateur. La récréation organisée est une façon de ne pas laisser le loisir à l'état sauvage, c'est-à-dire culturellement débridé et dangereux pour l'ordre social. La récréation assagit le loisir, le normalise selon les valeurs et les intérêts dominants et est idéologiquement conçue comme devant servir à leur reproduction.

En ce sens, la récréation est une partie du travail social qu'une société fait sur elle-même à partir de ses structures de pouvoir. Elle est investie d'une fonction idéologique qui dispense de la répression en canalisant l'expression et la créativité socialement admissible en loisir. En « normant » les comportements individuels et collectifs à partir de finalités sociales conformes aux règles, principes et intérêts des groupes sociaux qui ont ou s'arrogent le pouvoir de définir et d'exploiter son contenu, elle devient une réalité sociale et culturelle d'une importance proportionnelle à ce qu'elle représente comme lieu d'une consommation accordée à la réalisation d'intérêts (économiques ou autres) qu'elle permet d'actualiser. La récréation est donc du loisir harnaché.

## RÉCRÉATION ET RÉCRÉOLOGIE

Le terme « récréologie » comporte beaucoup d'ambiguïté, même en milieu nord-américain. En soi, ou étymologiquement, il devrait être l'expression de la science des phénomènes récréatifs. Mais une telle science est-elle simplement possible en tant que telle ? Il semble bien que non ! Tout au plus y est-il question d'emprunts à diverses disciplines d'éléments cognitifs, méthodologiques et « praxiques » qui sont, on l'espère, de nature à donner une consistance à une intervention professionnelle dans le domaine des faits récréatifs. En réalité, la récréologie n'est pas une science, mais une caution scientifique empruntée à divers horizons du savoir et servant à asseoir la crédibilité sociale d'une profession en mal de reconnaissance.

D'une façon plus précise, la récréologie est une invention terminologique des milieux de formation (universitaires et autres) nord-américains qui dispensent des programmes (ou curricula) préparant à ce type d'action professionnelle, avec d'ailleurs une nomenclature fort variée de spécialisations correspondant aux débouchés sur le marché du travail. En réalité, le terme sert plus à « nommer » un type de formation qu'il n'est utilisé à décrire ou définir une action professionnelle particulière.

## RÉCRÉOLOGIE ET RÉCRÉOLOGUE

Corrélativement, l'appellation « récréologue » comme dénomination professionnelle est généralement réservée aux diplômés d'une école de formation requérant au moins un premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain). Les « récréologues » se reconnaissent entre eux moins par une identité d'actes et de fonctions professionnels que par une identité ou analogie de formation. La formation en récréologie est une plaque tournante permettant de prétendre pouvoir exercer avec compétence une fonction professionnelle à titre de directeur, coordonnateur, animateur, superviseur, planificateur, etc. de quelque chose reliée à l'organisation sociale de la récréation, que ce soit dans le secteur commercial ou celui des services publics, ou au sein de la vie associative.

En somme, le « récréologue » est un travailleur social (une profession de services) spécialisé dans les faits récréatifs perçus comme champ d'application des connaissances et habilités (« skills » en anglais) reliées à sa formation. Cette dernière est la sanction universitaire de son aptitude à exercer des fonctions particulières au sein de l'organisation de la récréation.

## RÉCRÉOLOGUE ET ANIMATEUR

Les américains ont généralement une compréhension de l'animation assez étroitement associée à l'étymologie du terme. Animer est pour eux injecter un souffle de vie, susciter un mouvement ou un changement quelconque, ce qui est tout à fait conforme à notre usage français du terme. Cependant, il ne leur viendrait jamais à l'idée de dénommer animateurs l'ensemble des « intervenants », professionnels ou bénévoles, dans les domaines de la culture et des loisirs, encore moins celui de la « socio-culture », comme c'est le cas dans les pays francophones européens.

Pour eux, l'animation est l'expression d'un métier ou d'une profession dans un sens différent<sup>4</sup>. Ils font un usage plus restreint du terme au sens de son emploi pour désigner une occupation professionnelle, mais très ouvert face aux multiples secteurs de la vie sociale qu'elle peut toucher. Pour eux, l'animation est généralement une pratique sociale orientée vers un changement quelconque perçu comme une amélioration par rapport à une situation présente et réalisée au moyen d'« une action directe non violente »<sup>5</sup>. En ce sens, l'animation constitue plutôt une méthodologie de l'action sociale susceptible d'être utilisée par n'importe quel travailleur social, professionnel ou non.

Dans cette perspective, un « récréologue » peut avoir à faire de l'animation dans sa tâche professionnelle. Mais on ne l'appellera pas animateur si, par exemple, l'essentiel de sa tâche consiste à administrer un budget ou à planifier un aménagement. Il existe une expression métaphorique américaine qualifiant le travail du récréologue de « social engineering », autrement dit un « ingénieur social » spécialisé dans le domaine de la récréation. Cette expression a eu son heure de gloire, mais a été abandonnée parce qu'elle ne rendait pas compte de l'ensemble des facettes de la profession. En réalité, le récréologue peut être constructeur, gestionnaire, éducateur, thérapeute, etc., tout autant qu'animateur.

En ce sens, pour autant que l'on puisse la considérer comme profession établie, la récréologie est une profession d'une part définie à partir du lieu d'action sociale où elle œuvre, d'autre part requérant une pluralité de formes d'actes professionnels parmi lesquels se trouve l'animation, l'ensemble de ces actes étant jugés nécessaires ou utiles à l'organisation de la récréation.

## RÉCRÉOLOGIE ET SCIENCES DU LOISIR

Par ailleurs, certains milieux universitaires nord-américains, conscients des difficultés inhérentes au fait d'inféoder directement la formation qu'ils dispensent aux avatars d'une profession dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle a de grandes difficultés à se définir, ont été amenés à intituler leurs facultés, départements ou autres formes d'écoles de formation de l'appellation « sciences du loisir ». Sous cette appellation se cache une idéologie de la scientificité qui d'une part laisse entendre que ces milieux sont aptes à exercer ou à établir une distance critique entre les lieux de formation et ceux de l'exercice professionnel, mais qui, d'autre part, a l'effet pratique d'amplifier la prétention de scientificité des professionnels qui y sont formés en même temps que celle de leurs formateurs. Il s'établit ainsi un leurre qui sert les intérêts à la fois des professionnels et de leurs formateurs, à moins que le tout ne soit accompagné d'une démarche épistémologique serrée, ce qui est rarement le cas, l'intérêt de la scientificité étant subordonné à la caution scientifique d'autres intérêts.

En pratique, l'appellation « sciences du loisir » est présentée d'une façon analogique à celles des sciences dites de l'éducation, de la santé, de l'environnement, etc. Elle implique l'idée que le loisir constitue un champ ou secteur de la réalité sociale susceptible d'être circonscrit et d'être traitable selon la spécificité de ses réalités internes pour lesquelles il suffit d'élaborer ou de patenter des concepts dont l'utilité et l'efficacité sociales importent plus que leur valeur scientifique. En ce sens, les sciences « dites » du loisir sont moins l'invention moderne d'un nouveau champ du savoir que l'adaptation de connaissances provenant d'horizons disparates permettant de traiter ce secteur de la vie sociale d'une façon officiellement spécialisée.

Cependant, il faut reconnaître que parler de sciences du loisir plutôt que de récréologie pour « nommer » la formation dispensée aux professionnels de la récréation constitue un certain progrès, ne serait-ce qu'au niveau du langage. Cette dénomination permet, en effet, de poser la possibilité d'un recul, d'un écart ou d'une distance entre les milieux de la formation et ceux de l'intervention professionnelle, entre les producteurs d'un certain savoir et ceux qui l'utilisent au sein de l'action sociale. Elle permet d'exprimer le fait que les milieux de formation sont non seulement susceptibles d'être une réponse aux attentes des professionnels, mais aussi des lieux de recherche dont les travaux peuvent modifier le sens de l'action professionnelle, au moins dans le sens d'une dimension critique qui interdit au professionnalisme de s'enfermer dans la suffisance de sa prétendue spécialité, malgré les tendances et les intérêts qui l'y poussent.

---

## Quelques aspects professionnels

---

En tant que profession de services au sein du travail social, la récréologie n'a rien (ou pas grand'chose) du militantisme ou de l'esprit révolutionnaire à l'euro-péenne. Les américains, convaincus de vivre, depuis leur révolution de 1776, dans le « meilleur système social au monde », ont généralement perçu le mouvement récréatif et le professionnalisme qui en ont découlé comme un instrument apte à colmater certaines dysfonctions du système capitaliste. Sans aller jusqu'à considérer le récréologue comme policier éducateur, les attentes sociales à son endroit appréhendent généralement son rôle comme étant associé à une fonction à la fois curative et intégriste.

Le débat sur le sens de l'action culturelle en termes d'intégration et/ou de subversion<sup>6</sup>, posé en 1972 par P. Gaudibert, n'est pas l'expression d'une problématique américaine pour autant que le loisir, la récréation et la récréologie sont concernés par lui. Bien sûr, la récréation a toujours été dotée en milieu nord-américain d'un certain esprit de prosélytisme ; mais les sources de ce prosélytisme sont à rechercher moins dans des conflits sociaux ou politiques que dans l'attachement à certaines valeurs éthiques reliées à l'influence des églises ou civiques propres à l'esprit de la démocratie à l'américaine<sup>7</sup>, valeurs qu'ailleurs hautement défendues par les élites et très à l'honneur dans le système d'éducation.

Les origines de la récréologie en tant que profession remontent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que commence à acquérir une importance et une consistance sociale le mouvement récréatif promoteur de parcs, de terrains de jeux, de services publics municipaux et de centres de loisirs. Dans le contexte historique d'une immigration massive (le « melting pot ») jumelée à une industrialisation et une urbanisation massives, les premiers professionnels de la récréation organisée étaient perçus comme des thérapeutes sociaux chargés de l'assimilation et de l'incorporation des groupes sociaux aux normes de l'« american way of life ». Aux débuts, la priorité était mise sur des groupes spécifiques (jeunes, délinquants, etc.), mais avec le temps, le mouvement récréatif s'est élargi graduellement jusqu'à viser l'ensemble de la collectivité. Il est à noter que la profession de récréologue s'est développée d'une façon tout à fait concomitante à celle des travailleurs sociaux.

En fait, la récréologie est certes née d'un mouvement social, mais on peut dire sans risque d'erreur que la professionnalisation de la récréation a largement éteint le prosélytisme du mouvement social initial tout en l'associant à ses visées souvent corporatistes. La référence à ce mouvement apparaît encore à l'occasion dans le discours idéologique justificateur de la profession. Par contre, la récréologie n'est pas seulement un ensemble de techniques d'organisation des loisirs, comme le laisse entendre P. Besnard dans ses derniers ouvrages<sup>8</sup>. Cela était probablement exact il y a trente ou cinquante ans alors que le mouvement récréatif formait lui-même ses moniteurs d'activités et ses techniciens de l'organisation de la récréation, souvent d'ailleurs à partir d'un volontariat ayant fait ses premières armes « sur le tas ».

La récréologie nord-américaine est devenue beaucoup plus que cela tout en absorbant les éléments techniques qui sont à son origine. Elle est aujourd'hui la dénomination professionnelle d'une carrière multiforme qui regroupe des dizaines de milliers de travailleurs sociaux œuvrant dans le champ de la récréation organisée et à laquelle on accède par une formation généralement prise à l'université. Aux Etats-Unis, il existe plus d'une centaine d'universités (ou collèges universitaires) qui dispensent ce type de formation tout en développant de multiples spécialisations notamment au niveau des deuxième et troisième cycles d'études (maîtrise et doctorat).

L'action additionnée de ces nombreux centres de formation a pour effet de nourrir par la production et la diffusion d'un certain savoir les bases scientifiques de l'accréditation sociale de la profession. Les membres de cette profession, après avoir franchi avec succès les épreuves académiques de l'un ou l'autre de ces centres de formation, se regroupent en associations professionnelles, soit de caractère général, soit correspondant à leur spécialités. C'est pourquoi (et comment) la récréologie nord-américaine est aujourd'hui l'expression de l'appropriation graduelle d'un champ de l'action sociale par un groupe professionnel. On pourrait appliquer à cette appropriation professionnelle du loisir et de la récréation une critique aussi serrée que celle que, par exemple I. Illich adresse à la médecine, mais là n'est pas le but de ce texte.

Qu'il nous suffise de poser ici le fait que la récréologie est un « appareil » professionnel étroitement intégré aux institutions américaines, qu'elles soient éducatives, thérapeutiques, culturelles ou civiques. Il n'est pas exclu que les récréologues, selon leur formation et leurs références sociales et culturelles, soient animés d'un esprit réformiste ou critique au sein de leur action, mais ils ont constamment à répondre à des attentes sociales et souvent politiques qui les perçoivent et même les définissent comme agents de développement d'une récréation normalisée et accordée aux intérêts des groupes dominants du système social américain, lesquels sont, le plus souvent qu'autrement, leurs employeurs. Cette situation pondère généralement les vellétés de militantisme qui, par engagement social, pourraient affecter une partie du groupe professionnel.

La récréologie est donc une profession de services à caractère intégriste à l'intérieur de laquelle le militantisme socio-politique est plutôt l'exception que la règle. La fraction des récréologues qui pratiquent le militantisme le font souvent à la façon de l'animateur social défini selon le modèle de S. Alinsky, dont nous avons parlé, et s'intéressent en priorité aux classes sociales défavorisées selon une idéologie du droit et de la justice sociale distributive qui revendique pour ces classes le rattrapage dans l'accès aux faits récréatifs, au même titre que les classes supérieures. Même là, l'action des professionnels n'a rien de particulièrement révolutionnaire, se contentant fréquemment de chercher à combler les lacunes du système social en place.

Le débat nord-américain sur la professionnalisation du loisir et de l'action culturelle se réalise dans un contexte social tout à fait différent des débats européens analogues. Il n'existe pas, sauf à l'état groupusculaire, de « gauche » structurée en milieu nord-américain, c'est-à-dire de partis politiques et d'institutions dirigés à partir d'une mentalité et d'options de type socialiste. Cette absence d'alterna-

tive fondamentale caractérise un système social qui se produit, se reproduit et se transforme sur la lancée de ses réalités internes. Ainsi, le militantisme y dispose d'une marge de manœuvre relativement restreinte, étant réduit d'une part à mener des conflits qui ont pour effet de consolider le système social en place dans ses parties faibles, d'autre part à mener des actions novatrices rapidement récupérées par le même système et mises au service de la même domination<sup>9</sup>.

De toutes façons, la récréologie n'a plus le souffle militant et prosélytique du mouvement social dont elle est originaire. Scientifisée et technocratisée, elle se satisfait aisément d'être une profession sage et conformiste selon les vues de l'ordre établi, à condition de voir ses propres intérêts satisfaits. Peut-être est-elle la préfiguration de ce que sera l'animation culturelle européenne lorsque le temps et la sécurisation lui auront complètement donné l'allure d'une carrière!

Michel Bellefleur

Professeur

Université du Québec  
à Trois-Rivières

►  
(1) Samuel (N.).— L'animation culturelle aux Etats-Unis, le récréationisme, *Cahiers de l'A.D.R.A.C.*, dossier n° 26, 33 p.

(2) Lalande (A.).— *Vocabulaire technique et critique de la philosophie.*— Paris, P.U.F., 1968, p. 194.

(3) Les termes de ce débat sont bien présentés dans le n° 30 (4<sup>e</sup> trimestre 1980) de la revue *Les cahiers de l'animation*.

(4) Voir, entre autres, Alinsky (S.).— *Manuel de l'animation sociale.*— Paris, Seuil, 1976.

(5) Cette expression est le sous-titre du volume d'Alinsky mentionné à la note précédente.

(6) Gaudibert (P.).— *Action culturelle : intégration et/ou subversion.*— Paris, Casterman, 1972.

(7) Voir Tocqueville (A. de).— *De la démocratie en Amérique.*— Paris, éd. Garnier/Flammarion, tome II, 1981, p. 119 sq.

(8) Voir Besnard (P.).— *L'animation socio-culturelle.*— Paris, P.U.F., coll. *Que sais-je?* n° 1845, 1980, p. 7 et 32 ; et *Animateur socio-culturel, une profession différente?*— Paris, Les éditions E.S.F., 1980, p. 65.

(9) Voir Marcuse (H.).— *L'homme unidimensionnel.*— Paris, Ed. de Minuit, 1968.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION N° 28

LES CLASSES ACTUELLES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

# INFORMATIONS

LES CAHIERS DE L'ANIMATION N° 28  
LES C.T.P. : DES ACTEURS DE L'EDUCATION  
POPULAIRE

*Les Conseillers Techniques et Pédagogiques du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs sont probablement les agents de l'Etat qui ont le plus contribué à l'évolution de l'Education Populaire.*

*Formant d'abord (1945) un petit groupe d'Instructeurs spécialisés qui allait participer au mouvement de décentralisation culturelle, ils ont vu leur nombre s'accroître lentement, et leurs interventions de formateurs s'étendre au domaine des sciences humaines et aux nouvelles formes d'animation. Témoins de la substitution des professionnels aux bénévoles, protagonistes obligés des activités socio-éducatives, les Conseillers Techniques et Pédagogiques ont toujours été partisans d'une pédagogie imaginative, toute orientée vers la création.*

*Comprenant des études et des entretiens, ce numéro spécial des Cahiers de l'Animation consacré aux C.T.P. est à la fois une contribution à l'histoire institutionnelle de l'Education Populaire, et une contribution au débat permanent sur l'animation et à la formation. Il constitue, cinq ans plus tard, une sorte de suite au numéro 8 (épuisé) de la revue (« Un été de stages »)...*

Ce numéro spécial a été réalisé par  
Michel BOULANGER, C.T.P.

On peut se procurer ce numéro spécial en s'adressant à :

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE  
Service des Publications  
78160 MARLY-LE-ROI

*en joignant à la commande un chèque de 25 F. à l'ordre de Monsieur l'Intendant de l'Institut National d'Education Populaire.*

## UN C.R.A.J.E.P. EN ALSACE

**L**e Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.R.A.J.E.P.) existe en Alsace depuis plus de six ans, comme en bien d'autres régions. Il regroupait une soixantaine d'associations se réunissant de-ci de-là au gré d'on ne sait trop quel événement. Balloté entre la rencontre avec le délégué du secteur socio-culturel au C.E.S.A. (1) et la lutte symbolique contre le triste budget de la jeunesse et des sports, il n'avait pas d'existence propre. Depuis deux années déjà une nouvelle dynamique semble se créer.

En Novembre 1979, la désignation d'un bureau permanent marquait une rupture avec l'informalité précédente. Elu sur un projet d'affirmation du C.R.A.J.E.P. au niveau des instances régionales, le bureau coordonna un travail qui aboutit à la rédaction et à la publication d'une plate-forme régionale du secteur socio-culturel. Celle-ci, diffusée auprès de toutes les administrations et groupements importants (associations, syndicats, partis politiques, C.R.O.S.A. (2) reçut un accueil sceptique des destinataires: quelques accusés de réception mais surtout une absence de réaction. C'est toutefois à la même période que l'autorité préfectorale fit appel au C.R.A.J.E.P. pour discuter d'une politique régionale dont, il est vrai, les termes étaient de fait définitivement fixés.

Cette plateforme qui reste la base de référence des membres du C.R.A.J.E.P. tente d'être un texte de clarification des données du secteur social et culturel avant d'être un manifeste. A partir d'une

tentative de définition autour de l'idée que ce secteur a les caractéristiques d'un système fondé sur le développement « des dimensions culturelles des collectivités à partir des valeurs propres de ces collectivités » elle marque le caractère pluraliste comme fondamentalement lié au système associatif : « Et il faut affirmer ici qu'aucune politique sérieuse du secteur socio-culturel ne pourra se développer sans respecter ce fondement de la vie associative : elle est le lieu d'expression, dans le quotidien de la vie collective, des grands courants de pensée qui donnent un sens à la vie sociale, elle est le lieu d'exercice de ces courants de pensée, elle est le lieu de leur développement ». Elle structure le système socio-culturel autour de cinq fonctions principales :

— **La formation** générale des individus, par l'action et dans l'action, à la vie démocratique » mais aussi « formation polytechnicienne des cadres... très souvent à un haut niveau », une « formation technique envers un large public » et une « formation spécialisée dans le cadre de cursus officiel ».

— **La gestion du bien collectif** : à partir d'un parc immobilier mal identifié par la puissance publique.

— **L'animation de la vie locale**, au-delà de « l'échange spontané, informel des sensibilités, des pensées » en organisant « des interventions au niveau des collectivités locales et publiques, des regroupements de travail sur les questions de la vie quotidienne... »

— **L'information** comme conséquence des trois premières fonctions, dans des formes aussi variées que le « bouche à oreille » et le « magazine vidéo ».

— **La mise en œuvre du projet social démocratique** comme clef de voûte du système, comme raison d'être du secteur : « Sans tribuns, sans pamphlétaires, avec peu de théoriciens, dans le petit quotidien du scoutisme, de l'amicale, de l'association paroissiale, de la vie d'un équipement, d'un ciné-club laïque, le système socio-culturel a façonné et façonne des générations d'hommes et de femmes qui y apprennent les comportements démocratiques, les thèses démocratiques, les lois démocratiques ». Enfin elle signale les dangers qui menacent le secteur et particulièrement la politique de saupoudrage des subventions et le jeu des priorités annuelles qui, par leurs modifications, mène à sa destruction ; pour aborder l'ordre des propositions où en plus des revendications « habituelles » on note une proposition de formation des Elus... à laquelle aucun n'a répondu depuis.

Devant la non-réaction des autorités alsaciennes (seul le parti socialiste a proposé une rencontre), le C.R.A.J.E.P. d'Alsace a organisé une journée de débat en octobre 1980 fort bien relayée par la presse régionale et FR3. Mais l'opération de mobilisation au sein des associations ayant relativement échoué (150 participants pour l'ensemble de la région) cette journée posa en fait la question de la crédibilité de l'organisation.

Cette question devenue centrale est à l'origine de la nouvelle phase de travail consacrée, par vote d'un programme en Assemblée plénière en février 1981 (les décisions se prennent à l'unanimité), à l'organisation d'Etats Généraux de l'Education Populaire pour février 82. Ceux-ci visant à relancer, au sein même du C.R.A.J.E.P., un débat de fond sur les

finalités, les méthodes, et les réalisations de chaque organisation. Pour cela, le débat se déroulera dans trois lieux différents : Mulhouse, Colmar, Strasbourg, afin d'aboutir à l'énoncé des différences réelles entre les organisations et d'un « inventaire » de la réalité de nos réalisations.

Cette dernière question, chacun l'a compris, pose en fait la question de la survie du C.R.A.J.E.P. Organisme de défense à l'origine, sera-t-il possible d'en faire un organisme de concertation reconnu, tant en son sein qu'à l'extérieur ?

Claude Sageot



(1) C.E.S.A. : Conseil Economique et Social d'Alsace.

(2) C.R.O.S.A. : Conseil Régional Olympique et Sportif d'Alsace.



## UN CONGRÈS SUR LA VIE ASSOCIATIVE INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION 10 JUIN 1981

**P**our fêter 80 ans de vie associative, l'association des étudiants de l'Institut Supérieur de Gestion avait réuni à Paris une centaine de personnes engagées dans la vie associative. C'est avec candeur mais aussi enthousiasme que les étudiants de l'I.S.G. avaient intitulé cette réunion « Premier Congrès National de la Vie Associative », comme si rien ne s'était passé de ce type en 80 ans.

Au programme : des exposés et surtout du travail en commissions (association/pouvoirs publics, association/entreprises, fonctionnement interne). Parallèlement un forum permanent permettait aux militants de la vie associative de faire part de leurs difficultés et des propositions de solution pour y remédier.

A ce congrès, du côté des intervenants, on a pu voir des têtes familières à ce genre de manifestation, mais du côté des participants les représentants d'associations présents n'étaient pas des habitués des congrès, c'était plutôt des militants fortement impliqués dans des associations, de dimension modeste souvent, qui n'avaient parfois que faire d'un agrément et étaient même très méfiants à cet égard, au nom de la non-dépendance. En fait, étaient là ceux que l'on n'entend jamais parce que leurs problèmes ne sont pas les mêmes que ceux des grands mouvements fédérés qui ont une voix plus forte et qui revendiquent des reconnaissances d'utilité sociale, voire d'utilité publique, et qui s'adaptent de

plus ou moins bon gré à la contractualisation. Pour le type d'associations présentes à ce congrès les boutiques de gestion peuvent représenter une aide certaine, mais pas tant pour la « formation » des responsables (le besoin n'en est guère ressenti) que pour un conseil précis et ponctuel au moment où apparaissent les problèmes du versement des prestations sociales ou les embrouillaminis de la fiscalité.

Pour ces associations, l'Etat identifié aux administrations est une entité lointaine et qui devrait le rester. Pourtant pour ces associations un souci demeure : être connues et reconnues ; à ce congrès elles se sont senties écoutées, c'est tout à l'actif des protagonistes de ce congrès sur la vie associative.

Un compte rendu sera publié par l'Association des Etudiants de l'Institut Supérieur de Gestion — 8, rue Lota, 75116 Paris, Tél. : 704.37.89.



## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES CHERCHEURS SUR LES ASSOCIATIONS

---

Le 7 juillet 1981 s'est tenue à l'Institut d'histoire du temps présent, l'assemblée constitutive d'une nouvelle association. Celle-ci a l'originalité de réunir des chercheurs qui travaillent sur le phénomène associatif. En effet cette association a pour but de réunir en son sein les chercheurs de toutes disciplines sur les associations afin de leur permettre :

- de confronter leurs objectifs, leurs méthodes et les résultats de leurs travaux,
- de favoriser toutes recherches en ce domaine et de faciliter leur diffusion en France et à l'étranger,
- et plus généralement de mettre en œuvre tous les moyens pour concourir aux finalités de l'association (bulletin, conseil, répertoire, banque et base de données, rencontres nationales et internationales, etc.).

Cette première assemblée qui a adopté des statuts, réunissait une trentaine de chercheurs de disciplines différentes, décidés à sortir de leur isolement aussi bien disciplinaire que géographique. Étaient ainsi représentés la sociologie bien sûr (10 chercheurs) mais aussi l'économie (5 chercheurs), l'histoire (4 chercheurs), les sciences de l'éducation (2 chercheurs), le droit (1 chercheur), les sciences politiques (2 chercheurs) et la documentation (3 documentalistes spécialisées).

Les chercheurs étaient venus de Paris mais aussi de Grenoble, Nantes, Colmar, Saint-Etienne, Montpellier et Bordeaux. Cette association, en effet, entend bien lutter contre le parisianisme et jouer la décentralisation en favorisant des pôles de rencontres régionaux, le fichier des chercheurs actuellement recensés faisant apparaître une intense activité de recherche assez bien répartie dans toute la France.

Les chercheurs intéressés par cette association peuvent se mettre en contact avec :

Mme Dan Ferrand-Bechman  
I.A.E.S. B.P. 47  
38000 Grenoble Cedex

Mme Geneviève Pujol  
Institut National d'Éducation Populaire  
78160 Marly-le-Roi

M. Jean-Pierre Rioux  
Institut d'Histoire du Temps Présent  
80, rue Lecourbe  
75015 Paris



**DEUX GUIDES  
SUR LES ASSOCIATIONS**

**COMMENT CRÉER  
VOTRE ASSOCIATION**

par le Crédit Mutuel avec la revue  
« Autrement »

Ce guide vise à donner à toute personne ayant un projet associatif les informations et les conseils essentiels à la création de son association.

- Une première partie répond de façon simple et concrète à une série de questions qui se posent aux fondateurs d'une association. (Faut-il ou non déclarer l'association ? Que peut faire une association déclarée ? les responsabilités ? Association ou autre statut ?).
- La deuxième partie donne des conseils pratiques pour concevoir et rédiger les statuts en fonction des objectifs poursuivis et des rapports souhaités dans le fonctionnement interne de l'association, en utilisant au maximum la liberté laissée par la loi 1901.
- Une troisième partie décrit enfin les formulaires et formalités nécessaires à l'officialisation d'une association déclarée.

Conçu sous la forme d'une brochure de 24 pages, d'un format pratique, ce guide vise essentiellement la masse des associations locales ne relevant pas d'une réglementation ou de statuts-types particuliers. Il renvoie dans ce cas, aux mouvements associatifs organisés et aux services administratifs concernés par telle ou telle activité spécifique.

On peut se le procurer à :

« Confédération Nationale du Crédit Mutuel » — Service associations et collectivités locales — 88/90 rue Cardinet, 75017 Paris.

**GUIDE DES ASSOCIATIONS  
(LOI DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1901)**

par Jean Joho, 268 p.

c/o l'auteur - 60 Route de Bâle, 68000 Colmar

Ce guide a été rédigé par un animateur d'associations qui est aussi conseiller municipal. Il couvre dans un style précis et simple tout ce qui concerne le fonctionnement d'une association. On y trouvera à peu près tous les textes réglementaires qui concernent les associations : lois, décrets, circulaires, commentés et situés en 24 chapitres qui vont de la déclaration d'une association à la manière d'organiser un bal, une manifestation en passant par le rôle des différentes instances statutaires, la fiscalité, les assurances, la comptabilité des associations et les rapports de celles-ci avec leur personnel salarié.

A l'heure où nombre d'associations gèrent un équipement, du personnel et assument parfois de lourdes responsabilités financières ou fiscales, ce guide documentaire rendra de précieux services à leurs administrateurs. De surcroît il s'appuie sur la riche expérience de l'auteur.

Grâce à un index alphabétique détaillé ce guide servira également d'ouvrage de référence aux formateurs.



## INSTITUTIONS DE JEUNESSE A L'ÉTRANGER

### **National youth bureau**

17-23 Albion Street, LEICESTER LE1  
6GD (Grande Bretagne)  
(Bureau National de la Jeunesse)

### HISTORIQUE

Le Bureau National de la Jeunesse (N.Y.B.) a été créé en 1973. Il succède au « Centre d'Information pour la Jeunesse (1) » fondé en 1964, dans les murs du premier centre britannique de formation de responsables de jeunesse (2). En effet, l'ensemble des associations de responsables de jeunesse et le Ministère de l'Education décidèrent de continuer cette expérience en la renforçant. Le N.Y.B. hérita des activités, du personnel et des biens du Centre d'Information pour la Jeunesse.

### OBJECTIFS

Le N.Y.B. agit en tant que centre national d'information, de publication, de formation, de recherche et de forum pour les associations et tous ceux qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse et de l'action communautaire auprès des jeunes. Il cherche à promouvoir des politiques efficaces pour répondre aux besoins et aux aspirations des jeunes, la participation active des jeunes dans la société, la communication et l'information, la coopération entre tous ceux qui sont concernés par la jeunesse et les domaines y afférant.

### LES STRUCTURES

Un important conseil contrôle l'activité du N.Y.B. Il comporte 44 associations,

l'ensemble des syndicats d'animateurs et d'enseignants auprès de la jeunesse, tels que le N.A.T.F.H.E., le C.Y.S.A., le N.U.T. (3), la Confédération Générale du Travail (4) et les représentants des autorités locales, ainsi que quatre membres observateurs, le Synode des Eglises d'Angleterre, l'Association Nationale des Youth Clubs, Y.M.C.A. (5) et les Scouts. Le conseil élit un comité exécutif de 14 membres.

Le financement du N.Y.B. provient de cinq institutions différentes. C'est le Ministère de l'Education et des Sciences qui fournit la majeure part des ressources, mais les Ministères de la Santé et de la Sécurité Sociale, de l'Intérieur, la Commission d'Aide au Chômage et des industriels participent aussi à son financement.

Le N.Y.B. est divisé en cinq services :

- **Le Service du Travail Social vers la Jeunesse**, créé en 1973 à l'initiative du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale. Il axe son travail sur les populations de jeunes en difficulté et à haut risque social. Ce service facilite les échanges entre ceux qui travaillent dans ce secteur en organisant des conférences et des sessions d'études.
- **Le Service d'Information des Volontaires de Jeunesse**, fondé en 1974 par le Service Volontaire du Ministère de l'Intérieur offre des sessions de formation et des supports techniques à ceux qui sont concernés par l'action communautaire vers les jeunes.
- **Le Service des Responsables de Jeunesse**, fondé en 1978 par le Ministère

de l'Education et des Sciences étend son activité vers les 300 000 animateurs à temps partiel ou plein.

— **Le Service du Développement des Opportunités en Faveur de la Jeunesse**, créé par la Commission des Services Manpower, se charge d'informer les animateurs sur les possibilités de formation et d'emploi à l'intention des chômeurs de 14 à 18 ans.

— **Le Service pour la Diffusion des Informations sur la Jeunesse** est dû, en 1978, à l'initiative conjointe du N.Y.B. et de l'Association Nationale des Services d'Information pour la Jeunesse (6). Il organise des séminaires régionaux et nationaux, des stages de formation. Action immense, donc, complétée par trois secteurs d'activités, celui des Publications, celui des Stages de formation et celui de la mise en valeur des Informations.

## **LES ACTIVITÉS**

### **Le traitement et la diffusion de l'information**

Le N.Y.B. rassemble et sélectionne toute l'information qui couvre les domaines touchant aux jeunes et à l'emploi des jeunes.

Le Centre d'Information qui reçoit les publications les plus diverses s'efforce de répondre aux demandes qui lui sont faites en proposant des sélections de titres, des listes bibliographiques sur un thème donné.

Des informations régulières sont réservées aux abonnés en tenant compte de leur spécialisation ; un service de renseignement par courrier et par téléphone est installé ainsi qu'un service de prêt de documents.

Cette mise en forme et la rediffusion de l'information sont évidemment liées à l'enrichissement permanent du fonds par les chercheurs et les praticiens qui font parvenir de nouvelles informations.

### **La recherche**

Le N.Y.B. se veut être un forum, un lieu

d'échanges et de production des spécialistes de jeunesse, dans le but de définir et de proposer des politiques dans ce domaine. Son but est d'ouvrir de nouveaux terrains d'investigation face aux évolutions et il encourage les équipes temporaires comme les bureaux d'études à entreprendre les recherches nécessaires.

### **Les publications**

Deux publications principales : **Youth in Society** est une revue bimensuelle interprofessionnelle. Elle rassemble des articles sur la politique de ce secteur, les actions remarquables qui y sont menées et des informations d'intérêt général comprenant une revue de livres et les dernières informations.

**Youth Service Scene** est un mensuel destiné aux responsables de jeunesse professionnels et il contient un matériel de discussion, des informations et des modèles d'action pour l'éducation civique et sociale de la jeunesse.

### **Formation**

Le N.Y.B. s'efforce de faciliter les actions de formation, les conférences, etc., par des assistances techniques, des conseils pédagogiques et méthodologiques. C'est un rôle de facilitateur que les responsables veulent avoir, que ce soit par l'encouragement aux réseaux d'entraide et de partage des expériences, par une aide directe aux associations ou par la détection des innovations et des expériences dignes d'être relevées et diffusées.

Jean-Marie Mignon Patricia Geneve

(1) Youth Information Center.

(2) National Training College, Leicester, fermé en 1970.

(3) N.A.T.F.H.E. : National Association of Teachers in Further and Higher Education - Association Nationale des Enseignants en Education Permanente.

C.Y.S.A. : Community and Youth Service Association - Association pour l'action communautaire auprès de la Jeunesse.

N.U.T. : National Union of Teachers - Union Nationale des Enseignants.

(4) Trade Union Congress.

(5) Young Men Christian Association - Association Chrétienne des Jeunes Gens.

(6) National Association of Young People's Counselling and Advisory Services.

## ÉCOLE ET MEDIAS

---

**A**u cours de l'année scolaire écoulée (1980-81), divers ouvrages et documents sont parus sur les relations entre école et médias, certains sont le reflet du discours officiel sur ce point, alors que d'autres constituent un enregistrement de l'état de l'opinion des éducateurs et de leur pratique.

**A l'école des médias :** constitue le compte rendu des quatrièmes rencontres multi-médias qui ont réuni les 11-12 et 13 juin 1980 des enseignants, des documentalistes, des personnels de Direction et d'Inspection de l'Education ainsi que des responsables des chaînes nationales de radio et de télévision. Ces rencontres ont été l'occasion d'un rapprochement et d'un bilan, bilan des actions entreprises dans le secteur scolaire et déjà connues comme celle de l'ICAV et bilan des possibilités que le monde de la radio-télévision peut offrir aux enseignants : cassettes de radio France, archives de l'INA... Les responsables des différentes stations de la radio nationale : France Inter, France musique, France culture ont présenté leurs programmes, leurs intentions et leurs réflexions sur leur mission culturelle.

A côté des aspects purement informatifs de ces bilans une large partie du document est consacrée à des essais de prospectives sur les relations entre médias et l'éducation (1).

Ces journées, présentées par M.J. Treffel, ont témoigné une fois de plus de la volonté de rapprochement entre l'école et

les médias, mais on semble en être toujours aux déclarations d'intention et au constat. Le ministre de l'Education à l'issue des rencontres déclarait « l'école n'a plus le monopole des moyens de transmission du savoir. Qu'on le redoute ou non, le fait est là : les technologies modernes... ont modifié les conditions de l'enseignement ». Afin de définir ce que pourrait être une nouvelle politique de l'audio-visuel en éducation, M. Beullac avait confié à M. J. Treffel la responsabilité d'un groupe de réflexion chargé de se pencher sur les problèmes relatifs à la prospective et au développement des moyens techniques et scientifiques dans l'éducation.

Le rapport du groupe Treffel est publié à la documentation française sous le titre « **Présents et futurs de l'Audio-visuel** ».

Le présent c'est le parc du matériel audio-visuel possédé par les établissements, matériels souvent sous-utilisés et vétustes. C'est aussi l'échec relatif de la radio télévision scolaire à la situation institutionnelle particulière (dans la mesure où les programmes sont produits par le ministère de l'Education et non pas par les sociétés nationales de programmes de radio et de télévision) à la mission contreversée quand elle fut chargée de pallier le manque d'enseignants dans certaines matières, à l'audience limitée malgré les efforts entrepris avec l'opération « La France face à l'avenir ». Au chapitre du présent on note aussi, et encore, les opérations ICAV et les opérations J.T.A. plus ré-

centes. La situation actuelle laisse entrevoir une impression de foisonnement mais aussi de dispersion, de déperdition voire d'un certain laxisme, qui autorise des jugements sévères tels que « l'école a manqué la révolution industrielle ».

Quant aux « futurs » ce sont les nouvelles technologies audio-visuelles (magnétoscope, vidéodisques, télématique). Divers spécialistes esquissent une vision prospective de la société et de l'éducation de demain. C'est ainsi que sont reprises les principales réflexions de l'ouvrage « Troisième vague » d'Alvin Toffler, du rapport Mac Bride, et des rapports établis en France dans le cadre de la préparation du VIII<sup>e</sup> plan, où est affirmée la position selon laquelle le système éducatif ne peut rester à l'écart des grandes mutations de la communication et de l'information. « Ce document s'efforce de rendre justice au passé et de bien voir l'avenir dans l'ampleur et la diversité de ses transformations. Quant au présent il reste à faire. Aussi trouve-t-on dans la dernière partie un plan de formation des enseignants, point essentiel de toutes les dispositions à prendre... » (2). Cette affirmation d'une priorité à conférer à la formation des enseignants se trouve parfaitement confirmée à la lecture de « **L'Audio-visuel à l'école** » qui laisse au lecteur l'impression d'un corps enseignant empreint d'une grande inquiétude et de multiples réticences face aux médias.

Certes la formule de la collection dans laquelle cet ouvrage paraît — formule qui consiste à poser une question puis à donner une réponse assez brève, puis à présenter une nouvelle question induit peut-être la réaction du lecteur. Il n'en reste pas moins que le type de questions posées traduit une méconnaissance et une défiance importante vis-à-vis de l'audio-visuel : « l'audio-visuel n'entraîne-t-il pas la passivité des élèves, risque-t-il d'être nuisible à la discipline de la classe, tue-t-il le contact avec l'enseignant, nuit-il à l'écrit ? »...

La multitude des questions posées, sans grand souci de classement par thème — attitude revendiquée par les coordinateurs de l'ouvrage au nom d'un « anti-dogmatisme résolu » — ne contribue pas à rassurer le lecteur sur ce qui, de l'avis des responsables de l'ouvrage, constitue « un certain reflet de l'opinion pédagogique actuelle concernant les moyens audio-visuels et leurs relations avec l'enseignement ».

A l'issue de la lecture d'un tel ouvrage on est presque surpris, en parcourant le numéro 4 de « **Animation et Éducation** », de voir les résultats d'une enquête conduite à l'I.N.R.P. sur les « instituteurs et la télévision » (3). Cette étude montre qu'une majorité d'instituteurs considère que radio, cinéma, bande dessinée et télévision devraient être utilisés en classe au même titre que les autres moyens d'expression. Certes on constate des contradictions entre ces opinions et la pratique effective au sein de la classe où certains équipements sont peu utilisés (en dehors de l'électrophone et du projecteur de diapositives); contradictions aussi entre pratique et attente en tant que téléspectateur, dans la mesure où la télévision regardée est une télévision distractive et la télévision d'attente une télévision informative et documentaire.

Au sommaire de ce numéro d'Animation et Education on note un entretien avec M.J. Chombart de Lauwe sur « l'enfant et la télévision », le point sur la télévision scolaire, des informations sur le projet Jeune Téléspectateur Actif, un bilan des P.ACT.E audio-visuels et la présentation d'expériences conduites dans divers établissements.



(1) On note en particulier l'apport de G. Montassier sur l'audio-visuel et la culture.

(2) XXI<sup>e</sup> conférence générale de l'UNESCO à Belgrade : « Voix multiples, un seul monde ».

(3) A paraître à la documentation française sous le titre « la télévision à la porte de l'école ».

## RÉFÉRENCES DES DOCUMENTS CITÉS :

— « **A l'école des médias** » - compte rendu des quatrièmes rencontres multimédias tenues les 11-12 et 13 juin 1980. Ministère de l'Éducation - Novembre 1980. Disponible à la documentation française.

— « **Présents et futurs de l'audio-visuel en éducation**, les fondements d'une nouvelle politique ». Rapport du groupe Jacques Treffel à M. le ministre de

l'Éducation - Ministère de l'Éducation - Février 1981. Disponible à la documentation française.

— « **Questions et réponses sur l'audio-visuel à l'école** ». Paris - Editions E.S.F. 1980.

— « **L'enfant, la télévision et l'école** » numéro 41 de « **Animation et Éducation** » Mars-Avril 1981. Office Central de Coopération à l'École. (O.C.C.E.).

Annie Oberti

## TÉLÉVISION ET LITTÉRATURE POUR ENFANTS

---

**L**a littérature pour enfants reflète parfaitement l'ambiguïté que ressent ce dernier face au mélodrame réalité/fiction que lui présente la télévision. Je n'en voudrais pour preuve que trois « nouvelles » remarquables récemment éditées : « Drôle de samedi soir » de Claude Klotz, « 50.000 dollars de chewing-gum » de Pierre Gamana et « Jip dans le téléviseur » de l'Italien Gianni Rodari.

La première histoire se passe aux États-Unis un samedi soir où les parents de Harper sont sortis en ville en lui laissant comme instructions :

« Tu devrais bien ranger un jour ta chambre,

Il y a du poulet froid dans le frigo, mais ne vide pas dessus le tube de mayonnaise comme la dernière fois ! Ne regarde pas la télé trop tard, cela t'abîme les yeux ».

A 8 h 29, tous les préparatifs pour sa soirée télévisée sont terminés. « Harp se trouve assis sur deux coussins dans le

living devant le poste de télé, avec autour de lui, des journaux à feuilleter pendant les publicités, le poulet mayonnaise, les corn flakes, un verre de lait, un paquet de chewing-gum à la fraise et au citron, un crayon et du papier pour participer aux divers jeux, un chien Gouffy en peluche bleue et verte qui ne le quittait pas depuis qu'il lui avait été offert pour ses trois ans (Harp en avait dix)... ».

C'est alors qu'on sonna à la porte... « Lewis apparut à l'écran fit une grimace et ouvrit la bouche. Harp n'entendit pas ce qu'il disait parce que, au même instant, la sonnerie retentit une deuxième fois... ».

Au troisième coup de sonnette, le gamin décide à contre-cœur de s'extraire de son feuilleton favori pour aller ouvrir. Le personnage lui paraissant bizarre, Harp décide de lui tendre un piège et de l'enfermer au premier étage pour continuer à regarder tranquillement son feuilleton. Ayant pris ce premier visiteur pour un cambrioleur (venu en fait pour

réparer la baignoire, à la demande de ses parents), il réussit ensuite (par ruses successives) à maîtriser 4 adultes venus à la rescousse au cours de la soirée!... Tard le soir, il déclare à son chien : « On en parlera peut-être à la télé demain : « un jeune garçon parvient à maîtriser quatre dangereux bandits : il en enferme un dans la cave, l'autre dans sa chambre, bloque le troisième sur le toit et assomme le plus gros ». Puis, il s'endort devant son poste.

« Il eut même l'impression qu'il s'était mieux amusé que d'habitude. Il en conclut que la vie pouvait être aussi drôle que la télévision, ce qui lui fit plaisir, il ne savait pas pourquoi ».

*Cette fable amusante traduit le type de conditionnement que la consommation intense de la télévision induit dans la vie quotidienne d'un enfant de 10 ans. A partir de quelques signes repérés dans le réel qui lui évoquent les archétypes de ses feuilletons favoris, s'échaffaude dans sa tête un roman policier qui s'inscrit immédiatement au présent dans l'action. L'auteur a raison de traiter ce type de déviance de l'imaginaire au réel, mais on sait que ce type de jeu au premier degré peut évoluer aussi bien vers la comédie que vers le drame ; encore qu'il semble bien que les conséquences dramatiques soient plus amplifiées par les médias pour faire de l'argent sur l'anxiété des adultes. Le film « Attention les enfants regardent » avec Alain Delon étant le bon exemple de ce type de dramatisation.*

Alors que cette première histoire éclaire nettement les filtres nouveaux par lesquels la réalité est vue par l'enfant, les autres livres cités franchissent un degré supplémentaire pour entrer dans la science-fiction.

Dans « 50.000 dollars de chewing-gum », les héros du western sortent subitement

du téléviseur pour gambader dans la salle à manger. Pour ceux qui n'imaginent pas la scène, la voici racontée par son témoin supposé : « Il est perdu, s'écria Isabelle. J'étais si passionné par cette poursuite infernale que j'en oubliais de terminer ma crêpe à la gelée de framboise. Elle mollissait et refroidissait dans ma main... Alors la chose prodigieuse arriva. Il était exactement 15 h et 30 minutes. Je m'en souviens très bien. Quelques secondes auparavant, mon regard s'était arrêté sur la pendule murale derrière le poste de télévision. A 15 h 30 mn, Harry Chewing-gum se trouvait donc dans l'impossibilité d'échapper à Antonio le terrible. Ce dernier allait l'atteindre, l'empoigner sans doute et lui faire un mauvais parti... Que fit-il? C'est très simple! **IL SORTIT DE L'APPAREIL DE TÉLÉVISION.**

L'astuce du livre consiste ensuite à faire sortir aussi du téléviseur Antonio et d'imaginer une nouvelle course poursuite dans l'univers quotidien des enfants avant de replonger dans le téléviseur quelques heures plus tard pour la suite des merveilleuses aventures de Harry Chewing Gum !

Ce type de récit qui ne dramatise pas plus la violence du western que la course poursuite qui est sensée se passer dans le monde réel des enfants, témoigne assez justement des risques de mise en spectacle global du monde à laquelle la télévision habitue les enfants. Le risque de cette mise à niveau est le maintien systématique de la position de spectateur quoiqu'il arrive.

Ce principe de non-intervention du télé-spectateur est socialement beaucoup plus préoccupant que les éventuels passages à l'acte violent traditionnellement plus redoutés par l'inconscient collectif et sans doute bien manipulés par la télévision elle-même qui peut plus aisément faire faire des études prouvant le peu de fondement d'une telle crainte.

En sens inverse, Gianni Rodari nous propose l'absorption du jeune téléspectateur passif par son écran : « A 18h39, Jip se sentit irrésistiblement attiré par une force inconnue. Il décolla de son fauteuil, se balança pendant quelques instants en l'air, comme une fusée au moment de son départ pour le cosmos, traversa en volant dans la pièce et tomba à travers l'écran la tête la première, dans le poste de télévision. Il fut aussitôt obligé de s'aplatir derrière un rocher, pour se protéger des flèches des Indiens qui sifflaient de tous côtés tandis que, de ce nouveau point de vue, son regard stupéfait se fixait sur la pièce, sur le fauteuil vide aux pieds duquel ses souliers étaient restés et — sur le fauteuil occupé par Jip, qui lançait des exclamations de stupeur ».

A partir de ce moment du récit, Jip voyage et apparaît tour à tour sur tous les réseaux hertziens du monde, changeant de lieu à la vitesse de la lumière et défiant donc toutes les recherches policières au point qu'un accord internatio-

nal est nécessaire pour brancher ensemble tous les réseaux et voir enfin réapparaître l'image de Jip sur le récepteur de ses parents en même temps que dans le monde entier. « Sur le visage souriant de Jip, écrivaient quatre-vingt-quinze pour cent des journalistes témoins de cet extraordinaire événement, nous avons lu un souhait de paix et de joie pour notre vieille planète ».

*Ce conte fabuleux qui se termine par l'inter connexion de tous les réseaux hertziens pour permettre au jeune téléspectateur passif de sortir du téléviseur qui l'avait absorbé pour revenir au monde réel est l'une des plus belles paraboles faites à propos de la télévision.*

*Le désarroi des parents, les réactions des pouvoirs publics, et le ravissement de l'enfant cosmonaute des ondes sont décrits avec beaucoup de subtilité.*

*Jamais la science fiction n'est plus forte que lorsqu'elle nous confronte à notre quotidien.*

Olivier Gagnier

## VIDÉO, LA MÉMOIRE AU POING

*par Anne-Marie Duguet*

(L'Echappée belle, Hachette Littérature 1981 - 253 p. - Paris)

**Avec « Vidéo, la mémoire au poing », A.-M. Duguet propose un bilan de 10 années de vidéo légère.**

**A**près une analyse rapide et pertinente des marchés et des matériels, elle aborde les conditions d'accès à la production. Tout en signalant la diversité des pratiques concrètes, elle unit, dans une même critique, toutes les institutions, associations, nationales, locales, qui prêtent du matériel vidéo, mélangeant les conditions d'accès,

les fonctionnements, les financements, les statuts. En effet, le seul point commun de tous ces organismes est d'avoir chacun une pratique définie, ce qui justifie l'amalgame. Encore aurait-il fallu englober dans cette analyse les groupes non institutionnels qui, eux non plus, ne prêtent pas n'importe quoi à n'importe qui, n'importe comment... Tout choix d'une orientation, d'une stratégie, d'une pédagogie est compris par l'auteur comme une exclusion, une discrimination, une censure. Là subsiste un mythe de l'animation comme prise en charge inconditionnelle qui mériterait quelque réflexion. A.-M. Duguet re-

touche aussitôt ce tableau sévère par quelques petites touches de rose : « Une telle contrainte reste cependant très diversement appliquée selon l'intelligence pratique, l'audace et la souplesse propres à chaque responsable. » A chacun de se reconnaître dans les heureuses exceptions.

L'auteur poursuit son analyse sur le même mode et progresse de généralisations en généralisations. Généralisation n'est pas synthèse, d'où cet abus des conditionnels et des adverbes qui saupoudrent et modèrent chaque affirmation : beaucoup, le plus souvent, la plupart, pas toujours, rarement, parfois... Pour paraphraser la manière de l'auteur, on pourrait dire que ses réflexions sont parfois justes, ses jugements rarement tout à fait faux.

Qui fait quoi, et comment ? Le lecteur manque singulièrement de points de repères et seul le produit fini surnage sur la mer obscure des pratiques. A.-M. Duguet a vu toutes les bandes vidéo qui ont été diffusées dans les manifestations culturelles parisiennes (ce qui restreint quelque peu le champ de ses explorations). Malheureusement, elles les a vues hors de leur contexte de production et de diffusion. C'est pourquoi, sans doute, les impressions qu'elle note, ressortent plus de la critique d'art que de l'analyse d'un moyen de communication.

Où peut-on trouver ces bandes ? A quel public s'adressent-elles ? Quelle utilisation en est-elle faite par leurs réalisateurs et par d'autres ? Peu de chose à ce sujet. Sans doute quelques catalogues sont-ils cités, pour être renvoyés, sitôt entr'ouverts, à ces ghettos dont l'auteur déplore l'existence : culturel, socio-éducatif, etc. Que trouve-t-on dans ces catalogues, qui les utilise et comment : ce sont là les informations qu'il faudrait donner, les enquêtes qu'on aimerait lire.

L'auteur est plus à l'aise lorsque la vidéo s'affirme comme spectacle : « La vidéo s'expose, la vidéo se joue aussi ». L'art-vidéo propose des œuvres ou des spectacles que l'on peut apprécier en tant que tels et qui se situent clairement dans les règles du marché de l'art.

Mais les autres pratiques de la vidéo échappent en fin de compte à son analyse. Chaque situation de production, de diffusion est particulière. Sans doute faudrait-il, pour en rendre compte, renoncer à focaliser une étude sur l'outil — conception instrumentaliste que l'auteur critique elle-même à plusieurs reprises — et poser les questions en terme de processus de communication. La démarche de tel atelier vidéo est plus proche, en effet, de celle de tel atelier Super 8 que des recherches d'un Godard ou d'un Jean-Christophe Averty. C'est ce porte à faux probablement, qui condamne A.-M. Duguet à faire de son ouvrage un reflet, non des diversités des pratiques, mais des discours contradictoires qui se sont tenus, sur la vidéo, depuis une dizaine d'années.

Marie Christian



## PROPOSITIONS POUR L'ANALYSE DE L'IMAGE *par Bernard Leconte*

---

(Essai dialectique).— Paris : Ligue française de l'enseignement, 1980.— 186 p. (cahiers de l'audio-visuel).

On serait tenté de suggérer au lecteur d'aborder la lecture du livre de B. Leconte par le dernier chapitre qu'il a intitulé « conclusion des conclusions » : s'y trouvent dégagées avec une totale clarté les options de l'auteur concernant l'analyse de l'image en situation d'animation dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler une « recherche-action ».

Le parti conceptualisateur, affirme B. Leconte, peut être engagé au sein de l'animation, même dans le court temps fort que constitue un stage. Mais ce pari, et c'est là un des intérêts majeurs de la démarche, n'implique pas pour autant un type d'approche universitaire. L'ambition affirmée c'est d'introduire à une lecture dénotative qui permette d'éviter « les errements impressionnistes et les dérapages symboliques ». L'exigence de rigueur reste de bout en bout présente.

Le propos ne saurait laisser aucun animateur indifférent : B. Leconte est conseiller technique et pédagogique auprès de la D.R.J.S. de Paris donc « homme de terrain » et la réflexion qu'il poursuit s'alimente à une pratique professionnelle qui fait retour sur elle-même pour tester sa propre validité. On est en face d'une méthodologie exigeante. Cette interrogation se dote des instruments d'une ferme théorisation. C'est un des grands mérites de cet ou-

vrage que de convaincre les formateurs que l'on ne peut ni analyser ni mettre en œuvre une pratique et ses productions si l'on ne s'aide pas des instruments conceptuels qui permettent de la soumettre à un regard critique.

B. Leconte cerne soigneusement son terrain avant que de l'investir. L'alternance théorie-pratique rythme la respiration de l'ouvrage. Elle prouve à l'évidence qu'analyser ne condamne pas à exténuier par intellectualisme le pouvoir évocateur de l'image, mais l'enrichit et le multiplie. La démarche investigatrice du groupe, animée et guidée par le formateur, débusque les ambiguïtés et les incertitudes d'une lecture de l'image floue et polysémique. Des exercices pratiques sont proposés, que chaque formateur pourra aménager dans le cadre de ses stages : lecture de photos-romans prenant en compte les éléments de leur fabrication (statut psychologique et sociologique des personnages — leur fréquence d'apparition — l'organisation de l'espace où ils se meuvent, etc.) — la fabrication de contre-messages est suggérée. Un spot télévisuel est décortiqué — on est introduit au décryptage d'un discours filmique : la prise en compte attentive des composantes techniques de ce discours, l'agencement structurel des éléments qui le composent débouche sur une intelligibilité affinée, une mise au jour de la symbolique sous-jacente, opère un dévoilement des intentions du réalisateur.

Dans le contexte culturel d'une civilisation massivement envahie par les « mes-

sages » le livre de B. Leconte permettra de mieux « gérer le rapport privilégié qui unit l'animateur au monde de l'audio-visuel. Ni soumission à une consommation passive, ni comme le voudrait Baudrillard, un rejet des média de masse sous prétexte qu'ils ne sont capables que de fabriquer de la « contre-communication ». L'image, ce n'est ni de l'indicible

ni du non-maîtrisable. En suggérant des voies qui permettent de dépasser les attitudes du rejet ou du renoncement, en montrant concrètement comment explorer ces voies, B. Leconte fait œuvre politique au sens le plus constructif du terme. Il faut lire ce livre, absolument.

Paule Paillet

## LES TECHNIQUES GRAPHIQUES DE RESTITUTION

### Un montage audio-visuel

#### DESTINATAIRE

Tout animateur soucieux de retransmettre dans un langage inhabituel certes, mais simple et clair, des données décrivant des situations, des évolutions, des comparaisons, dans la perspective de susciter une action d'animation, de développement du milieu.

#### OBJECTIF

Il ne s'agit pas de développer toutes les représentations possibles de toutes les données contenues dans les résultats d'une enquête tous azimuts, mais d'indiquer comment représenter visuellement certaines données de manière à les rendre plus rapidement perceptibles (aux enquêteurs et à la population enquêtée) mais aussi plus motivantes, plus mobilisantes.

La restitution ainsi pensée devient porteuse d'une pédagogie et devient un outil de communication de l'Information, d'animation, de développement.

#### MÉTHODE

1<sup>ère</sup> phase de l'enquête → Bien cerner ce que l'on veut mesurer soit : **ENREGISTRER** l'Information

2<sup>e</sup> phase de l'enquête → Interpréter les données recueillies soit : **COMMUNIQUER** l'Information

3<sup>e</sup> phase de l'enquête → Présenter les résultats soit : **TRAITEMENT** de l'Information

#### CARACTÉRISTIQUES

1<sup>er</sup> lot :

- un montage sonorisé qui est une sensibilisation à une méthodologie
- 62 diapos couleur
- Bande son non topée (se reporter au livret d'accompagnement)
- Durée 16'
- Une plaquette explicative.

2<sup>e</sup> lot :

- Application à une réalité concrète
- 21 diapos couleur
- Texte explicatif non enregistré contenu dans la plaquette

3<sup>e</sup> lot :

- Présentation de graphismes utilisés par des journaux dans des publications spécialisées
- 29 diapos couleur
- Texte explicatif non enregistré contenu dans la plaquette.

*Un dossier d'accompagnement du montage est à la disposition du lecteur intéressé - Prix : 20 F.*

*Indication du coût pour l'ensemble : 700 F.*

*S'adresser à : Service des publications I.N.E.P. 78160 - Marly-le-Roi*

## FORMATIONS A LA VIE ASSOCIATIVE

**D**es formations à, et sur la vie associative ont été organisées par deux universités parisiennes.

### LE CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE DE PARIS I (1)

a réalisé de mars à juin 1981 une formation de 105 heures s'adressant à un public large mais en priorité aux personnes impliquées bénévolement ou non dans la vie associative.

Le Centre d'Education Permanente décrit comme suit les objectifs de cette formation et son programme :

« Il s'agit moins au cours de cette action de former des spécialistes que d'aider des praticiens à connaître le milieu dans lequel ils vivent. Il est souhaitable que les participants puissent acquérir des compétences qui leur permettront d'élucider leurs projets personnels, de les développer, de les évaluer.

Cette formation tend aussi à donner à des personnes impliquées dans des actions concrètes du développement associatif des éléments pour une réflexion critique. Il s'agit autrement dit de permettre à l'individu qui est chaque jour mis face à face avec les problèmes associatifs divers, de prendre du recul par rapport à son vécu associatif pour mieux analyser les données qui se présentent à lui. Pour ce faire, diverses méthodes favorisant cette réflexion seront proposées :

— favoriser l'acquisition de compé-

tences générales relatives au milieu associatif,

— donner des outils méthodologiques,  
— faire bénéficier les participants d'un réseau de contacts.

Ce stage est scindé en trois modules d'une semaine chacun :

La première semaine débutera par un examen comparatif des situations associatives de chaque participant. Cet examen conduira à l'élaboration d'une typologie des associations et à la définition de thèmes de réflexion. Des spécialistes viendront présenter les problèmes généraux nés de l'émergence du phénomène associatif. De ces divers apports naîtront les projets de recherche propres à chaque stagiaire.

La seconde semaine sera consacrée aux questions que les stagiaires se posaient avant le début du stage et à celles suscitées par les discussions de la première semaine. Outre la présence d'un animateur permanent, des intervenants ponctuels viendront apporter leur contribution sur des thèmes précis et variés répondant à l'attente des stagiaires (vie associative et enjeu politique, économique et social ; l'association et les pouvoirs : l'association et les questions juridiques, financières et fiscales ; la gestion des associations).

La dernière étape sera consacrée à la mise au point définitive des projets de recherche. La formation est éclatée en semaines séparées pour permettre aux

stagiaires de mûrir leur projet et de mener à bien leur étude. Ainsi chaque projet individuel (ou de sous-groupe) sera présenté à l'ensemble du groupe qui l'analysera et y apportera ses remarques. Au cours de cette semaine, des tables rondes, organisées avec des représentants de diverses associations, des pouvoirs publics et des organismes financiers, permettront de ponctuer ces réflexions.

Des liaisons seront organisées entre chaque module du stage :

- avec des animateurs permanents pour permettre aux participants de progresser dans leurs recherches,
- avec l'Université qui diffusera régulièrement des documents sur les associations ».

Cette formation sera reconduite en 1982.

### **LE CENTRE D'ETUDE ET D'INFORMATION SUR LE VOLONTARIAT (1)**

a organisé en collaboration avec l'Université Paris VIII un séminaire sur **la vie associative : le volontariat en France.**

« Sous forme de séances de 3 heures tous les quinze jours, dont :

- 1 h 1/2 consacrées à un exposé théorique,
- 1 h 1/2 réservées à une relation d'expérience.

Ce séminaire se donne pour objectif une sensibilisation au fait associatif par des apports sur :

- l'historique des associations,
- la typologie des associations,
- l'animation socio-culturelle,
- le droit des associations,
- l'association, contre-pouvoir,
- l'association, facteur d'innovation sociale,
- l'éducation permanente,

et par des témoignages de praticiens d'associations, telles :

- l'U.F.C.V.,
  - la Ligue Française de l'Enseignement,
  - la Fédération des Centres Sociaux,
  - l'U.N.I.O.P.S.,
- et d'associations relevant des secteurs :
- sport,
  - éducation populaire,
  - alphabétisation, etc.
  - Tiers-Monde ».

Ce séminaire sera reconduit en 1981-1982.

**Rappelons enfin que certaines directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports organisent elles-aussi des stages ou des formations ponctuelles relatives à la vie associative. Certaines peuvent en outre le faire sur demande.**



(1) 14, rue Cujas - 75005 PARIS - Tél. : 329.75.23.

(2) 130, rue des Bissonniers - 75018 PARIS - Tél. : 264.97.34.



## VACANCES DES JEUNES ET DES ADOLESCENTS

---

*Des textes et des ● mesures nouvelles*

*L'arrêté du 4 mai 1981 (J.O. du 15 mai) relatif aux séjours de vacances collectives de mineurs de plus de 14 ans.*

**ARRESENT**

**ARTICLE 1 -**

Les séjours de vacances collectives de mineurs de plus de 14 ans qui réunissent moins de 40 participants, sont organisés conformément aux prescriptions du présent arrêté.

**ARTICLE 2 -**

Les mineurs de plus de 14 ans sont associés à la préparation et au déroulement du séjour. Les organisateurs et le directeur doivent informer les parents, avant le départ, des conditions matérielles, sanitaires, morales et éducatives de la vie collective. Le directeur est chargé, avec l'équipe d'encadrement de veiller au respect de ces conditions.

**ARTICLE 3 -**

Doivent être déclarés par la personne physique ou morale responsable de leur organisation, un mois avant le départ, tous les séjours réunissant au moins 12 mineurs de plus de 14 ans, pour une durée comportant plus de 5 nuits. La déclaration doit être adressée au Préfet du département de résidence du déclarant.

**ARTICLE 4 -**

La surveillance sanitaire et médicale des séjours est soumise aux seuls articles 25 à 35 de l'arrêté du 25 février 1977 modifié, relatif aux conditions sanitaires. Un des membres de l'équipe d'encadrement doit être au minimum titulaire du brevet national de secouriste et le directeur doit veiller à la possibilité de recourir aux moyens d'urgence.

**ARTICLE 5 -**

Les installations, quelle qu'en soit la dénomination, destinées à l'accueil habituel de mineurs de plus de 14 ans, et dont la capacité d'hébergement est inférieure ou égale à 19 personnes, sont soumises au seul article 12 de l'arrêté du 25 février 1977 modifié. En conséquence, toutes les disposi-

tions doivent être prises pour :

- que les établissements et les lieux d'hébergement soient situés dans les zones salubres et réputées non dangereuses,
- que l'eau destinée à la consommation soit potable,
- que soient assurés des moyens suffisants pour le maintien de la propreté corporelle,
- que les déchets, eaux et matières usées soient collectés et évacués sans qu'il puisse en résulter de risques pour la santé et l'environnement.

#### **ARTICLE 6 -**

L'effectif du personnel d'**encadrement**, directeur compris, par rapport au nombre des mineurs présents, ne doit pas être inférieur à **un pour douze**. Chacun des membres de l'encadrement doit être majeur. Le directeur doit être âgé au minimum de 21 ans.

#### **ARTICLE 7 -**

**Le directeur** du séjour doit être titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur de centres de vacances et de loisirs ou posséder la qualification de directeur stagiaire, ou, dans cette attente, attester d'une formation et d'une expérience d'animation auprès des adolescents. Le Préfet, ou par délégation, le Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du département où a été déposée la déclaration de séjour, apprécie la qualité de la formation et de l'expérience du directeur.

#### **ARTICLE 8 -**

La moitié des membres de l'**encadrement**, directeur non compris, doit être titulaire du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur ou être en cours de formation.

#### **ARTICLE 9 -**

Pour la pratique d'activités physiques et sportives de pleine nature faisant l'objet d'une réglementation particulière, l'encadrement de ces activités doit justifier de la qualification requise ou être complété par des spécialistes qualifiés.

#### **ARTICLE 10 -**

Après une préparation adaptée, de petits groupes de mineurs de plus de 14 ans peuvent effectuer sans encadrement et pour de courtes périodes, des séjours extérieurs au lieu principal d'implantation. L'autorisation de départ est donnée par le directeur qui aura approuvé l'itinéraire et les lieux d'accueil.

#### **ARTICLE 11 -**

Les baignades doivent avoir lieu dans des conditions satisfaisantes de sécurité, à l'exclusion des zones interdites ou considérées dangereuses par l'autorité compétente.

#### **ARTICLE 12 -**

Les dispositions réglementaires contraires à celles du présent arrêté ne s'appliquent pas aux centres définis à l'article 1.

### ARTICLE 13 -

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, le Ministre de l'Intérieur, le Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Française.

*Pour faciliter l'accueil des jeunes en vacances itinérantes et autonomes : les points d'accueil jeunes (P.A.J.).*

*Nous citons des extraits d'une circulaire de la Direction de la Jeunesse exposant les motifs de cette création et indiquant ses principaux objectifs.*

« Les sondages effectués à la demande du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et les conclusions des études faites par les mouvements de jeunesse mettent l'accent sur l'aspiration des jeunes à l'autonomie durant les vacances, notamment par la découverte itinérante des sites naturels.

Afin d'adapter les équipements traditionnels — centres de vacances et auberges de jeunesse — à la demande nouvelle, mais aussi dans le but d'aider des municipalités qui redoutent les dommages occasionnés par le camping sauvage sur des milieux mal préparés, le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs souhaite développer l'implantation de points d'accueil pour jeunes.

L'objectif de l'opération est d'offrir à des groupes formels ou informels de jeunes, des lieux d'étapes facilitant les vacances itinérantes. A terme, il s'agira de proposer aux jeunes français et étrangers un ensemble de points d'accueil, répartis sur le territoire national et jalonnant des itinéraires propices à la découverte de milieux authentiques ou à la pratique d'activités de plein air : cyclotourisme, descente de rivières, randonnées pédestres ou équestres...

Trois idées-forces caractérisent cette ambition : créer un réseau, utiliser le patrimoine, recourir aux chantiers de jeunes.

### CREER UN RÉSEAU DE POINTS D'ACCUEIL

Ce sont des lieux d'étape, offrant aux jeunes voyageurs ou randonneurs, des espaces pour **camper** près d'un équipement spécialement aménagé. Le point d'accueil doit comprendre deux éléments : une aire naturelle de camping et une construction permettant de s'abriter, de se laver et éventuellement de cuisiner. Le point d'accueil jeunes, ouvert pendant l'été est entretenu par un ou plusieurs animateurs d'origine locale. Leur rôle, outre l'accueil des jeunes et l'entretien des lieux est d'aider à la découverte du milieu. Des « relais jeunesse » peuvent servir d'étape entre deux points d'accueil. Dans ce cas les superstructures seront très simplifiées (aire de camping réduite et point d'eau).

Ces P.A.J. placés en milieu rural, en moyenne montagne, sur le littoral, dans les zones périphériques des parcs naturels, seront cartographiés et l'information sera donnée par les Centres Information Documentation Jeunesse, les associations de jeunesse, les comités et offices de tourisme, à la population jeune de France et de l'étranger.

### UTILISER LE PATRIMOINE

L'exode rural a laissé disponible un parc de constructions diversifiées à caractère

public (écoles désaffectées, locaux paroissiaux...) ou privé (vieilles fermes, granges, remises...). Si les corps d'habitation principale sont le plus souvent rénovés par les « néo-ruraux », les dépendances sont fréquemment vouées à la ruine. Ces éléments architecturaux en harmonie avec le paysage, restaurés et aménagés, peuvent constituer des locaux techniques, jouxtant des aires naturelles de camping.

## **RECOURIR AUX CHANTIERS DE JEUNES**

L'intérêt de ce moyen est à la fois : économique et culturel. Le chantier dimi-

nue le coût de l'investissement et enrichit les jeunes qui y travaillent : le type de construction est déterminé par le climat, les traditions historiques, le relief, l'économie locale et les matériaux disponibles. Le chantier préfigure, en outre, l'animation du futur point d'accueil jeunes, et son ouverture sur un milieu. »

*Les P.A.J. sont expérimentés au cours de l'été 81 dans les départements du Gard et du Finistère.*



### **INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE PRIVAT - Collection SCIENCES DE L'HOMME**

ouvrage collectif  
sous la direction de G. POUJOL et R. LABOURIE

#### **LES CULTURES POPULAIRES**

Maurice AGULHON – Michel BASSAND –  
Jean-Claude BARTHEZ – Pierre BELLEVILLE –  
Pierre BESNARD – Eve CERF – Michel de CERTEAU –  
Andrée CHAZALETTE – Joffre DUMAZEDIER –  
Walter J. HOLLENWEGER – Maurice IMBERT –  
Raymond LABOURIE – Jean-Charles LAGREE –  
Geneviève POUJOL – Evelyne RITAINE – Erica SIMOND –  
Arlindo STEFANI – Catherine VINCENT –  
Geneviève ZARATE

*Institut National d'Éducation Populaire  
Service des Publications  
78160 MARLY-LE-ROI*

*joindre à la commande un chèque  
à l'ordre de Monsieur l'Intendant  
de l'I.N.E.P. – Prix : 53 Francs.*

**ANIMATION - FORMATION  
PROFESSIONS D'ANIMATEUR**

## **INFORMATIONS STATISTIQUES**

L'annuaire statistique 1980 du Ministère de la Jeunesse et des Sports et des Loisirs est paru (1). Nous y relevons, dans le domaine de :

### **FORMATION**

— un récapitulatif des chiffres concernant le BASE :

<b>Brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative : évolution du nombre de candidats</b>										
Année	1970- 1971	1971 1972	1972- 1973	1973- 1974	1974- 1975	1975- 1976	1976- 1977	1977- 1978	1978- 1979	
Effectifs										
Candidats inscrits	2 785	2 328	2 008	1 820	1 650	1 756	1 927	2 382	2 373	
Candidats admis	2 140	1 834	1 600	1 341	1 221	1 326	1 386	1 483	1 799	
En %	77	79	80	73	74	76	72	62	76	

— les Diplômes de directeur et d'animateur de centres de vacances avec hébergement.

Année	Directeurs	Animateurs
1967	1 116	35 561
1968	1 028	33 172
1969	1 115	34 036
1970	1 037	30 970
1971	939	29 329
1972	993	29 682
1973	944	29 931
1974 (1)	—	—
1975 (1)	—	—
1976	1 409	17 763
1977	1 306	26 350
1978	1 486	26 953
1979	1 722	27 503

(1) Chiffres non disponibles

(1) « Regards sur... les statistiques Jeunesse et Sports ». Direction de l'administration. Division des études et de la statistique. Imprimerie nationale 1981.

## Evolution des effectifs

Unité : millier

Nombre de jeunes déclarés à l'accueil

Année	Centres de vacances maternels (4-6 ans)	Centres de vacances (6-12 ans)	Centres de vacances pour adolescents (12-18 ans)	Camps de scoutisme (6-18 ans)	Total
1954	15,8	675,8	49,0	164,6	905,2
1955	14,9	582,8	58,5	172,6	828,8
1956	21,3	785,4	»»77,0	189,5	1 073,2
1957	17,9	883,2	55,3	190,0	1 146,4
1958	20,0	900,0	71,0	213,8	1 204,8
1959	21,4	921,5	60,6	226,3	1 229,8
1960	15,5	952,7	62,1	228,0	1 258,3
1961	16,0	975,6	80,6	247,8	1 320
1962	16,5	947,2	93,7	263,1	1 320,5
1963	15,4	926,7	91,7	268,1	1 301,9
1964	15,8	978,8	194,7	134,1	1 323,4
1965	18,0	934,9	195,3	124,9	1 273,1
1966	19,8	951,3	207,7	122,4	1 301,2
1967	20,0	956,3	214,5	114,5	1 305,3
1968	19,9	902,0	196,8	113,7	1 232,4
1969	20,9	902,8	211,2	108,7	1 243,6
1970	20,3	853,6	210,7	106,8	1 191,4
1971	18,9	831,5	226,3	101,4	1 178,1
1972	19,1	838,8	251,3	102,0	1 211,2
1973	16,7	827,0	212,6	100,3	1 156,6
1974	17,3	811,3	212,8	102,2	1 143,6
1975	19,3	774,9	247,7	104,1	1 146
1976	20,3	754,6	262,7	100,5	1 138,1
1977	21,6	727,2	279,5	98,3	1 126,6
1978	22	683,7	307,1	93,9	1 106,7
1979 (1)	20,6	659,9	291,6	98,1	1 070,2

N.B. Jusqu'en 1975, les catégories d'âge étaient délimitées de la façon suivante :

- les colonies maternelles de 4 à 6 ans ;
- les colonies de vacances de 6 à 14 ans ;
- les centres de vacances pour adolescents de 13 à 18 ans.

(1) D.O.M.-T.O.M. inclus.



## CENTRES DE LOISIR ET DE VACANCES

Dans le domaine des **Centres de vacances et des Centres de Loisirs sans Hébergement**, l'annuaire statistique indique l'évolution des effectifs accueillis **pendant l'été**.

<b>Centres de loisirs sans hébergement</b>				
<b>Répartition des centres et effectifs de jeunes dans les diverses régions J.S.L., en 1979</b>				
Régions J.S.L.	Activités pendant l'année scolaire		Activités pendant les vacances d'été	
	Nombre de centres	Effectifs concernés	Nombre de centres	Effectifs concernés
Lille	224	12 818	1 083	115 324
Amiens	102	11 273	380	31 515
Paris	2 131	232 479	1 861	144 145
Orléans	127	19 100	328	30 841
Rouen	112	23 785	168	29 508
Caen	65	11 439	158	21 486
Rennes	126	9 173	481	44 058
Nantes	223	21 376	672	49 897
Poitiers	110	14 103	211	19 157
Limoges	29	2 624	23	3 163
Bordeaux	151	23 586	167	27 212
Toulouse	135	17 291	219	18 295
Reims	76	11 385	369	29 930
Nancy	211	16 763	454	34 435
Strasbourg	42	2 323	173	14 227
Besançon	124	8 556	180	11 082
Dijon	140	18 697	166	24 369
Clermont-Ferrand	76	9 213	104	12 659
Lyon	343	30 693	204	24 258
Grenoble	238	27 368	339	31 221
Montpellier	121	10 803	147	20 297
Aix	99	21 643	106	16 479
Nice	36	4 318	97	18 367
Ajaccio	8	210	1	104
FRANCE MÉTROPOLITAINE	<b>5 049</b>	<b>561 019</b>	<b>8 091</b>	<b>772 029</b>
D.O.M.	24	2 009	15	1 188
T.O.M.	5	595	9	1 118
<b>TOTAL</b>	<b>5 078</b>	<b>563 623</b>	<b>8 115</b>	<b>774 335</b>

**INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE**  
**Agence de Coopération Culturelle et Technique**

---

**Ouvrage Collectif**  
**Sous la direction de J.M. MIGNON et Y. MIGNOT-LEFEBVRE**

**EDUCATION EN AFRIQUE : ALTERNATIVES**

S'interroger sur le devenir des jeunes en Afrique, faire le bilan des actions de formation déjà entreprises, étudier des projets éducatifs nouveaux susceptibles de répondre à leurs aspirations, c'est réfléchir également sur le mode de développement à promouvoir, et, en définitive, sur le type de société à construire.

Un débat est plus que jamais nécessaire sur de nouvelles conceptions du développement, à l'œuvre depuis une dizaine d'années, à travers de nombreuses expérimentations sociales.

Décentraliser des pouvoirs en faveur des communautés de base, création de réseaux qui permettent d'espérer un renouvellement complet des projets éducatifs, ces propositions ont un objectif commun : établir un nouvel ordre économique international plus égalitaire, condition première d'un authentique développement auto-entretenu.

Ont apporté leur contribution à cet ouvrage :

Loïc BARBEDETTE — Guy LAROCHE — Isabelle DEBLE — Marie-France DESBRUYERES — Henri DESROCHE — Hélène HADDAD — Joseph KI ZERBO — Jean-Marie MIGNON — Yvonne MIGNOT-LEFEBVRE — François MOUDOUROU  
Bernard Lédéa OUEDRAOGO — Yves PERSON — Alioune SALL —  
Arlindo STEFANI

*Pour obtenir cet ouvrage, s'adresser à :*

**Institut National d'Education Populaire**

**Service des Publications**  
**78160 MARLY-LE-ROI**

en joignant à la commande un chèque à l'ordre de Monsieur l'Intendant de l'I.N.E.P.  
Prix : 45 Francs.

## NON-PUBLICS DE LA FORMATION D'ADULTES

*par Jacques Hedoux*

À quelques exceptions près les analyses sociologiques relatives aux formations d'adultes portent sur les caractéristiques sociales et les conditions d'accès des publics. Les non-publics sont laissés dans l'ombre ou éclairés seulement pour détecter leurs handicaps socio-culturels. Or ce ne sont pas nécessairement des handicapés, des exclus, ils peuvent tout aussi bien être des « indifférents », des « réfractaires » ou des « résistants », voire des apprenants indépendants. Une action collective de formation à Sallaumines Noyelles représente un terrain d'études privilégié car elle a bénéficié des acquis de recherches antérieures. Cette A.C.F. accueille un public ouvrier, de plus les inscriptions concernent dans plus de 80 % des cas des formations non professionnelles suivies dans le temps de loisir. Cette formation peut être analysée compte-tenu de son impact (elle a touché depuis 1971 20 % de la population âgée de plus de 16 ans) comme une action culturelle, démocratisée en milieu ouvrier. Ce terrain est donc remarquable pour la réflexion (1) qu'elle permet à propos des chances de démocratisations culturelles.

Déjà Claude Dubar avait remarqué « qu'il serait totalement erroné d'opposer radicalement ceux qui viennent à ceux qui ne viennent pas en formation » (2), la question posée alors serait : « Dans quel ensemble de pratiques so-

ciales et culturelles la participation à l'A.F.C. s'intègre-t-elle ? ». Ceci dans la perspective qu'a ouverte Pierre Bourdieu dans son ouvrage « la distinction ».

Pour sa recherche, Jacques Hedoux a fait l'analyse des réponses de 220 questionnaires comportant 145 questions posées auprès d'un échantillon représentatif de la population de plus de 18 ans des communes de Sallaumines-Noyelles. C'est à un véritable travail de titan que nous avons à faire d'un point de vue empirique.

Partant des travaux sociologiques concernant la formation d'adultes, J. Hedoux élabore un modèle sociologique synthétisant les connaissances acquises. L'hypothèse centrale étant que ce modèle de recherche pouvait dans sa généralité rendre compte de l'accès ou du non accès à l'A.C.F. qui accueille à Sallaumines-Noyelles un public à 70 % ouvrier. Il constate alors que les conditions matérielles d'existence, l'effet de changement et l'effet de proximité discriminent globalement le non-public du public de l'A.C.F.

Cette analyse du public, qui est d'une grande finesse, est complétée par une étude à dominante socio-pédagogique qui, s'attachant au non-public, traite du nonaccès en terme d'impossibilité ou d'improbabilité par une mise en relation des caractéristiques sociales du

non-public avec la diffusion et l'organisation de l'offre de formation. Ce nonaccès semble s'expliquer par une très faible participation à la vie sociale collective et en particulier à la vie associative. D'après J. Hedoux, l'hypothèse selon laquelle il y aurait un non-public fait d'opposants, de résistants actifs ne tient pas au regard des données réunies et analysées. Le « non-public radical » est surtout composé d'O.S., de manœuvres, de jeunes et de femmes sans aucun diplôme.

Plus nouveau dans le constat est que les habitants s'inscrivent, dans 85 % des cas, à des formations non-professionnelles. Cette démarche volontaire effectuée par 95 % des enquêtés sur le temps libéré du travail et des obligations domestiques relève de la dynamique sociale d'accès à l'associationnisme et aux dispositifs d'animation sociale et culturelle. C'est ainsi que le public de l'A.C.F. est nettement élargi comparé au public de l'action culturelle en pays minier. Nous retiendrons outre les résultats qui enrichissent la recherche, la démarche de Jacques Hedoux qui est de saisir les dynamiques propres aux non-publics en essayant, par exemple, de cerner ce qui,

dans l'information sur l'offre de formation et dans les connaissances et représentations ainsi suscitées, pourrait constituer des causes de nonaccès ; ou en recherchant l'itinéraire social, la mobilité sociale et professionnelle inter et intra-générationnelle ; ou encore en recherchant les réseaux d'aide, de co ou auto-formation qui rendent inutile ou inopportun l'accès à l'A.C.F. Nous sommes en présence d'un travail important pour ceux qui voudraient redonner à l'éducation populaire l'élan qu'elle a perdu en s'égarant dans le « socio-éducatif ».

Geneviève Poujol



(1) Voir en particulier Despringue (A.M.), Dubar (C), Feutrie(M)... Les retombées culturelles d'une action collective de formation, Lille, A.D.A.C.F.O. de Sallaumines-Noyelles-Sous-Lens, Université de Lille I, Janvier 1979, 188 p.

(2) Dubar (Claude). Le public de la formation collective, Lille, A.D.A.C.F.O. de la Zone Sallaumines-Noyelles-sous-Lens, Université de Lille I, Octobre 1976, 241 p.

**Hedoux (Jacques).— Non-publics/publics de la formation d'adultes. Thèse de III<sup>e</sup> Cycle en Sciences de l'Education, Lille III, 633 p. (annexes 152 p.).**



## FAMILLES : COÛTS D'ÉDUCATION ET PRATIQUES SOCIO-CULTURELLES

par Alain Mingat et Jean Perrot

L'Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education de l'Université de Dijon a réalisé cette étude sur un échantillon de 250 familles, soit environ 2 100 enfants scolarisés, dans la Côte d'Or, la Saône et Loire, l'Ille et Vilaine, le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris et Massy. L'enquête s'est déroulée comme une enquête habituelle de consommation, les familles remplissant un carnet de compte en notant pendant plusieurs mois les dépenses effectuées pour les enfants.

La première partie traite des dépenses strictement liées à la vie scolaire. Elle montre clairement que le niveau de ces dépenses dépend du type de filière scolaire et des facteurs géographiques via la carte scolaire. La distance à l'établissement scolaire, le niveau et la filière de la classe déterminent le montant des charges. Fortement contraintes, ces dépenses varient peu et les familles ont un comportement « relativement plus homogène qu'on aurait pu s'y attendre ».

Il n'en va pas de même des dépenses socio-culturelles qui sont elles sujettes à variations très nettes en fonction de l'âge, du sexe de l'enfant, de la catégorie socio-professionnelle des parents et enfin en fonction de la localisation. Les dépenses socio-culturelles croissent avec l'âge de l'enfant ; elles sont plus importantes pour les garçons que pour les filles, et pour les enfants du 2<sup>e</sup> cycle

général (678,80 F par an) que pour tous les autres (252,80 F pour les enfants du technique court). La catégorie socio-professionnelle est le facteur déterminant de ce type de dépenses ; la taille de la famille a aussi une influence. Le plus frappant est peut-être la mise en évidence des écarts très importants suivant la taille de la commune. En effet, le niveau des dépenses augmente régulièrement quand on va du rural à Paris et à sa banlieue en passant par les villes moyennes et les grandes villes.

« La structuration du système éducatif et ses modes de sélection ainsi que la structuration sociale/spatiale de la population française ont comme conséquence que ces situations extrêmes de cumul de facteurs positifs ou de facteurs négatifs sont plutôt la règle que l'exception... ».

Une démonstration de plus ? certes, mais elle est étayée par de très nombreux chiffres sur les pratiques culturelles, sportives et les vacances des enfants, recueillis dans un cadre méthodologique simple mais fiable.

Chantal Guérin

► Mingat (Alain), Perrot (Jean).— *Familles : cours d'éducation et pratiques socio-culturelles.*— Paris : Ministère de l'Education, 1980.— 170 p. (Etudes et documents 80.4).

## LES TABOUS DES FRANÇAIS

par Jean Duvignaud et Jean-Pierre Corbeau

C'est le troisième ouvrage, dernier du cycle des enquêtes, après **La Planète des Jeunes** (1975) et **La banque des rêves** (1979). L'ambition est la même, celle d'une restitution de « cette parole oubliée qu'étouffent les media : le langage perdu d'hommes et de femmes enserrés dans le réseau d'un discours monotone et obsédant » (p. 8). Tirant une nouvelle fois un trait sur l'homme moyen des valeurs statistiques, Jean Duvignaud et Jean-Pierre Corbeau proposent une ethnologie de la parole commune ; c'est tenter d'accéder à ce monde des « autres », monde qui n'est ni l'espace de l'Etat, des institutions, de l'administration, ni la sphère de l'intellectualité, un troisième cercle dominé par les deux autres, pratiquant un intense bricolage des valeurs, des mythes, des tabous. Pour que « ça parle », plusieurs enquêtes recueillent une multitude d'interviews de ces oubliés des quatre coins de l'hexagone ; on obtient une réelle profusion verbale, un flux impressionnant de paroles, qui sont autant de modes d'emploi divers des croyances. De cette « image infinie du monde social » (p. 233) que retire-t-on ? Quelque chose comme **l'Invention de la France**, « ce processus de fabrication d'une nation à partir d'éléments divers et contradictoires » (1), mais avec cette réserve essentielle qu'il s'agit moins de l'invention d'une unité historique des diversités que d'une déconstruction, d'une destructuration, une atomisation collective. Cet entrelacs de voix parlant

de mort, de croyance, d'attachement, du « manger ensemble », du travail et de la jouissance laisse émerger quelques tendances : la boulimie de « convivialité » d'une part, avec ses formes de repli dans des nids communautaires, sa profusion de petits groupes ; une nouvelle attitude face aux media, qui réaliserait l'idéal brechtien de la distanciation, spoliant les stars de toute identification, faisant du monde un spectacle banal et déjà dédramatisé ; enfin, une extrême privatisation, mêlant contradictoirement rejet des institutions et besoin de l'Etat, promouvant l'espace quotidien et local comme lieu d'authenticité, instaurant finalement la personne et le groupe privé, familial ou affectif, comme rempart contre un extérieur menaçant. A chercher les traces de la reproduction des valeurs, on découvre le bricolage des tabous, un rapiéçage, une « réinterprétation des croyances qui entraîne un dynamisme microscopique, disséminé, occasionnel, qui répond sans doute à cette dévalorisation partout attestée du centralisme étatique, de cet Etat dont on demande des services mais qui ne représente plus du tout un idéal commun » (p. 12). Faut-il des exemples de ces mythes qui éclatent en morceaux ? Il y aurait bricolage au sujet de la mort dont on s'inquiéterait à nouveau (?), besoin de choisir sa mort, interrogation sur les rites du passage accompagnée d'une diffuse angoisse de l'après ? — « Résurrection ou pas, il doit y avoir un truc éternel, et la science

en parle d'ailleurs » (Paysan, Centre)  
 — La croyance est objet de rafistolage ? Malgré la fin du pêché originel, la dilata-  
 tion de l'espace par les messages des  
 media, l'épuisement du mythe de la  
 science, un sacré diffus, composé d'un  
 vague idéalisme humanitaire, imprégne-  
 rait cette société ? C'est l'auto-satisfac-  
 tion de la croyance : « il me semble que  
 je fais moi-même ma croyance, que je  
 prends ici ou là tout ce dont j'ai be-  
 soin » (Employé - Paris). Quant à  
 l'amour, le mythe est mort et le mot  
 n'est plus même prononcé : on parle le  
 langage de l'attachement, le couple se  
 transforme en structure de protection,  
 la famille se découvre complice dans une  
 nouvelle force de clan ; la passion, elle,  
 est reléguée aux accessoires des stars  
 finissantes, devient maladie mentale,  
 cède la place, chez les plus jeunes, à une  
 vague mythologie du désir qui se révèle  
 une espèce de principe absolu expli-  
 quant les conduites. Enfin, du mythe du  
 travail subsisteraient la conscience d'une  
 obligation et la peur du chômage, l'amé-  
 nagement d'un espace ouvert à la  
 « bonne ambiance » et aux relations, et  
 surtout une utilisation nouvelle de l'ar-  
 gent, qui accroîtrait sa circulation au  
 nom d'un droit au plaisir, d'une revendi-  
 cation diffuse à l'hédonisme ? C'est  
 donc un jeu avec les tabous ; le déplace-  
 ment des valeurs est constant sans que  
 l'on puisse parler d'hypocrisie. Contre  
 Socrate, la préférence va à Ulysse, à  
 cette forme particulière de ruse qu'il  
 incarne, définie par J. Duvignaud et  
 J.P. Corbeau comme une « pratique  
 constante et subtile qui permet à des  
 individus que la société maintient dans  
 un état de « coinçage », de mutilation,  
 et comme d'inachèvement, de trouver  
 un plus vaste champ d'existence ». Cer-  
 tes, l'ouvrage est intéressant, ne serait-ce  
 que dans son projet, qui est de manifester  
 le vivant en deça de la domination.  
 Cependant, un peu à la manière d'Ulysse,  
 on se perd dans un aussi vaste périple, et  
 toutes les voix convoquées par l'enquête

composent un ensemble contradictoire-  
 ment trop étendu et trop partiel pour  
 comprendre les formes et les conditions  
 de cette ruse et l'efficacité de la résis-  
 tance. Sans doute y-a-t-il bricolage, et  
 l'argument de la privatisation apparaît  
 fondamental. On mesure mal toutefois  
 le phénomène, parce que la parole finit  
 par parler toute seule ; les mots, sans  
 références et sans opposants, tissent  
 une vaste toile dépourvue de cadre, de  
 figuration et de lignes, excusés pourtant  
 par leurs couleurs. Et si l'on reconnaît  
 que même la prohibition de l'inceste n'a  
 pas d'universalité, de quels tabous peut-  
 il être question ? La démarche serait en  
 cause ; demeurerait cette question qu'il  
 faut poser à une volonté de perception  
 ethnologique du concret : de quel sacré  
 ressent-on le besoin pour tenir, en face  
 d'un ordre réputé ne pas finir de se  
 désagréger, le discours du bricolage ?

Bruno Jung

► **Duvignaud (Jean), Corbeau (Jean-Pierre).—  
 Les tabous des français.— Paris : Hachette,  
 1981.— 237 p.**

(1) L'INVENTION DE LA FRANCE. Hervé  
 Le Bras et Emmanuel Todd. Hachette, Collec-  
 tion de poche « Pluriel » — 1981.



## L'ENQUÊTE-PARTICIPATION EN QUESTION *par Guy Le Boterf*

Ce que nous propose Guy Le Boterf sur l'enquête-participation prolonge une réflexion de plusieurs années dont il a fait part dans plusieurs publications antérieures. En utilisant un projet mené de 1976 à 1979 au Costa Rica, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Panama, l'auteur organise une dissection en règle du travail de terrain, en se livrant à une systématisation des processus d'action et de réflexion théorique sur ce même terrain. Ce travail est constitué d'un ensemble de recherches impliquant la participation des enquêtés à l'analyse de leur situation et de leurs problèmes, et à l'élaboration d'actions éducatives susceptibles de les aider à affronter des programmes d'action, de formation ou de recherches qu'elles génèrent progressivement. Ces expériences s'inscrivent dans un plus large courant du militantisme pédagogique de la gestion des formations par les formés eux-mêmes, courant dont la branche latino-américaine est particulièrement vivante. L'auteur lui-même fait référence à la recherche-action définie par Jean Dubort, aux trois modes de travail pédagogiques (transmissif, incitatif et appropriatif) formulés par Marcel Lesne.

L'enquête-participation cherche d'abord à briser le processus social d'appropriation des connaissances ; la redistribution, à une population jusque-là passive, du pouvoir d'orienter les choix qui la concernent. La formulation des termes

eux-mêmes de l'enquête par cette population lui permet d'identifier elle-même ses propres problèmes, d'en réaliser une analyse critique et d'en rechercher les solutions appropriées.

Le livre se présente en deux parties qui peuvent être lues indépendamment. L'auteur précise en effet que ce livre a été élaboré en fonction des intérêts distincts des lecteurs. Il peut être compulsé de façon thématique grâce à une présentation claire et structurée. La première partie présente la description critique des expériences réalisées phase après phase, accompagnées de réflexions sur leur déroulement et leurs résultats. La deuxième partie, « l'enquête-participation en question », recense les nombreuses questions auxquelles le lecteur a été confronté sans toujours trouver de réponse acceptable.

L'enquête-participation s'inscrit ainsi — d'abord — dans une perspective politique relativement précise que l'auteur n'escamote pas. Si l'on sent la traditionnelle ambiguïté du chercheur formateur, à la fois militant et ne voulant pas s'interposer devant la population concernée, le propos est cependant clair : en se mettant au service de catégories sociales défavorisées ou dépendantes, l'enquête participation cherche à améliorer les capacités d'analyse et de résolution des problèmes que les groupes affrontent.

Certaines questions demeurent essentielles dans cette optique politique.

L'enquête-participation est un travail collectif et s'adresse à une collectivité. Elle se situe dans un processus éducatif radicalement différent de celui de l'Occident, valorisant l'individu. Au delà des possibilités de blocage structurel, (quel est, en définitive, le commanditaire de telles actions ?), c'est l'idée que l'on se fait des modes de promotion individuelle ou collective et de prise de

pouvoir. Et c'est aussi en cela que le livre est remarquable.

Jean-Marie Mignon

► **Le Boterf (Guy).** — *L'enquête-participation en question. Analyse d'une expérience, description d'une méthode et réflexions critiques.* — Paris, Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente : 1981. — 391 p. (Coll. Théories et pratiques de l'éducation permanente).

## **MONTCEAU-LES-MINES** **UN « LABORATOIRE SOCIAL »** **AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE** *par R. Beaubernard*

---

**C**et ouvrage — le premier d'une collection d'un éditeur régional — est la chronique de l'implantation d'un patronat industriel. On y découvre les Chagot — dynastie moins connue que celles des « Schneider » la voisine du Creusot — les patrons chrétiens Jules, puis Léonce Chagot qui au XIX<sup>e</sup> siècle exercèrent sur leur personnel une contrainte qui fut génératrice de violentes révoltes.

Mais R. Beaubernard ne se contente pas de parler des notables. Il parle aussi du monde ouvrier, de ses luttes, de l'aventure de la « bande noire » qui, en 1882 provoqua un véritable mouvement populaire. Il dresse le tableau des grèves de « 1899 et 1901 » qui se terminèrent par l'exclusion massive de mineurs.

On y trouve peu de choses sur l'éducation populaire hormis sur le rôle de Harmel le promoteur des « associations ouvrières catholiques » qui en 1882 dénonça le paternalisme des Chagot, et contribua à l'infléchissement de la « Caisse des secours mutuels » de la Compagnie Chagot ainsi qu'à l'apparition d'associations indépendantes. « Ces

associations, dit l'auteur, ont puissamment aidé à former la mentalité ouvrière Montcellienne. Le mineur cessait peu à peu d'être un pur instrument de production. Les associations furent aussi un puissant facteur de capillarité sociale » (p. 189). Ce qui n'empêcha pas le philanthropisme de Chagot « teinté d'un tour politico mystique » (p. 190) d'aller à l'échec.

C'est, par contre, à partir des révoltes ouvrières de 1899 et 1901 accompagnées de grèves et de manifestations violentes que se forge une autre « éducation populaire » — En provoquant l'effacement de la famille régnante, elle libéra la société montcellienne. Mais cette éducation-là s'est forgée dans l'action. Elle fut un mouvement social local.

Le Docteur Beaubernard démontre parfaitement comment Montceau-les-Mines constitue un remarquable observatoire social concernant aussi bien les modèles patronaux que populaires des débuts de l'ère industrielle.

Ajoutons que la typographie et l'iconographie de cet ouvrage sont remar-

quables. Elles font honneur à l'édition régionale tout autant que cette chronique locale qui démontre comme le disait A. Soboul que « l'anecdotique peut parfois s'élever à la dignité du typique ».

Raymond Labourie

Beaubernard (R.).— Montceau-les-mines. Un « laboratoire social » au XIX<sup>e</sup> siècle.— Avalon : Ed. Civry, 1981.— 316 p.— (Pierre écrite).



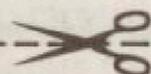
## animajep PARAIT

### ANIMAJEP - Animation - Jeunesse - Education Populaire

Le premier numéro de cette lettre d'information trimestrielle éditée par l'I.N.E.P. est parue en Mars 1981. Elle a pour objectif de fournir aux élus, responsables municipaux, animateurs et éducateurs une information très spécifique du secteur socio-culturel : un dossier, une interview, une fiche expérience, des informations et renseignements pratiques feront le point aussi complet que possible sur une activité ou pratique culturelle ou de loisir, menée sur le plan municipal ou régional.

En 1981, quatre sujets seront traités :

- n° 1 : le cinéma dans la vie locale
- n° 2 : les loisirs des adolescents
- n° 3 : les contrats de pays
- n° 4 : les pratiques musicales.



A découper et renvoyer à l'Institut National d'Education Populaire,  
Service de l'Information  
11 rue Willy Blumenthal  
78160 - MARLY-LE-ROI

Je désire recevoir gratuitement le N° ..... d'ANIMAJEP et joins  
deux timbres à 1,40 Frs par n° demandé soit ..... timbres.

NOM. ....

ORGANISME. ....

ADRESSE. ....

Date :

Signature :

## ACTION CULTURELLE

### **La chanson se porte bien (L. Calvet).**

Une rétrospective-bilan de la chanson française depuis les 10 dernières années avec un accent mis sur les tendances récentes (chanson pour enfants, rock, folk).

in Dossiers pour notre temps n° 8/9 - mai - août 81.

### **L'action culturelle en crise.**

A l'occasion du vingtième anniversaire de la création du Ministère de la Culture, ce numéro de « Pour » tente de faire le point sur l'action culturelle : la décentralisation, le désengagement financier de l'Etat, les risques de municipalisation de la culture, autant de sujets abordés dans ce numéro avant les dernières élections et qui font de ce dossier un bilan de l'action culturelle de l'ancien Ministère de la Culture.

in Pour n° 77, mars-avril 81.

## JEUNESSE

### **La voix des potaches (Marie Labé).**

Une réflexion sur les journaux lycéens, leur idéologie, leur législation, leurs problèmes. Une présentation intéressante des journaux lycéens d'audience nationale.

in Le Monde de l'Education n° 73 - juin 81.

### **Les 12-14 ans - 22 millions de jeunes - 15 styles de vie et un gros plan sur les lycéens.**

Un dossier-recherche édité par « Documents Service adolescence » et « Phosphore » qui analyse essentiellement

l'importante enquête du Centre de communication avancée (voir article « jeunesse au pluriel » de ce numéro).  
in Dossier de Recherche n° 2, D.S.A. : non daté.

### **La remontée du scoutisme (Viviane Mahler).**

Les pratiques se sont diversifiées, les groupes se sont divisés, mais la référence à Baden Powell demeure. Et après une crise, malgré le manque d'encadrement, les activités connaissent un nouveau succès.

in Le Monde de l'Education n° 72 - mai 81.

### **La drogue : un problème de société.**

En évitant de verser dans le sensationnel ce numéro spécial consacré aux « jeunes et aux drogués » se propose de présenter une réflexion sur l'éducation sanitaire en matière de toxicomanie ainsi qu'une série de témoignages sur l'activité d'équipes spécialisées. Les équipes de l'Abbaye et du Centre Didro ont collaboré à ce travail.

in Jeunes travailleurs, n° 136 - mai-juin 81.

### **Jeunes et sociétés.**

Par quelles voies la politique rejoint-elle les jeunes ? quatre grandes voies ont été sélectionnées : emploi, immigration, urbanisation et loisirs.

in Documents Services Adolescents, n° 43 - paru en mai 81.

### **Adolescence « leurs musiques ».**

La plupart des adolescents (et des plus

jeunes) cherchent à se reconnaître eux-mêmes ou en groupe à travers un type de musique : rock, hard-rock, reggae, funk ou disco, que savons-nous de cette musique, de leur musique ? A sa façon, Thomas Coutrot tente une explication et un père, psychologue de métier, Marc Birraux, raconte comment il s'est initié avec un adolescent, aux mystères du funk.

in L'école des Parents n° 4 - avril 81.

## **PÉDAGOGIE - PSYCHOLOGIE**

### **« Les héros de la jeunesse ».**

Quel enseignant, quel père de famille n'a été saisi d'étonnement en découvrant les héros imaginaires qui peuplent aujourd'hui les esprits des enfants. La notion de modèle culturel est complexe et pour tenter d'en saisir toutes les faces, les responsables de ce numéro en ont confié l'analyse à des spécialistes : sociologue, militant de mouvement de jeunesse, psychologue, éditeur de B.D., bibliothécaire...

Une réflexion poussée sur un phénomène de civilisation qui va largement déterminer la relation avec le monde des jeunes de l'an 2000.

in Les amis de Sèvres n° 2 - juin 1981.

### **Jean Piaget, vous connaissez ? (J.P. Bruckert)**

J.P. Bruckert fait ici une synthèse de l'œuvre de Piaget qui restera avec Freud et Pavlov, l'un des grands créateurs de la psychologie moderne.

in L'Ecole des Parents n° 5 - mai 81.

## **ANIMATION - ANIMATEURS**

### **Les ouvrages sur l'animation - analyses.**

L'A.D.R.A.C. propose dans deux dossiers 42 analyses d'ouvrages traitant du champ social de l'animation. Les rubriques du sommaire sont les suivantes :

— Animation Animateurs

- Associations
- Equipements institutions
- Travail social

Les analyses d'ouvrages présentées dans ces dossiers sont extraites de revues comme les Cahiers de l'Animation, Esprit, Education Permanente, Education et Développement.

in Dossiers ADRAC n° 40, tomes 1 et 2, janvier 81.

### **Le point sur les carrières sociales.**

Cet important numéro est destiné à faire le point sur les carrières sociales, leur évolution, leurs débouchés actuels : de nombreux métiers sont présentés allant du secteur de l'action sociale à celui de l'animation sans laisser de côté le secteur d'action auprès des familles. Un panorama très complet et très détaillé de l'évolution des professions et des filières de formation.

in Avenirs n° 319-320, décembre 80 - janvier 81.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **« La vie associative dans le développement culturel ».**

4 candidats aux Présidentielles répondent. « La place de la vie associative locale et des associations nationales dans le développement culturel et socio-culturel », ainsi était formulée la demande de la F.F.M.J.C. aux principaux candidats aux élections présidentielles. Des réponses et des extraits d'ouvrages des candidats.

in Cahier trimestriel d'information générale, F.F.M.J.C. n° 5, mars 81.

### **25e anniversaire de la FOEVEN**

Un numéro bilan sur les 25 ans de la Fédération et des associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'Education nationale. On y trouve des articles des fondateurs du mouvement et des responsables de l'administration et de la pédagogie ainsi qu'un tableau chronologique

récapitulatif. Notons, entre autres articles : « de la colonie de vacances au service national des centres de vacances et des échanges internationaux », « La FOEVEN comme système intervenant

dans l'Education nationale », « Evolution de la relation éducative » ...  
in FOEVEN n° 92 - 1981.

Patrick Gallaud

### INDEX DES REVUES CITÉES

- Les amis de Sèvres  
1, avenue Léon Journault  
92310 SEVRES
- Avenirs  
50, rue Albert  
75013 PARIS
- Cahier trimestriel d'information de la F.F.M.J.C.  
15, rue de la Condamine  
75017 PARIS
- Dossiers pour notre temps  
14, rue Saint Benoit  
75006 PARIS
- Dossiers ADRAC  
3, rue Paul Dupuy  
75016 PARIS
- Documents Service Adolescence et Dossier de recherche  
3, rue Bayard  
75008 PARIS
- L'Ecole des Parents  
4, rue Brunel  
75017 PARIS
- FOEVEN  
67, rue Vergniaud  
75013 PARIS
- Jeunes Travailleurs  
1, rue Royer Collard  
75005 PARIS
- Le Monde de l'Education  
5, rue des Italiens  
75009 PARIS
- Pour  
13-15, rue des Petites Écuries  
75010 PARIS

### DU NOUVEAU DANS LA PRESSE

La création d'une agence de presse pour les lycéens « L'agence de presse lycéenne » née en mars 80, est aujourd'hui diffusée dans 150 lycées et L.E.P. Un bulletin d'information circule ainsi dans plus d'une cinquantaine de villes. L'A.P.L. publie les communiqués et articles qui lui sont envoyés par ses correspondants et cherche à faire connaître les journaux lycéens.

Le numéro 1, très dense, apporte une quantité d'informations sur la culture lycéenne.

#### **Pour tous contacts :**

Pascal FAMERY  
79, rue des Cascades  
75010 PARIS  
Tél. : 326.52.52.

## RÉSUMÉS DES ARTICLES

### **JEUNESSE AU PLURIEL — par Patrick Gallaud et Bruno Jung.**

Face à la multiplicité des sondages et enquêtes sur les jeunes, cet article tend à montrer l'impossibilité de définir les contours de ce qu'on pourrait appeler « la jeunesse française ». A partir de l'étude des jeunes dans une ville moyenne, et en présentant la toute récente enquête du centre de communication avancée, les auteurs réfutent toutes les affirmations de ceux qui seraient tentés de ne donner qu'une seule image de cette nouvelle génération. C'est sur cette « mosaïque », cet « émiettement » ou encore cet « éclatement » que se heurtent tous ceux qui aujourd'hui souhaitent proposer des actions adaptées aux jeunesses de 1981.

### **THÉÂTRE ET AUTHENTICITÉ AU MALI — par Armand Dreyfus.**

L'auteur qui a été professeur de théâtre pendant 4 ans au Mali, au titre de la Coopération française s'interroge sur la volonté actuelle dans ce pays, comme ailleurs en Afrique, d'une « authenticité » culturelle plus affirmée. S'agissant d'expression théâtrale dont il montre la diversité d'origine, de forme et l'exceptionnelle audience au Mali, il craint qu'un repli excessif sur les langues et les valeurs du passé ne menace cette diversité et conduise à négliger l'authenticité vécue, seule créative au théâtre. Concrètement il montre ce qu'il a tenté : à la fois de mettre en garde ses élèves comédiens contre l'emprise des modèles européens et de les engager dans un effort original de création.

### **UNE VILLE SE RACONTE — par Christine Friedel.**

A partir d'un travail d'animation théâtrale au lycée de Châtenay-Malabry, le Théâtre du Campagnol a étendu cette action à la ville elle-même, recueillant au magnétophone soixante heures de récits divers, faisant travailler plus de 180 stagiaires et plusieurs classes de lycéens et collégiens sur les techniques théâtrales, en vue de passer du récit au jeu. Le projet d'Une Ville se Raconte, soutenu en 1979-80 par le FIC et la municipalité a été repris en main en janvier 1981 par une association loi 1901 du même nom. Plusieurs spectacles sont déjà issus de ce travail, et les stagiaires bénévoles d'Une Ville se Raconte ont participé à l'élaboration de deux spectacles du Campagnol : En R'venant d'Expo, de Jean-Claude Grumberg, et le Bal.

### **LES CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ DANS LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE — par Alain de Wasseige, Michel Pion et Patrick Quinet.**

Cet article présente les principales conclusions d'une étude effectuée auprès de 50 centres d'expression et de créativité pour l'enfance, en Belgique francophone. Il ne fait pas une analyse de la pratique de ces centres. Cette étude vise à déceler les supports théoriques de la pratique et à cerner les incidences ou non de ces supports idéologiques sur celle-ci. Elle répertorie les différents discours en présence aussi bien sur la « créativité » que sur les « classes sociales », en souligne les contradictions, les silences et les lacunes.

### **UNE ANIMATION A L'AMÉRICAINE ? RÉCRÉOLOGUES OU ANIMATEURS CULTURELS ? — par Michel Bellefleur.**

A partir d'une situation sociale où certaines sociétés « dites » avancées voient en leur sein se développer une professionnalisation propre aux loisirs et à l'action culturelle, l'auteur pose quelques jalons de réflexions à partir de l'exemple nord-américain de cette professionnalisation que constitue la « récréologie ».

## ENGLISH SUMMARIES

### **YOUTH AT THE PLURAL – par Patrick Gallaud et Bruno Jung.**

Faced with the numerous polls and inquiries about youth, this article wants to show that it is impossible to define the main features of what could be called « French youth ». By using a study of youth in an average sized town and introducing the quite recent inquiry to the advanced communication center, the authors refute all the affirmations of those who might be tempted to give one simple image of this new generation. It is on this « mosaic », this « crumbling » and also this « splitting » that stumble all those who nowadays wish to propose actions adapted to 1981 youth.

### **THEATER AND AUTHENTICITY IN MALI – par Armand Dreyfus.**

The author, who has been a drama teacher in Mali for 4 years, within the frame of French Cooperation, studies the present desire in this country, as elsewhere in Africa, for a more accentuated cultural « authenticity ». Since it is theatrical expression that is concerned, the diversity of origin, form of which he shows as well as the exceptional audience in Mali, he fears less an overexaggerated interest in past idioms and values should threaten this diversity and lead to neglecting lived authenticity, the only creative in theatre. He shows concretely what he tried to do : at the same time warn his students against the stranglehold of European models and help them on the way to original creation.

### **A TOWN TELLS ITS STORY – par Christine Friedel.**

Starting from theatrical animation at Chatenay-Malabry Lycée, the Théâtre du Campagnol extended this action to the town itself, collecting on tape 60 hours of various tales, letting 180 trainees and several classes of Lycée and College students work on theatrical techniques, with the idea of passing from tale to play. The project of A town tells its story, sponsored in 1979-80 by the FIC and the municipality, has been taken over in January 1981 by an association loi 1901, with the same name. Several shows have already resulted from this work and the voluntary trainees of A town tells its story took part to the elaboration of two shows of the Campagnol : Coming back from the Exhibition, by Jean-Claude Grumberg, and The dance.

### **EXPRESSION AND CREATIVITY CENTERS IN THE BELGIAN FRENCH SPEAKING COMMUNITY – par Alain de Wasseige, Michel Pion et Patrick Quinet.**

This article presents the main conclusions of a study achieved with 50 expression and creativity centers for children in French speaking Belgium.

It is not an analysis of the practice of these centers. The aim of this study is to discover the theoretical grounds of the practice and to estimate whether practice is affected or not by these ideological grounds. It gives a list of the various approaches to « creativity » as well as to « social classes », underlines contradictions, silences and lacks.

### **AMERICAN TYPE ANIMATION ? RECREOLOGUES OR CULTURAL LEADERS ? – par Michel Bellefleur.**

Starting from a social situation in which some « so called » advanced societies engender a professionalization of leisure and cultural action, the writer gives some hints for study, bearing in mind the North-American example of this professionalization that is « recreology ».

**ABONNEMENT 1981 A LA REVUE « LES CAHIERS DE L'ANIMATION »**

Pour tout abonnement ou achat par correspondance, s'adresser à l'Institut National d'Education Populaire, Service des Publications, 11 rue Willy Blumenthal, 78160 MARLY-le-ROI.

Tout abonnement part du 1er janvier de l'année en cours :

Abonnement simple :

France 90 F

Etranger 120 F

Abonnement couplé :

(abonnement d'un an aux Cahiers de l'Animation + l'ouvrage « Education en Afrique : Alternatives »).

France 125 F

Etranger 160 F

Prix du numéro : simple 30 F

Pour vous abonner, remplir le bulletin ci-dessous et le **joindre** à votre chèque postal (3 volets) ou chèque bancaire à l'ordre de **M. l'Intendant de l'I.N.E.P.**

**BULLETIN D'ABONNEMENT AUX "CAHIERS DE L'ANIMATION"**

(à renvoyer à : I.N.E.P. - Service des Publications, 11, rue Willy Blumenthal - 78160 Marly-le-Roi)

Adresse du destinataire :

Nom : M.Mme.Mlle .....

Profession : .....

N° : ..... Rue : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Envoi de la facture à :

Nom : .....

N° : ..... Rue : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Nombre d'abonnements demandés

Abonnement choisi :  simple  
 couplé

Pour l'étranger : Envoyer un chèque en francs français à l'ordre de **M. l'Intendant de l'I.N.E.P.**

**BULLETIN DE COMMANDE DES DOCUMENTS DE L'I.N.E.P.**

Institut National d'Education Populaire Service des Publications - 78160 MARLY-LE-ROI

NOM (*en capitales*) ..... Prénom .....

Profession .....

Adresse .....

.....

- *Commande les "Documents de l'I.N.E.P." suivants :*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Frais* 3,00 F

*Total*

Chèque (postal ou bancaire) à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.  
à joindre à ce bulletin

A facturer en ..... exemplaires.

Adresse du destinataire

Envoi de la facture à

Nom : M. Mme. Mlle. ....

Nom : .....

.....

.....

Profession : .....

.....

N° : ..... Rue : .....

No : ..... Rue : .....

.....

.....

Code postal .....

Code postal : .....

Ville : .....

Ville : .....

.....

.....

# LES ADOLESCENTS, LEURS LOISIRS ?

Les Cahiers de l'Animation N° 23

*Les éducateurs adultes ont-ils encore quelque chose à dire aux adolescents ?*



## Sommaire

- De l'errance éducative à l'invention collective du loisir éducatif des adolescents ;
- Le loisir des adolescents : attitudes et inventions ;
- Les adolescents, ils ne veulent rien faire ;
- L'adolescence dans les équipements socio-culturels ;
- A propos des adolescents... ou libres propos d'animateurs
- Les adolescents en chiffres ;
- Entre conformisme et mutation : les jeunes d'aujourd'hui ;
- Les jeunes et la télévision ;
- Les bals en France et l'action socio-culturelle ;
- Les journaux lycéens ;
- La presse des jeunes d'hier et d'aujourd'hui ;
- La presse associative et la presse commerciale pour adolescents.

*Pour obtenir ce numéro 23 des Cahiers de l'Animation, s'adresser à :*

*Institut National d'Education Populaire*

*Service des Publications*

*78160 MARLY-LE-ROI*

*en joignant à la commande un chèque à l'ordre de Monsieur l'Intendant de l'I.N.E.P.*

*Prix : 25 Francs.*

# Sommaire

<b>Patrick GALLAUD, Bruno JUNG</b> <i>Jeunesse au pluriel.</i> . . . . .	1
<b>Armand DREYFUS</b> <i>Théâtre et authenticité au Mali.</i> . . . . .	15
<b>Christine FRIEDEL</b> <i>Une ville se raconte, une ville se rencontre</i> . . . . .	27
<b>Rémi DUJARDIN</b> <i>Le cinéma dans la commune</i> . . . . .	35
<b>Olivier GAGNIER</b> <i>L'alarme à l'œil.</i> . . . . .	39
<b>Alain de WASSEIGE, Michel PION, Patrick QUINET</b> <i>Les Centres d'Expression et de Créativité dans la Communauté française en Belgique</i> . . . . .	45
<b>Jean-Pierre AUGUSTIN</b> <i>Vers une laïcisation des loisirs au Quénec.</i> . . . . .	67
<b>Michel BELLEFLEUR</b> <i>Une animation à l'américaine ?</i> . . . . .	79

## INFORMATIONS

<b>Vie des associations</b>	89
-----------------------------	----

Un C.R.A.J.E.P. en Alsace – Un congrès sur la vie associative (I.S.G.) – La société française des chercheurs sur les associations – Deux guides sur les associations – Le National Youth bureau

<b>Audio-visuel et animation</b>	96
----------------------------------	----

Ecole et médias – Télévision et littérature pour enfants – Vidéo, la mémoire au poing – Propositions pour l'analyse de l'image

<b>Animation - Formation - Professions d'animateur</b>	104
--------------------------------------------------------	-----

Des formations à la vie associative – Un arrêté sur les vacances des jeunes et des adolescents – Les points d'accueil Jeunes (P.A.J.) – Informations statistiques

<b>Notes documentaires</b>	113
----------------------------	-----

Non-publics de la formation d'adultes – Familles : Coût d'éducation et pratiques socio-culturelles – Les tabous des français – L'enquête participation en question – Montceau-les-Mines, un laboratoire social au XIX<sup>e</sup> siècle

<b>Lu dans la presse</b>	122
--------------------------	-----

<b>Résumés - Summaries</b>	125
----------------------------	-----

## Abonnement

LES CAHIERS DE L'ANIMATION N° 33 – 3<sup>e</sup> trimestre 1981

COLLECTION "DOCUMENTS DE L'I.N.E.P."

*SERIE ETUDES ET RECHERCHES*

- XX TITMUS (C.) – L'éducation des adultes et l'éducation communautaire en Grande-Bretagne. – Actes des Journées d'Etudes sur l'éducation des adultes en Grande-Bretagne, INEP 1975. – 1977 20 F
- XXI Eléments pour l'histoire de l'éducation populaire. Actes du Colloque INEP de mai 1975. – 1976 20 F
- XXIII HERRMANN (Jean) – Entre la lyre et le compas. Notes pour une scénographie de l'espace ludique. – 1976 30 F
- XXVII PERRIN (E.). – Les utilisateurs socio-culturels de la vidéo et l'apprentissage du langage vidéo. – 1979 20 F
- XXVIII DURNEZ (J.L.), GROUSSET (L.M.), LEMOINE (C.) – Etude sur la formation des moniteurs de centres de vacances. – 1979 25 F
- XXIX GUERIN (C.), MAZEL (I.) – Des maisons pour l'enfance. – 1979. 25 F
- XXXIII GALLAUD (P.), MAZEL (I.), SACHS (B.) et VINCENT (C.) – Les adolescents – Enquêtes et propositions sur les loisirs (Laval, Nevers, Le Creusot) – 1980. 35 F

*SERIE DOCUMENTATION*

- XXX HENRI-BOURGAIN (B.), GALLAUD (P.) – Bourses et fondations pour les loisirs des jeunes – 1979 20 F
- XXXI OBERTI (A.) – Pour connaître la télévision. Choix de textes – 1980 35 F
- XXXII D.E.R.D. – Les formes d'éducation non conventionnelle en France – 1980. 25 F
- XXXV GALLAUD (P.) – Les adolescents : 20 nouvelles expériences de loisir. – 1981. 35 F
- XXXIV SACHS (B.) – Les adolescents : choix de textes : valeurs, comportements, loisirs – 1978, réédition complétée. 1981. 35 F

*SERIE ICONOGRAPHIQUE*

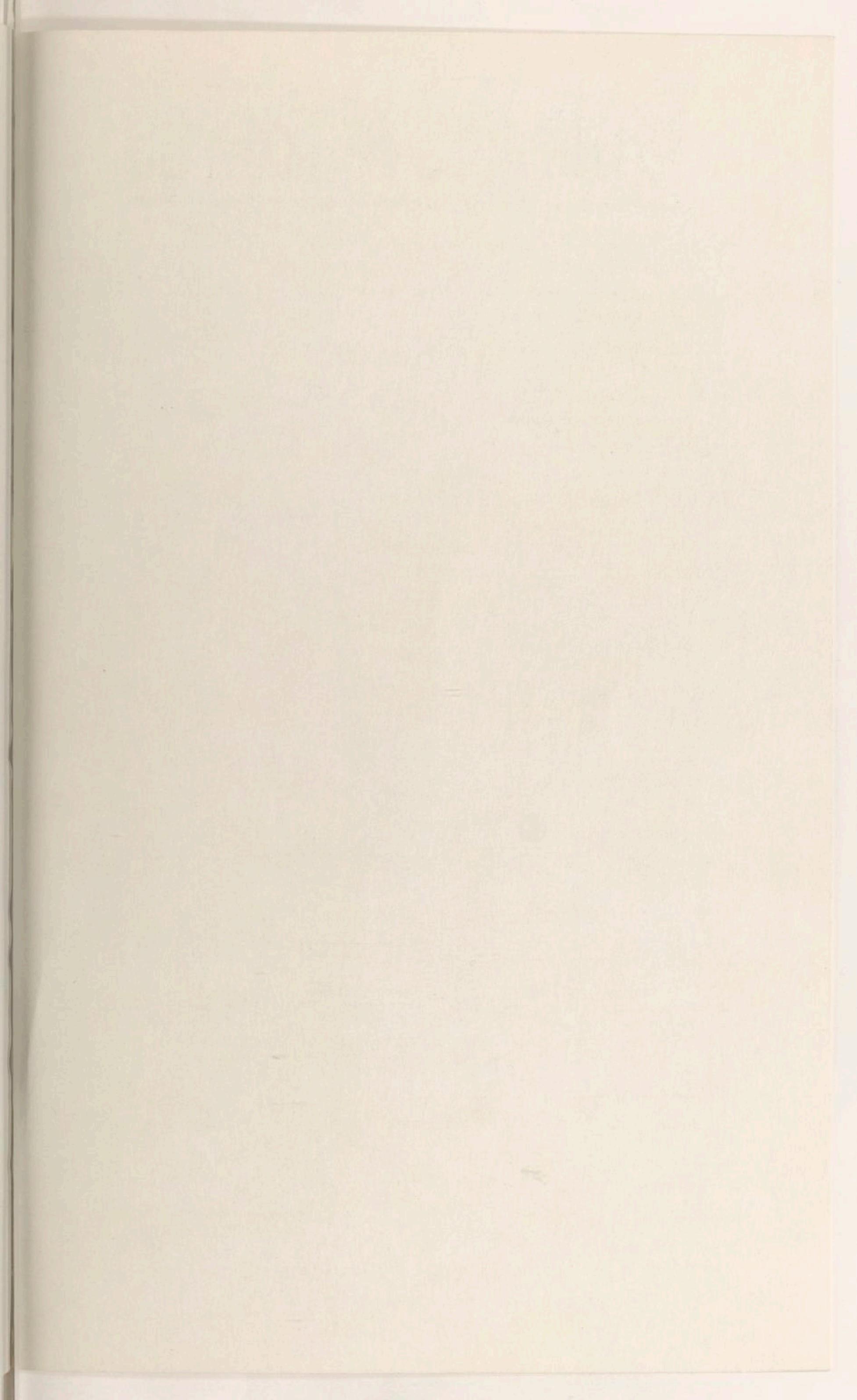
- XXV VIOLETTE (M.), LAJUDIE (G.), BOUTEILLE (B.), PRUDAT (A.L.)  
Formes animées, marionnettes, théâtre d'animation. Expériences de formation par la création. – 1979. 35 F

*OUVRAGES HORS SERIE – CAHIERS DE L'ANIMATION*

- POUJOL (G.), LABOURIE (R.) – Les cultures populaires – Co-édition I.N.E.P. - Editions Privat – 1979 53 F
- POUJOL (G.), DOZOL (A.) – La formation des animateurs socio-culturels. – Edition 1980 25 F
- MIGNON (J.M.), MIGNOT-LEFEBVRE (Y.) – Education en Afrique : Alternatives. Projets éducatifs et nouveaux modes de développement – Co-édition Cahiers de l'Animation - Agecoop - Editions Privat – 1980 45 F

D.L. n° 3595 – 3<sup>e</sup> trimestre 1981  
Imprimerie Copédith  
7, rue des Ardennes - 75019 Paris  
CCP n° 604 AD

Exonéré de TVA : Décision N° 228 du 3.09.1974



# Table des Matières

<b>Patrick GALLAUD, Bruno JUNG</b> <i>Jeunesse au pluriel.</i> . . . . .	1
<b>Armand DREYFUS</b> <i>Théâtre et authenticité au Mali.</i> . . . . .	15
<b>Christine FRIEDEL</b> <i>Une ville se raconte, une ville se rencontre</i> . . . . .	27
<b>Rémi DUJARDIN</b> <i>Le cinéma dans la commune</i> . . . . .	35
<b>Olivier GAGNIER</b> <i>L'alarme à l'œil.</i> . . . . .	39
<b>Alain de WASSEIGE, Michel PION, Patrick QUINET</b> <i>Les Centres d'Expression et de Créativité dans la Communauté française en Belgique</i> . . . . .	45
<b>Jean-Pierre AUGUSTIN</b> <i>Vers une laïcisation des loisirs au Québec.</i> . . . . .	67
<b>Michel BELLEFLEUR</b> <i>Une animation à l'américaine ?</i> . . . . .	79

## INFORMATIONS

<b>Vie des associations</b>	89
<hr/> Un C.R.A.J.E.P. en Alsace – Un congrès sur la vie associative (I.S.G.) – La société française des chercheurs sur les associations – Deux guides sur les associations – Le National Youth bureau	
<b>Audio-visuel et animation</b>	96
<hr/> Ecole et médias – Télévision et littérature pour enfants – Vidéo, la mémoire au poing – Propositions pour l'analyse de l'image	
<b>Animation - Formation - Professions d'animateur</b>	104
<hr/> Des formations à la vie associative – Un arrêté sur les vacances des jeunes et des adolescents – Les points d'accueil Jeunes (P.A.J.) – Informations statistiques	
<b>Notes documentaires</b>	113
<hr/> Non-publics de la formation d'adultes – Familles : Coût d'éducation et pratiques socio-culturelles – Les tabous des français – L'enquête participation en question – Montceau-les-Mines, un laboratoire social au XIX <sup>e</sup> siècle	
<b>Lu dans la presse</b>	122
<b>Résumés - Summaries</b>	125
<b>Abonnement</b>	

Vente au numéro à la librairie Le Divan - 37, rue Bonaparte 75006 Paris